



Programme d'Appui
au Programme National d'Investissement
de l'Agriculture du Sénégal

ANALYSE DIACHRONIQUE DE LA PRODUCTION AGRICOLE, LA DEMOGRAPHIE ET LA SECURITE ALIMENTAIRE DE LA REGION DE SEDHIOU



Rapport n° 24
Mai
2016

Dr Yacine Ngom
Youssoupha Diouf
Emanuele Zucchini
Dr Moussa Sall
Samba Sy

Cette étude a été réalisée dans le cadre du Programme d'Appui au Programme National d'Investissement Agricole du Sénégal (PAPSEN), par une équipe pluridisciplinaire composée de :

Dr Yacine Ngom (Sociologue, ISRA-BAME), Youssoupha Diouf (Ingénieur agronome, ISRA-BAME), Emanuele Zucchini (Economiste, CNR-IBIMET), Dr Moussa Sall (Agroéconomiste, ISRA-BAME), Samba Sy (Géographe, ISRA-BAME).

L'étude a été cofinancée par la Direction Générale pour la Coopération au Développement du Ministère des Affaires Etrangères et le Conseil National des Recherches d'Italie à travers le projet PAPSEN.

Les auteurs expriment leur gratitude à Dr. Djiby Dia, Directeur du Bureau d'analyses macro-économiques (ISRA-BAME) et le tout le personnel du BAME pour leur constant appui.

Les auteurs remercient communautés concernées pour leur disponibilité dans la réalisation des activités, ainsi que les partenaires représentés par M. Fall Coordonnateur National du PAPSEN, M. Baldé, DRDR de Sédhiou, M. Ndecky, ancien Coordonnateur du PAPSEN SUD M. Baldé nouveau Coordonnateur du PAPSEN SUD, M. Sagna, Chef du SDDR de Sédhiou, M. Ndour, chef du service régional des Statistiques et de la Démographie, M. Cisse, Coordonnateur régional à la Sécurité Alimentaire.

Les auteurs remercient également Mme Liliana Petri, Coordinatrice Technique de la Coopération Italienne à Sédhiou et Mme Ndella Ngom Assistante de la Coopération Italienne à Sédhiou, M. Di Vecchia Coordonnateur PAPSEN/CNR, Dr Marco Manzelli chercheur au CNR-IBBR, Maurizio Bacci chercheur au CNR-IBIMET, Edoardo Fiorillo chercheur au CNR-IBIMET, Patrizio Vignaroli chercheur au CNR-IBIMET et Vieri Tarchiani chercheur au CNR-IBIMET.



Sommaire

Sommaire.....	3
Liste des figures	5
Liste des tableaux	7
Acronymes.....	8
Executive summary.....	10
Introduction.....	11
Chapitre I : Méthodologie	12
1.1. Recherche bibliographique.....	12
1.2. Recueil des bases de données	12
1.3. Choix de la périodisation	12
1.4. Traitement et analyse des données	13
Chapitre II : Présentation de la région de Sédhiou.....	14
2.1. Sédhiou avant les réformes administratives de 2008	14
2.2. Situation géographique de la région de Sédhiou	15
2.3. Caractéristiques démographiques de la région de Sédhiou.....	15
2.4. Caractéristiques biophysiques de la région de Sédhiou.....	15
2.4.1. Le climat.....	16
2.4.2. Le relief	16
2.4.3. Les sols.....	16
2.4.4. La végétation	16
2.4.5. Les ressources fauniques.....	17
2.4.6. Les ressources hydrauliques.....	17
2.4.7. Les ressources piscicoles	17
2.5. Focus sur les interventions dans le secteur agricole de la région de Sédhiou	17
Chapitre III : Analyse de la dynamique de la production agricole.....	21
3.1. Les politiques agricoles dans la région de Sédhiou	21
3.1.1 De 1979 à 1990.....	21
3.1.2. De 1991 à 2000.....	23
3.1.3. De 2001 à 2014.....	24
3.2. Les superficies emblavées	25
3.2.1. De 1979 à 1990.....	25
3.2.2. De 1991 à 2000.....	27
3.2.3. De 2001 à 2014.....	28
3.3. Evolution des superficies emblavées en riz.....	31

3.3.1 De 1979 à 1990	31
3.3.2. De 1991 à 2000.....	31
3.3.3. De 2001 à 2014.....	32
3.4. La production agricole	33
3.4.1. Les cultures vivrières	33
3.4.2. Les cultures de rente	38
3.5. Conclusion sur la dynamique agricole.....	47
3.5.1. De 1979-1990	47
3.5.2. De 1991-2000	47
3.5.3. De 2001-2014	48
Chapitre IV : Analyse de la dynamique de la démographie.....	49
4.1. Evolution de la population	49
4.1.1. Effectif.....	49
4.1.2. Flux migratoires.....	50
4.2. Structure de la population.....	50
4.3. Répartition spatiale de la population	53
4.4. Evolution tendancielle de la population sur la période de 1979 à 2025.....	53
4.5. Conclusion sur la démographie	54
Chapitre V : Analyse de la dynamique de la sécurité alimentaire.....	55
5.1. Etat de la pauvreté dans la Région de Sédhiou	55
5.1.1 Pauvreté des ménages	55
5.1.2. Dépenses des ménages et consommation alimentaire.....	55
5.3. Marché et prix	56
5.3. Evolution des indicateurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition	59
5.3.1. Couverture des besoins céréaliers annuels de la population par la production céréalière régionale de 1979 à 2014	59
5.3.2. Contribution du riz dans la sécurité alimentaire	60
5.3.3. Evolution du taux de prévalence à l'insécurité alimentaire	61
5.3.4. Evolution de l'état nutritionnel et de sante des enfants de 6-59 mois.....	62
5.4. Conclusion sur la sécurité alimentaire	64
Chapitre VI : Analyse diachronique de la situation des vallées de Samiron et de Djimbana.....	65
6.1. Production vivrière	65
6.1.1 Mil.....	65
6.1.2. Sorgho.....	66
6.1.3. Maïs	66
6.1.4. Niébé.....	67
6.1.5. Fonio	67

6.1.6. Riz	67
6.2. Production de rente.....	67
6.2.1. Arachide.....	67
6.2.2. Anacarde.....	68
6.2.3. Sésame.....	68
6.2.4. Horticulture	68
Conclusion	69
Références bibliographiques	70

Liste des figures

Figure 1. Carte administrative de la région de Sédhiou	15
Figure 2. Evolution comparée des superficies emblavées en céréales, en arachide et en autres cultures de 1979 à 1990 dans la région de Sédhiou.....	26
Figure 3 : Evolution comparée des superficies emblavées en cultures vivrières et en cultures de rente de 1979 à 1990 dans la région de Sédhiou.....	26
Figure 4 : Superficie moyenne cultivée par année pour les différentes spéculations de 1979 à 1990 dans la région de Sédhiou.....	27
Figure 5 : Evolution comparée des superficies emblavées en céréales, en arachide et en autres cultures de 1991 à 2000 dans la région de Sédhiou.....	27
Figure 6 : Evolution comparée des superficies emblavées en cultures vivrières et en cultures de rente de 1991 à 2000 dans la région de Sédhiou.....	28
Figure 7 : Superficie moyenne cultivée par année pour les différentes spéculations de 1991 à 2000 dans la région de Sédhiou.....	28
Figure 8 : Evolution comparée des superficies emblavées en céréales, en arachide et en autres cultures de 2001 à 2008 dans la région de Sédhiou.....	29
Figure 9 : Evolution comparée des superficies emblavées en cultures vivrières et en cultures de rente de 2001 à 2008 dans la région de Sédhiou.....	29
Figure 10 : Superficie moyenne cultivée par année pour les différentes spéculations sur la période de 2001 à 2008 dans la région de Sédhiou.....	30
Figure 11 : Evolution de la superficie des cultures céréalières par département dans la région de Sédhiou de 2009 à 2014	30
Figure 12 : Superficie moyenne cultivée par année pour toutes les spéculations sur la période de 2009 à 2014 dans la région de Sédhiou	31
Figure 13 : Superficie moyenne emblavée en riz sur la période de 1979 à 1990 dans la région de Sédhiou .	31
Figure 14 : Superficie moyenne emblavée en riz sur la période de 1991 à 2000 dans la région de Sédhiou .	32
Figure 15 : Superficie moyenne emblavée en riz sur la période de 2001 à 2014 dans la région de Sédhiou .	32
Figure 16 : Evolution comparative de la production de riz et des superficies emblavées de 1979 à 1990 de la région de Sédhiou.....	33
Figure 17 : Evolution comparative de la production de riz et des superficies emblavées de 1991 à 2000 de la région de Sédhiou.....	34
Figure 18 : Evolution comparative de la production de riz et des superficies emblavées de 2001 à 2014 de la région de Sédhiou.....	34

Figure 19 : Evolution comparative de la production des autres céréales et des superficies emblavées de 1979 à 1990 de la région de Sédhiou	35
Figure 20 : Evolution comparative de la production des autres céréales et des superficies emblavées de 1991 à 2000 de la région de Sédhiou	36
Figure 21. Evolution comparative de la production des autres céréales et des superficies emblavées de 2001 à 2014 de la région de Sédhiou	36
Figure 22 : Evolution comparative de la production de niébé et des superficies emblavées de 1979 à 1990 de la région de Sédhiou	37
Figure 23 : Evolution comparative de la production de niébé et des superficies emblavées de 1991 à 2000 de la région de Sédhiou	37
Figure 24 : Evolution comparative de la production de niébé et des superficies emblavées de 2001 à 2014 de la région de Sédhiou	38
Figure 25 : Evolution comparative de la production d'arachide et des superficies emblavées de 1979 à 1990 de la région de Sédhiou	38
Figure 26 : Evolution comparative de la production d'arachide et des superficies emblavées de 1991 à 2000 de la région de Sédhiou	39
Figure 27 : Evolution comparative de la production d'arachide et des superficies emblavées de 2001 à 2014 de la région de Sédhiou	39
Figure 28 : Evolution comparative de la production de coton et des superficies emblavées de 1979 à 1990 de la région de Sédhiou	40
Figure 29 : Evolution comparative de la production de coton et des superficies emblavées de 1991 à 2000 de la région de Sédhiou	40
Figure 30 : Evolution comparative de la production de coton et des superficies emblavées de 2002 à 2013 de la région de Sédhiou	41
Figure 31 : Evolution comparative de la production de manioc et des superficies emblavées de 1979 à 1990 de la région de Sédhiou	41
Figure 32 : Evolution comparative de la production de manioc et des superficies emblavées de 1991 à 2000 de la région de Sédhiou	42
Figure 33 : Evolution comparative de la production de manioc et des superficies emblavées de 2001 à 2014 de la région de Sédhiou	42
Figure 34 : Evolution comparative de la production de sésame et des superficies emblavées de 1991 à 2000 de la région de Sédhiou	43
Figure 35 : Evolution comparative de la production de sésame et des superficies emblavées de 2001 à 2014 de la région de Sédhiou	43
Figure 36 : Evolution comparative de la production de manioc et des superficies emblavées de 1979 à 1990 de la région de Sédhiou	44
Figure 37 : Evolution comparative de la production de patate douce et des superficies emblavées de 1991 à 2000 de la région de Sédhiou	44
Figure 38. Evolution comparative de la production de patate douce et des superficies emblavées de 2001 à 2014 de la région de Sédhiou	45
Figure 39 : Evolution comparative de la production de pastèque et des superficies emblavées de 2001 à 2014 de la région de Sédhiou	45
Figure 40 : Dynamique de la production de banane de la région de Sédhiou de 1986 à 2006	46
Figure 41 : Pyramide des âges de la région de Sédhiou au recensement de 1988	51
Figure 42 : Pyramide des âges de la région de Sédhiou au recensement de 2013	51
Figure 43 : Composition ethnique de la population de la région de Sédhiou au recensement de 1988.....	52
Figure 44 : Composition religieuse de la population de la région de Sédhiou au recensement de 1988.....	52
Figure 45 : Allure de la tendance évolutive de la population de la région de Sédhiou de 1979 à 2025	54
Figure 46 : Evolution de la couverture des besoins céréaliers par la production locale.....	60

Figure 47 : Evolution du taux de couverture des besoins en céréales totaux par le riz dans la région de Sédhiou	60
Figure 48 : Dynamique de la sécurité alimentaire dans la région de Sédhiou ces dernières années	62
Figure 49 : Dynamique de la malnutrition aiguë dans la région de Sédhiou en 2009 et 2013	63
Figure 50 : Dynamique de la malnutrition chronique dans la région de Sédhiou en 2009 et 2013.....	63
Figure 51 : Dynamique de l'insuffisance pondérale dans la région de Sédhiou en 2009 et 2013	64
Figure 52 : Période des changements dans les activités agricoles.....	65

Liste des tableaux

Tableau 1 : Dynamique de la production laitière de la région de Sédhiou entre 2008 et 2010	46
Tableau 2. Dynamique de la production de viande de la région de Sédhiou.....	46
Tableau 3 : Dynamique de la production de poissons de la région de Sédhiou entre 2004 et 2007.....	47
Tableau 4 : Dynamique de la production de miel de la région de Sédhiou entre 2008 et 2010.....	47
Tableau 5 : Effectif officiel de la population de la région de Sédhiou.....	49
Tableau 6 : Répartition par sexe de la population de la région de Sédhiou de 2013	49
Tableau 7 : Evolution spatio-temporelle de la population de la région de Sédhiou entre 1988 et 2013	49
Tableau 8 : Evolution de l'effectif de la migration interne durée de vie entre 1988 et 2013.....	50
Tableau 9 : Répartition par sexe et par âge de la population de la région de Sédhiou de 2013	51
Tableau 10 : Répartition de la population de la région de Sédhiou selon le milieu de résidence	53
Tableau 11 : Répartition du cheptel dans la région de Sédhiou en 2013	55
Tableau 12 : Part des dépenses alimentaires des ménages dans la région de Sédhiou en 2009 et 2103	56
Tableau 13 : Inventaire des marchés selon le type dans la région de Sédhiou en 2013.....	56
Tableau 14 : Bilan du trafic commercial des animaux dans la région de Sédhiou en 2013	57
Tableau 15 : Prix moyen annuel de l'offre de céréales en 2013 (en FCFA/Kg)	58
Tableau 16 : Evolution du prix moyen annuel de différents produits disponibles dans le marché permanent de Sédhiou (en FCFA/Kg)	59
Tableau 17 : Etat de la sécurité alimentaire dans la région de Sédhiou en 2009	61
Tableau 18 : Etat de la sécurité alimentaire dans la région de Sédhiou en 2013	61
Tableau 19 : Etat de la sécurité alimentaire dans la région de Sédhiou en 2014	61

Acronymes

ADRAO : Association pour le Développement de la Riziculture en Afrique de l'Ouest
AfricaRice : Africa Rice Center
AGVSAN : Analyse Global de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition
ANA : Agence National de l'Aquaculture
ANCAR : Agence National de Conseil Agricole et Rural
ANSD : Agence National des Statistiques et de la Démographie
ARD : Agence Régional de Développement
BIRD : Banque International pour la Reconstruction et le Développement
CAR : Conseil Agricole et Rural
CCCE : Caisse Central Coopération Economique
CNR : Consiglio Nazionale delle Ricerche
CNSA : Conseil National de la Sécurité Alimentaire
CODESRIA : Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique
CSA : Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CV : Coefficient de Variation
DAPSA : Direction de l'Analyse de la Prévision et des Statistiques Agricoles
DEP : Disponible Equivalent de la Production
DRAT : Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire
DRDR : Direction Régional pour le Développement Rural
ENSAN : Enquête National sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition
ERASAN : Enquête Rurale sur l'Agriculture, la Sécurité Alimentaire et la Nutrition
ESPS : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
FAD : Fond Africain de Développement
FDLS : Fond de Développement Local de Sédhiou
FMI : Fond Monétaire International
GIE : Groupement d'Intérêt Economique
HVA : Haute Valeur Ajouté
IREF : Inspection Régional des Eaux et Foret
IRH : Inspection Régional de l'Hydraulique
IRSV : Inspection Régionale des Services Vétérinaires
ISRA : Institut Sénégalais de Recherches Agricole
MAG : Malnutrition Aigüe Global
MAS : Malnutrition Aigüe Sévère
MCG : Malnutrition Chronique Global
NPA : Nouvelle Politique Agricole
OMD : Objectif du Millénaire pour le Développement
OMS : Organisation Mondial de la Santé
OP : Organisation Paysanne
PADEC : Programme d'Appui au Développement Economique de la Casamance
PADERCA : Projet d'Appui au Développement Rural en Casamance
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PAPSEN : Programme d'Appui au Programme National d'Investissement Agricole au Sénégal
PAS : Plan d'Ajustement Structurel
PB : Périmètre Brachiale

PNUD : Programme des Nations Unis pour le Développement
PRDI : Plan Régional de Développement Intégré
PRIMOCA : Projet Rural Intégral de Développement de la Moyenne Casamance
PRODAC : Programme des Domaines Agricoles Communautaires
PROGES : Projet de Gestion de l'Eau dans la zone sud
PRS : Projet Rizicole de Sédhiou
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RGPHAE : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage
SAED : Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta et de la Falémé
SE/CNSA : Secrétaire Exécutif/Conseil National de la Sécurité Alimentaire
SES : Situation Economique et Sociale
SNRA : Systèmes Nationaux de Recherche Agricole
SODAICA : Société de Développement Agricole et International de la Casamance
SOMIVAC : Société de Mise en Valeur Agricole de la Casamance
SRADL : Service Régional de l'Appui pour le Développement Local
SRC : Service Régional du Commerce
SRSD : Service Régional des Statistiques et de la Démographie
TCAM : Taux de Croissance Annuel Moyen
USAID : United States Agency for International Development

Executive summary

- Avant les années 1990 ; le secteur agricole a été caractérisé par une production vivrière et une faible diversification de la production de rente représenté essentiellement par la production d'arachide et de coton. A partir de 1990, l'anacarde occupe une place importante dans les cultures de rente.
- La production agricole du 1979 au 2014 présente une forte irrégularité avec une évolution en dents de scie.
- La population de la région de Sédhiou a connu une évolution importante avec un taux d'accroissement annuel de 2,4 %, 1,4 % et 2,6 % pour les périodes de 1976-1988, 1988-2002 et 2002-2013. De 1988 à 2013, la population a presque que doublé et la densité est passé de 38 en 1988 à 62 Hbts/Km² en 2013. En effet, la population de la région est extrêmement jeune avec 67,4% des effectifs ayant moins de 24 ans
- Le solde migratoire de la région est négatif avec respectivement – 10 644 personnes en 1988, - 3 374 en 2002 et – 45 095 en 2013. En plus, le rapport de masculinité est inférieur dans la tranche d'âge 25 – 54, ce qui montre un flux migratoire des hommes en âge de travail.
- Sédhiou est l'une des régions les plus pauvres au Sénégal. En 2010, les ménages qui appartiennent aux quintiles des « pauvres » et des « plus pauvres » représentent 59,8 % dans le département de Sédhiou, 65 % dans le département de Goudomp et 66,5 % dans le département de Bounkiling.
- Les dépenses des ménages dans la région de Sédhiou sont représentées, par les dépenses alimentaires, 72 % en 2009 et 55 % en 2013. En plus, les ménages ont un faible niveau de diversification alimentaire.
- Durant la période 1985 à 2014, la production céréalière n'a couvert les besoins de la population qu'en 2005, 2008 et 2009. Ceci montre une faible autosuffisance alimentaire de la région.
- Entre 2009 et 2014, l'état de la sécurité alimentaire région a diminué en passant de 81,1 % des ménages à 47,6 %.

Introduction

Pratiquée par 84,90 % de ménages, l'agriculture est la principale activité économique dans la région de Sédhiou (SE/CNSA, 2013). Ce secteur connaît une évolution mitigée, malgré les nombreuses interventions de l'Etat et du secteur privé. En effet, plusieurs programmes et projets ont été menés dans la région de Sédhiou pour favoriser son développement agricole. Ainsi, l'agriculture a toujours été considérée comme le levier sur le lequel il faut appuyer pour le développement socioéconomique de la moyenne Casamance.

Malgré des investissements soutenus dans le domaine agricole, la région de Sédhiou fait partie, actuellement, des régions les plus pauvres du Sénégal avec un taux de pauvreté de 68,3 % (SE/CNSA, 2013). En outre, la prévalence à l'insécurité alimentaire est très élevée avec un taux de 58 %, soit le taux le plus élevé du Sénégal (SE/CNSA, 2013). Cela peut s'expliquer en partie par une faible diversification de l'alimentation au niveau de la région et par un niveau d'accès à l'eau potable très faible avec 70,5 % de la population (SE/CNSA, 2013).

Par ailleurs, le taux de chômage est de l'ordre de 54 % chez les hommes et de 27 % chez les femmes (ANSD, 2015b). Cette situation amène les jeunes à l'exode vers les villes et une perte de la main d'œuvre en milieu rural. Ce phénomène diminue la population agricole aussi bien au niveau des zones urbaines qu'au niveau des zones rurales.

Pour mieux appréhender cette situation et apporter des solutions, cette étude est réalisée dans le cadre du programme PAPSÉN. Ce programme vise la réduction de la pauvreté par la création d'un environnement favorable pour augmenter la production agricole et donc les revenus des populations rurales et urbaines de la région de Sédhiou. A cet égard, une connaissance approfondie des dynamiques telle que la dynamique agricole, la dynamique démographique et la dynamique de la sécurité alimentaire, est nécessaire pour une meilleure compréhension des processus.

Cette étude consiste donc à analyser :

- l'évolution historique de la production agricole de la région de Sédhiou ;
- la dynamique démographique de la population de la région de Sédhiou ;
- l'état de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population de la région de Sédhiou.

Chapitre I : Méthodologie

1.1. Recherche bibliographique

Pour mieux comprendre l'environnement de notre zone d'étude, nous avons effectué une recherche bibliographique au niveau de différentes structures étatiques de développement (DRDR, ARD, SRSD au niveau de Sédhiou et de Kolda), des projets/programmes (PAPSÉN, PADERCA, PADEC) et des instituts de recherche (ISRA). Cette revue de la documentation et la webographie nous a permis de disposer de l'ensemble des rapports et études faites sur la région de Sédhiou et relatifs à la thématique.

1.2. Recueil des bases de données

Nous avons utilisé différentes bases de données pour renseigner les indicateurs sur les trois dimensions de cette étude : agriculture, démographie et sécurité alimentaire.

- Sur la dynamique agricole, les bases de données couvrent la période de 1979 à 2014 et proviennent de la bibliothèque du PRIMOCA sur la période de 1979 à 1990, de la DAPSA à travers la DRDR de Kolda sur la période de 1991 à 2008 et la DRDR de Sédhiou sur la période de 2009 à 2014.
- Sur la dynamique démographique, les données couvrent la période 1976 à 2025 et proviennent des recensements officiels de l'ANSD (1976, 1988, 2002 et 2013). Les données sont recueillies auprès des services régionaux des statistiques et de la démographie (SRSD) de Kolda pour la période qui précède 2008 et de Sédhiou sur l'intervalle 2008-2014. Nous avons également utilisé dans l'analyse tendancielle de la population, les données officielles de la projection de la population de la région de Sédhiou de 2014 à 2025, effectué par l'ANSD après le recensement officiel de la population de 2013 et qui sont disponibles au niveau du SRSD de Sédhiou.
- Sur la dynamique de la sécurité alimentaire, les données couvrent la période de 1985 à 2014. Les indicateurs sur le taux de couverture des besoins en céréales sont calculés à partir des données recueillies sur la production agricole et sur la démographie. Quant aux indicateurs sur le taux de prévalence à l'insécurité alimentaire et à l'état nutritionnel et de santé des enfants de 6-59 mois de la région de Sédhiou, ils proviennent de l'Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition (AGVSAN) de 2009 et 2013 produite par le PAM et de la note synthétique sur l'Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ENSAN) de 2013 produit par le SE/CNSA.

1.3. Choix de la périodisation

Dans l'analyse de la dynamique de la production agricole, nous avons effectué une périodisation et se basant l'avènement du projet PRIMOCA en 1989 et qui a pris fin en 2001. Ce programme constitue l'un des plus grands investissements dans le développement agricole et rural de manière générale de la région de Sédhiou. Ce projet intégré est intervenu sur toutes les composantes des activités socioéconomiques de la région de Sédhiou¹.

¹ Au temps du PRIMOCA, Sédhiou était encore département dans la région de Kolda et la zone d'intervention du projet couvre la superficie de l'actuelle région en intégralité.

Ainsi :

- De 1979 à 1990 : Cette période correspond à l'avant-PRIMOCA ;
- De 1991 à 2000 : Cette période correspond au début des réalisations du PRIMOCA ;
- De 2001 à 2014 : Cette période correspond à l'après-PRIMOCA.

1.4. Traitement et analyse des données

Les bases de données nous ont permis de faire les analyses préliminaires sur les thématiques de cette étude à savoir la production agricole, la démographie et la sécurité alimentaire au niveau de la région de Sédhiou. Le tableur Excel est utilisé pour effectuer les analyses tendanciennes, les calculs de base et les graphiques.

Chapitre II : Présentation de la région de Sédhiou

2.1. Sédhiou avant les réformes administratives de 2008

La région de Sédhiou se situe dans la région naturelle de la moyenne Casamance. Elle appartenait à la région administrative de la Casamance naturelle dans l'ancien découpage administratif du territoire national du Sénégal des années 1960 jusqu'en juillet 1984, année à laquelle elle s'est retrouvée comme département de la région de Kolda suite à une nouvelle réforme administrative.

En effet, à l'accession des indépendances du Sénégal, le pays comptait 7 régions naturelles dont la Casamance. La région de la Casamance était composée des régions actuelles de Ziguinchor, de Kolda et de Sédhiou. En 1984, la région de Kolda a été créée par la loi 84-22 du 22 Février 1984 modifiant la loi 72-02. Cette nouvelle réforme a vu la région de la Casamance divisée en deux régions : Kolda et Ziguinchor. La région de Kolda était composée suite à ce nouveau découpage de 1984, des départements de Kolda², de Sédhiou³ et de Vélingara⁴ (Service Régional de la Prévision et de la Statistique de Kolda, 2004).

Ensuite, en 2008, suite aux nouvelles réformes portant sur la loi 2008-14 du 18 mars 2008, la nouvelle région de Sédhiou qui correspondait administrativement au département de Sédhiou a été créé (ARD-Sédhiou, 2013). Au plan de l'organisation administrative, le décret 2008-747 du 10 juillet 2008 précise le découpage de la région en 3 départements : Bounkiling, Goudomp, Sédhiou. Ces départements sont subdivisés en 9 arrondissements :

- Boghal, Bona, Diaroumé, dans le département de Bounkiling ;
- Diendé, Djibabouya, Djiredji, dans le département de Sédhiou ;
- Djibanar, Karantaba, Simbandi Brassou, dans le département de Goudomp.

Avec l'acte de la décentralisation, 10 localités avaient un statut de commune : Bounkiling, Madina Wandifa, Goudomp, Samine, Tanaff, Diattacounda, Diannah Malary, Marsassoum, Sédhiou, Ndiamacouta (ARD-Sédhiou, 2013).

Pour les communautés rurales, elles étaient au nombre de 33, réparties ainsi entre les trois départements :

- Département de Bounkiling : Boghal, Bona, Diacounda, Diambaty, Diaroume, Djinany, Faoune, Inor, Kandion Mangana, Ndiamalathiel, Tankon ;
- Département de Goudomp : Baghere, Dioudoubou, Djibanar, Kaour, Karantaba, Kolibantang, Mangarougou Santo, Niagha, Simbandi Balante, Simbandi Brassou, Yarang Balante ;
- Département de Sédhiou : Bambali, Bemet Bidjini, Biannah Ba, Diende, Djibabouya, Djiredji, Koussy, Oudoucar, Sakar, Same Santa Peulh, Sansamba (PRDI de Sédhiou, ARD-Sédhiou, 2013).

En 2013, avec l'acte 3 de la décentralisation, ces communautés rurales sont érigées en communes.

² Composé de la commune de Kolda et des arrondissements de Dabo, de Dioulacolon et de Médina Yoro Foula.

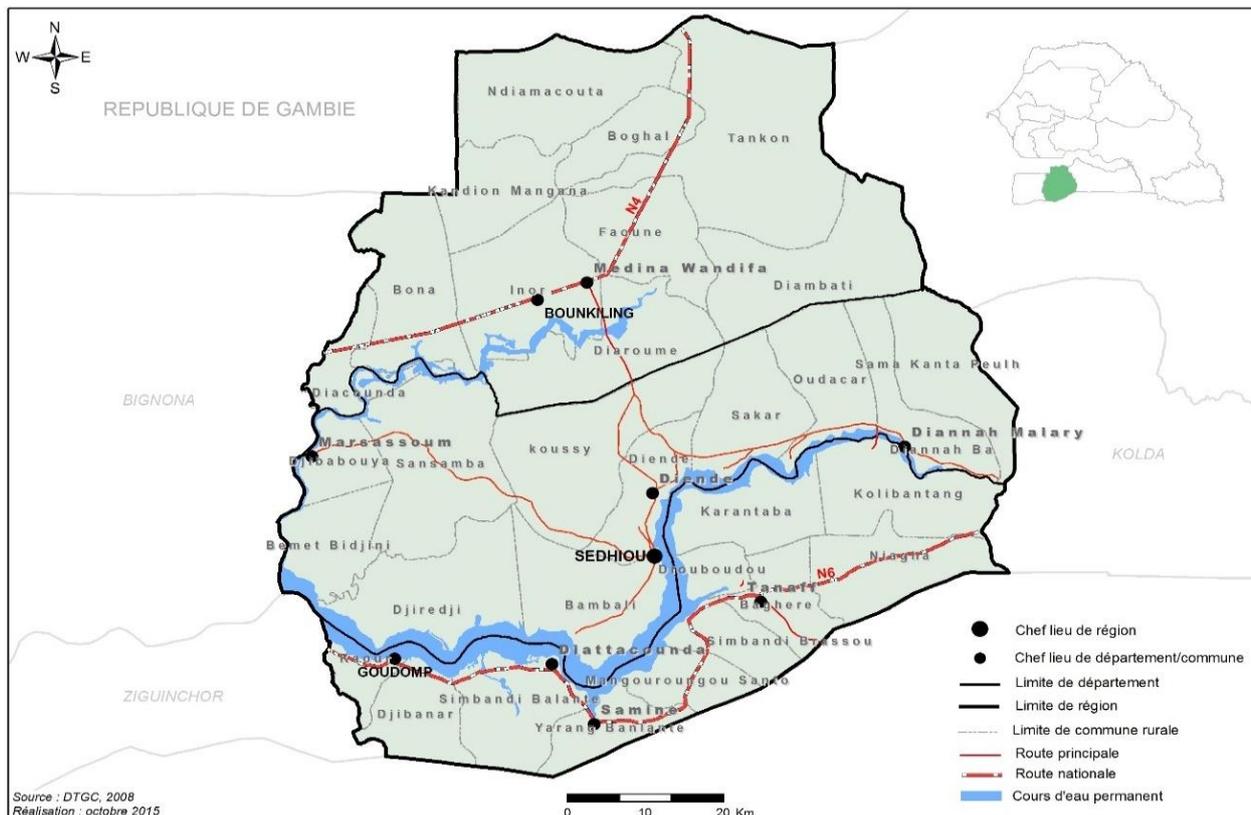
³ Composé des communes de Sédhiou, de Goudomp, de Marssassoum et des arrondissements de Bounkiling, de Diattacounda, de Diendé, de Djibabouya et de Tanaff.

⁴ Composé de la commune de Vélingara et des arrondissements de Bonconto, de Kounkane et Pakour.

2.2. Situation géographique de la région de Sédhiou

La région de Sédhiou est composée des départements de Sédhiou, de Goudomp et de Bounkiling. Elle s'étend sur une superficie de 7 330 km², soit 3,7 % du territoire national. Elle est limitée, au Nord, par la République de Gambie, au Sud, par les Républiques de Guinée Bissau et de Guinée Conakry, à l'Est, par la région de Kolda, à l'Ouest, par la région de Ziguinchor (ANSD 2015b).

Figure 1. Carte administrative de la région de Sédhiou



Source : Auteurs, à partir des données du cadastre de Sédhiou, 2015

2.3. Caractéristiques démographiques de la région de Sédhiou

En 2013, le recensement de la population, dans la région de Sédhiou, a dénombré 452 994 habitants soit 3,35 % de la population nationale. La densité est de 62 habitants/km² et le taux d'accroissement intercensitaire de 2,6 % entre 2002-2013. La population est caractérisée par sa jeunesse avec 60,2 % de la population de moins de 20 ans et 4,8 % seulement de 60 ans et plus pour l'année 2013 (ANSD 2015b).

Les principales ethnies dans la région sont Mandingue, Peulh, Balante, Diola, Manjaque, Mancagne, Wolof, Sarakholé et Bambara (Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire de Kolda, 1991).

2.4. Caractéristiques biophysiques de la région de Sédhiou

La région de la moyenne Casamance présente les caractéristiques physiques générales que l'on retrouve dans la vaste région naturelle de la Casamance.

2.4.1. Le climat

La Moyenne Casamance a un climat de type Soudano-sahélien. C'est une région assez arrosée par la pluie qui peut atteindre 1 400 mm en année pluvieuse. La saison des pluies s'étale en moyenne sur cinq-six mois, de mai à octobre-novembre. La moyenne des précipitations varie entre 800 mm et 1 200 mm dans la moyenne Casamance avec une grande variabilité (Bacci et al., 2013).

La moyenne Casamance présente des températures constantes pour l'année entier avec une variation de l'ordre de 5°C entre le mois le plus froid et le mois le plus chaud (Bacci et al., 2013).

2.4.2. Le relief

On distingue trois grands ensembles géomorphologiques dans la région de la moyenne Casamance (Manzelli et al., 2015) :

- Les plateaux qui appartiennent au continental terminal à relief généralement plat ;
- Les vallées qui sont des zones plus ou moins inondables, entaillent les plateaux par des milliers d'axes naturels de drainage ;
- Les terres de transition que l'on retrouve entre les plateaux et les vallées, composées de pentes et de terrasses.

2.4.3. Les sols

Les formations pédologiques sont définies par la géomorphologie et l'hydro morphologie des unités du paysage. À cet égard, on peut distinguer (Manzelli et al., 2015) :

- Au niveau des plateaux, les formations les plus fréquentes sont les sols rouges ferrallitiques, sablo-argileux avec une teneur en matière organique très faible ;
- Au niveau, des vallées, on retrouve les sols hydro morphes proprement dits souvent exempts de salinité ;
- Sur les pentes et les terrasses, se trouvent des sols hydro morphes de transition (sols gris) bien représentés en Moyenne Casamance.

À côté de cette description des sols suivant la topo séquence, on retrouve également les sols halomorphes, le long du fleuve Casamance et de ses affluents dans la région de Sédhiou. Ce sont des sols de mangroves et de tannes. Ils présentent souvent des problèmes de salinité limitant son exploitation à des fins agricoles (Manzelli et al., 2015).

2.4.4. La végétation

Le type de végétation est défini par la pluviométrie, les activités anthropiques et la nature des sols ou de la roche mère. Les principales formations végétales que l'on trouve dans la région de Sédhiou sont (ANSD, 2015b) :

- La savane arborée qui domine le couvert végétal ;
- La palmeraie qui abrite d'importants peuplements de palmiers à huile (*Eleais guineensis*) avec des superficies estimées environ à 25 000 ha.

La mangrove localisée dans les Bolongs et le long du Soungrougrou, est composée de *Rhizophora racemosa* en bordure et d'*Avicenia* en vasière.

Cependant, on y trouve des niches de forêts qui sont souvent classées. La région de Sédhiou compte 12 forêts classées qui s'étendent sur une superficie de 83 543 ha (ANSD, 2015b).

2.4.5. Les ressources fauniques

Le potentiel faunique de la région est constitué du gibier à poils et à plumes. Les principales espèces répertoriées sont les phacochères, les biches, les singes, les tourterelles, les pintades, les perroquets, les pigeons verts, les perdrix, les oies et canards sauvages, etc. Pour ce qui est de l'avifaune, la région constitue une plateforme assez importante dans la migration de certaines espèces telles que les cigognes et les anatidés (ANSD, 2015b).

2.4.6. Les ressources hydrauliques

La région de Sédhiou dispose d'un réseau hydrographique assez dense composé essentiellement du fleuve Casamance, de l'affluent Soungrougrou, de mares temporaires et permanentes et de bolongs (ANSD, 2015b).

En outre, la nappe maestrichtienne y est accessible à moins de 160 m dans certaines localités. Quant à la nappe lutétienne, elle est exploitable à moins de 60 m à l'Ouest de la région avec des débits de 200 à 300 m³/h. La nappe semi-profonde résidant dans les sables, peut être atteinte entre 50 et 150 m de profondeur. Les nappes continentales alimentées par les pluies et les cours d'eau se situent à des profondeurs de moins de 40 m (ANSD, 2015b).

2.4.7. Les ressources piscicoles

Les formes de pêche que l'on trouve dans la région de Sédhiou sont la pêche lagunaire et la pêche fluviale à travers le fleuve Casamance et ses affluents (ANSD, 2015b).

2.5. Focus sur les interventions dans le secteur agricole de la région de Sédhiou

Depuis l'accession du Sénégal à la souveraineté internationale, plusieurs projets et programme de développement ont été exécutés en moyenne Casamance avec pour objectif principal le développement rural. L'évolution de la productivité agricole est fortement corrélée avec les impacts des différentes interventions effectuées dans la région de Sédhiou du début des indépendances à nos jours.

A partir des éléments retrouvés dans la bibliographie, une analyse diachronique de l'ensemble de ces projets est faite.

- **La Société de Développement Agricole et Industriel de la Casamance (SODAICA)**

La SODAICA a été créée en 1963 et elle a mené ses activités à Séfa de 1967 et 1972. Elle avait comme objectif :

- ⇒ Le développement de la riziculture de vallée avec l'exploitation de 8 000 ha ;
- ⇒ La culture du maïs sur 15 000 ha ;
- ⇒ La production de l'arachide de bouche sur les plateaux du périmètre de Séfa sur 5 800 ha ;
- ⇒ La mise en place d'un ensemble d'infrastructures de transformation des produits locaux (PADERCA, 2008).

- **Le projet Sénégal-USAID de développement agricole de la Casamance**

Ce projet intervenait dans les départements de Kolda, de Sédhiou et de Bignona. Il a débuté en 1966 et il était axé sur la mise en valeur hydro-agricole de terres de bas-fond et de plateaux. Les objectifs du projet sont entre autre :

- ⇒ Accroître la production agricole par une intensification des systèmes de culture ;
- ⇒ Diversifier la production agricole (PADERCA, 2008).

- **Mission Chinoise de Formose**

La mission chinoise était établie au Sénégal en 1963 suite à un accord entre le Sénégal et Taiwan. Elle intervenait en Casamance de manière générale. A Sédhiou, la mission est intervenue à Goudomp et à Diaroumé dans le Bounkiling. Cette mission avait comme objectif principal d'apporter une assistance technique aux paysans pour une amélioration des rendements rizicoles et maraichers (PADERCA, 2008).

- **Le projet bananier**

Ce projet a été créé en 1967 et intervenait dans le « Balantecounda » au sud de la région de Sédhiou. Elle avait pour objectif principal de produire une quantité suffisante de bananes afin de diminuer les importations du Sénégal en cette spéculacion (PADERCA, 2008).

- **Le Projet Rizicole de Sédhiou (PRS) : Phase 1**

Ce projet a été créé en 1972 et financé par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et la Caisse Centrale de Coopération Economiques (CCCE). Ce projet intervenait seulement dans l'actuelle région de Sédhiou. Ce projet avait comme objectif majeur de résorber le gap en cultures vivrières noté dans la région de Sédhiou à l'époque avec un développement de la riziculture (PADERCA, 2008).

- **Le Projet Rizicole de Sédhiou (PRS) : Phase 2**

Cette seconde phase du projet a duré que six ans (1976-1982) et avait comme objectif principal la réorganisation de la structure responsable du projet afin de revaloriser les potentiels agricoles de la moyenne Casamance. Dans cette deuxième phase, le projet s'est étendu sur d'autres spéculacions notamment l'arachide, le mil et le maïs (PADERCA, 2008).

- **La Société de Mise en Valeur Agricole de la Casamance (SOMIVAC)**

La société a été créée en 1976 en tant qu'instrument de développement intégré de la Casamance. Les objectifs assignés à la SOMIVAC sont notamment le développement des cultures vivrières dans l'optique de l'autosuffisance alimentaire du pays. La SOMIVAC a été dissoute en 1990 (PADERCA, 2008).

- **Le Projet de Petits Périmètres Bananiers**

Ce projet couvrait les arrondissements de Diendé et de Diattacounda dans la moyenne Casamance et était placé sous le contrôle et la supervision de la SOMIVAC (PADERCA, 2008).

- **Le Projet de Gestion de l'Eau dans la zone sud (PROGES)**

Le PROGES a été créé et financé par le gouvernement du Sénégal et l'USAID en août 1988 sur une durée de 8 ans. Il avait pour objectifs de favoriser une méthodologie de développement reproductible en Casamance en vue de répondre à l'urgente nécessité d'aider les populations à récupérer les terres perdues autrefois productives, et d'améliorer durablement leurs moyens de subsistance (PADERCA, 2008).

- **Le Projet Rural Intégral de Développement de la Moyenne Casamance (PRIMOCA)**

Le PRIMOCA a été créé en 1989. Il a été déroulé sur deux phases :

- ⇒ Phase 1 : de 1989 à 1995
- ⇒ Phase 2 : de 1999 à 2001

Ce projet est le fruit de la coopération sénégalaise-italienne. Le projet a intervenu intégralement dans la région de Sédhiou avec un budget considérable de plus de 25 milliards de FCFA. Le projet se caractérise par :

- ⇒ Une approche globale qui intègre toutes les composantes économiques, sociales et culturelles du développement ;
- ⇒ Une interaction poussée entre urgence et développement ;
- ⇒ Une flexibilité des interventions qui permet l'adaptation périodique et continue du programme d'intervention aux réalités du cadre en évolution ;
- ⇒ Un consensus et une participation à tous les niveaux des bénéficiaires (PADERCA, 2008).

- **Le Fond de Développement Local de Sédhiou (FDLS)**

Le projet FDLS est financé sous forme de don par l'Italie pour appuyer le développement local de Sédhiou à la fin du PRIMOCA. Le fond a signé une convention d'accord avec l'ensemble des services techniques de développement de la région de Sédhiou. D'un coût global de 2,5 milliards, le FDLS pour une durée de 3 ans (2007-2010), avait pour objectif principal d'appuyer les initiatives communautaires de lutte contre la pauvreté.

- **Le Projet d'Appui au Développement Rural en Casamance (PADERCA)**

Créé en 2006, le PADERCA est déroulé sur deux phases (2007-2011 et 2012-2014). La moyenne Casamance et la basse Casamance sont les zones d'intervention du projet. Le PADERCA appuie le développement rural de manière spécifique et il est axé sur la préservation et la valorisation du capital productif (eaux, terres et forêts).

- **Le Programme d'Appui au Développement Economique de la Casamance (PADEC)**

Le PADEC a pour objectif de contribuer à réduire l'incidence de la pauvreté des ménages de la Casamance. Le projet intervient principalement sur la mise en valeur du potentiel agricole et agro-alimentaire de la Casamance par l'appui des petits producteurs et des petites productrices sur les filières porteuses. Le Programme est réalisé sur une période de cinq (05) ans dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda.

- **Le Programme des Domaines Agricoles Communautaires (PRODAC)**

Le PRODAC vise à répondre à la problématique de l'emploi au Sénégal et celui des jeunes en particulier. Il procède par la création de pôles agricoles structurants par la mise en place de grands domaines agricoles pouvant aller de 1 000 à 5 000 ha dans le pays.

Dans la région de Sédhiou, le programme accompagne le domaine agricole de Séfa dans sa réhabilitation.

- **Le programme d'Appui au Programme National d'Investissement dans l'Agriculture au Sénégal (PAPSÉN)**

PAPSÉN vise à renforcer la sécurité alimentaire des zones d'intervention et promouvoir le développement local à travers l'augmentation des productions agricoles et des revenus des populations rurales. En particulier, PAPSÉN vise le développement d'un système agricole innovant et durable.

Dans sa composante en Casamance⁵, PAPSEN intervient particulièrement dans la production rizicole avec le but de rendre cette production moderne et rentable à travers l'introduction d'innovation technologique, l'amélioration des techniques traditionnelles et l'amélioration de l'accès aux marchés des producteurs. Sa stratégie se base sur :

- ⇒ L'identification des contraintes majeures à surmonter et des ressources inexploitées ou potentiellement exploitables ou recouvrables ;
- ⇒ La mise à disposition des technologies et d'innovations pour la valorisation des ressources ;
- ⇒ L'adoption d'un processus participatif avec les producteurs pour renforcer l'appropriation des technologies et innovations introduites.

⁵ PAPSEN a aussi une composante qui intervient dans les régions de Thiès, Diourbel et Fatick pour le développement de l'horticulture.

Chapitre III : Analyse de la dynamique de la production agricole

Le secteur agricole de la région de Sédhiou présente une diversification productive ainsi répartie :

- Les cultures vivrières essentiellement composées de céréales (riz, mil, sorgho, maïs et fonio) et de niébé.
- Les cultures de rentes composées essentiellement de l'arachide, du sésame et du coton.
- Les cultures maraichères composées essentiellement de gombo, de patate douce, de piment, de concombre, de Jaxatou, et de pastèque.
- Les cultures fruitières composées essentiellement de mangue, d'anacarde, de banane, d'agrume.

L'activité agricole suit la topo séquence de la région. Au niveau des terres de plateaux, on retrouve les cultures céréalières à l'exception du riz pluvial de vallée, les cultures de rente, l'arboriculture, ainsi que certaines cultures maraichères. Au niveau des vallées et bas-fonds, on retrouve les cultures maraichères qui sont pratiquées souvent en contre saison, et la riziculture.

On note une division sexuelle du travail chez les populations mandingues et chez les autres ethnies localisées notamment au sud de la région dans le département de Goudomp et au centre dans le département de Sédhiou. Notamment les hommes sont responsables des cultures de plateau alors que les femmes sont responsables des cultures de vallée.

L'agriculture est essentiellement pluviale et l'irrigation est quasi inexistante.

3.1. Les politiques agricoles dans la région de Sédhiou

3.1.1 De 1979 à 1990

L'agriculture dans la région de Sédhiou est caractérisée par une faiblesse de la diversification des cultures. La production était essentiellement constituée des céréales traditionnelles pour les cultures vivrières, de l'arachide et du coton pour les cultures de rente. L'essentiel de la production est consommé et l'utilisation d'intrants est très faible.

Le riz constitue une denrée stratégique sur le lequel était accès une grande partie des interventions avec l'exemple du PRS dans les années 1970, de la SOMIVAC dans les années 1980. Ces organisations misaient beaucoup sur l'aménagement et la protection des terres arables afin d'augmenter la productivité. L'augmentation de la production était l'un des principaux objectifs de ces interventions en vue de résorber le déficit vivrier et de se mettre à l'abri d'insécurité alimentaire.

Les sécheresses répétitives qu'a connue le Sénégal dans les années 1970 et au début des années 1980 a entraîné la réduction des eaux douces provoquant un processus de salinisation des vallées et la perte d'une bonne partie des terres riz cultivables. Cette situation entraîne l'orientation de la production agricole vers les terres de plateau avec l'avènement du riz pluvial. Le maïs continue de gagner de l'espace dans le système de culture surtout champs de case. Le coton se généralise au niveau des plateaux pour renforcer la culture de rente.

En 1980, le Projet Rural de Sédhiou (PRS) a effectué une étude diagnostique des exploitations agricoles de la région de Sédhiou. Cette étude a montré que le nombre d'actif de l'exploitation varie selon les ethnies établies dans la région et selon les localités. Chez les mandingues et les peulhs, on retrouve des

exploitations agricoles de 7 actifs, chez les diolas et les balantes 6 actifs et 5 actifs chez les mancagnes et les manjaques.

En effet, les mandingues sont les premiers à occuper la région de la moyenne Casamance suivi des Peulhs et des Balantes et leurs exploitations sont très grandes en taille. Les diolas sont venus de la basse Casamance. Les ethnies mancagnes et manjaques se sont installées dans la moyenne Casamance tardivement notamment lors de la période des troubles politiques de la Guinée Bissau. Une bonne partie de cette population est retournée en Guinée Bissau à la fin de la guerre. La population agricole restée s'est rétréci entraînant une faiblesse de la main d'œuvre agricole. En outre, les ethnies mancagnes et manjaques sont caractérisées par des familles de petite taille contrairement aux mandingues qui présentent des familles très nombreuses.

Cependant, dans la riziculture, la main d'œuvre est exclusivement féminine avec l'exploitation du riz dans les vallées, selon la tradition mandingue et des autres ethnies retrouvée en basse Casamance notamment les balantes et les peulhs. Par contre, chez les diolas de la moyenne Casamance, on retrouve deux systèmes de travail : le système le plus commun en Afrique subsaharienne avec les hommes et les femmes qui travaillent sur les mêmes parcelles, mais n'effectuant pas les mêmes activités (les hommes font notamment le labour, la récolte manuelle, le battage manuelle, et les femmes assurent le reste des travaux) et le système diola dit «mandinguisé» où la division sexuelle du travail est nette. Aujourd'hui c'est la dernière qui prévaut.

L'équipement agricole est rudimentaire. Le parc de matériels agricoles est constitué essentiellement de matériels manuels, ce qui entraîne un travail superficiel de la terre notamment au niveau des vallées agricoles.

Sur le plan des intrants agricoles, la moyenne Casamance avait pris un bon départ à la fin des années 1960 avec la création de la SODAICA en 1963, qui a hérité de la compagnie générale française des oléagineux tropicaux (CGOT), bien vrai que l'arachide était la principale spéculation sur lequel intervenait la structure étatique, le riz avait aussi sa place dans les politiques de diversification de la SODAICA avec l'exploitation de 8 000 ha de riz dans les vallées (PADERCA, 2008). La SODAICA intervenait à travers le centre de Séfa qui constitue avec Djibélor les deux pôles de multiplication de variétés développées par la recherche (ISRA et ADRAO⁶).

Par la suite, est venu en 1972 le Projet Rural de Sédhiou (PRS) dans sa phase I. Ce projet intervenait exclusivement sur la riziculture. Plusieurs variétés de riz pluvial ont été introduites par le PRS. Actuellement certaines variétés qui portent des noms locaux et que l'on considère comme locale sont issues des recherches du PRS.

Après plus de 30 ans ces variétés, sans un plan de renouvellement du capital semencier, sont devenues locales en suivant un processus d'adaptation progressif et mutualisées par les agriculteurs locaux.

A cela s'ajoute les recherches sur la sélection variétale menées par le centre de l'ISRA à Djibélor au début des années 1970. Le PRS proposait également des services de vulgarisation agricole aux paysans, ce qui facilitait l'adoption par les paysans des nouvelles variétés homologuées. Ainsi, durant les années 1980, beaucoup de variétés suivant les agrosystèmes de plateau, nappe et bas-fond et mangrove, étaient homologuées et suivies.

Au niveau des zones encadrées par la SOMIVAC, les consommations annuelles d'engrais ont varié entre 3 133 et 4 309 T de 1976 à 1981. Il y a eu un effondrement complet à partir de 1982 (Bonfond, 1987). En effet, la consommation en engrais minéral dans la région de Sédhiou se situe entre 1,9 et 2,6 kg/ha lors de la campagne 1983-1984 moyenne Casamance (Bonfond, 1987).

⁶ ADRAO est l'ancienne appellation d'AfricaRice.

La commercialisation des produits agricoles est très peu développée. Seule l'arachide dispose d'un véritable circuit de commercialisation bien structuré.

3.1.2. De 1991 à 2000

Les années 1990 sont marquées par la Nouvelle Politique Agricole (NPA) du Sénégal définie en 1984 dans le cadre du plan d'ajustement structurel (PAS) à moyen terme et à court terme proposé par les bailleurs de fonds (FMI, Banque Mondiale). Trois mesures phares ont été prises sur l'agriculture au Sénégal (PRIMOCA, 1990) :

- Agir à la base pour un développement économique viable à travers les structures locales ;
- Réadapter l'encadrement rural par une réorganisation et une capacitation des structures à la base qui passe par un renforcement des organisations de producteurs (OP, coopératives, etc.) ;
- Impliquer davantage le secteur privé dans l'agriculture notamment dans l'approvisionnement en intrants agricoles.

Cette situation induit à une libéralisation du secteur agricole afin d'encourager les initiatives privées naissantes dans l'activité agricole et agroalimentaire en amont et en aval de la production.

L'un des impacts de ces mesures au niveau de la région de Sédhiou est la dissolution en 1990 de la Société de Mise en Valeur Agricole de la Casamance (SOMIVAC) qui a été créée en 1976 et qui faisait office de conseil agricole et rural (CAR) en vue de promouvoir le développement agricole notamment le développement rizicole dans la Casamance à l'instar de la SAED dans le nord du pays. Cette situation a entraîné une désorganisation structurelle du secteur agricole provoquant un échec vers des ambitions futures de la Casamance d'être un grand pôle de développement agricole bien structuré.

Néanmoins, l'activité agricole de la région connaît une nouvelle tournure sur cette période avec le démarrage des activités du PRIMOCA en 1990. Le projet a misé sur un développement intégré de la région en mettant au premier plan l'intensification de la production agricole particulièrement le riz. Pour booster l'agriculture, toute une panoplie de réalisations de la production à la commercialisation avec la construction d'infrastructures (aménagements, pistes de production, magasins de stockage, etc.) ont été effectuées. Ces actions ont permis de désenclaver et d'augmenter la productivité agricole.

Le PROGES se trouve également dans le décor avec de nombreux ouvrages anti-sel et de rétention d'eau afin de lutter contre la salinisation qui ne cesse de prendre du terrain et de récupérer des terres agricoles jadis non cultivables.

En effet dans les années 1990, l'accent était mis sur la revalorisation des terres de vallée pour augmenter la production rizicole après les séries de sécheresse qu'a connu le pays dans les années 1970 et 1980 et qui avait provoqué un déficit alimentaire par une chute de la production de riz. Ainsi pendant cette période, des pics de production de riz de plus 30 000 T ont été obtenus.

Durant cette période, le déplacement du riz au niveau des plateaux continue. Le mil se multiplie également dans les plateaux comme substitut au riz pour les besoins de consommation et cette pression sur les terres de plateau a entraîné une augmentation conséquente du déboisement, ce qui amplifie la dégradation et l'appauvrissement des terres avec des phénomènes comme l'érosion. En plus, les cultures de rente se diversifient avec le sésame qui gagne de l'espace dans les terres du plateau.

En même temps, la recherche agricole devient de plus en plus faible avec notamment la baisse des activités du centre de Séfa. Cependant, dans les années 1990, le PRIMOCA a introduit plusieurs variétés de riz selon les agrosystèmes dans la région de Sédhiou.

Dans cette période, la taille moyenne des exploitations est de 14 personnes par exploitation. Le nombre d'actif agricole est de 9,21 en moyenne par exploitation. La superficie cultivée par actif est de 0,44 ha. (PRIMOCA, 1990).

Lors de la campagne 1995-1996, le nombre de personnes moyennes par ménage agricole recensé est de 11 dans la région (5 hommes et 6 femmes). Le nombre d'actif agricole est 8 et le taux d'inactivité⁷ est de 31 %. La superficie cultivée par actif est de 0,22 ha pour l'arachide et 0,40 ha pour les céréales (Division des statistiques agricoles-Ministère de l'Agriculture, 1996).

Le matériel agricole reste très léger composé essentiellement de la traction animale. Les ménages équipés en animaux de trait représentent 63 %, ceux équipés en charrues 41 %, ceux équipés en semoirs 28 %, ceux équipés en houes 32 %, et ceux équipés en souleveuses représentent seulement 5% des ménages (Division des statistiques agricoles-Ministère de l'Agriculture, 1996).

3.1.3. De 2001 à 2014

Sur la période 2001-2014, l'agriculture dans la moyenne Casamance est marquée par une forte diversification de la production avec l'avènement des productions orientées à la commercialisation (cultures maraichères, mangue, anacarde, banane, apiculture, ostréiculture, autres produits forestiers) qui sont encouragées par les nouveaux projets intervenants (par exemple PADERCA et PADEC).

L'arachide reste la principale culture de rente à plein champ bien que d'autres cultures s'ajoutent, par exemple la culture de la pastèque, et les cultures maraichères se diversifient avec le jaxatou, l'aubergine, le piment, le concombre, la courge et le gombo.

Les interventions prennent en compte de plus en plus le marché pour la commercialisation des produits agricoles afin d'augmenter le revenu des producteurs. L'approche chaîne de valeur est adoptée pour renforcer les filières orientées à la commercialisation soit dans les cultures vivrières soit dans les cultures de rente.

La période est caractérisée par une volonté forte de l'Etat du Sénégal à booster la production agricole dans la région pour lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire qui ne cessent de grimper dans partie de la Casamance naturelle. Les interventions publiques et privés se multiplient davantage à travers les programmes sectoriels et multisectoriels.

En tout cas, les cultures vivrières restent la priorité pour assurer la sécurité alimentaire des ménages et la riziculture reste la cible principale de ces interventions pratiquement dans toute la Casamance.

Cependant, les contraintes liées à la production se multiplient avec la dégradation de certaines vallées aménagées (salinisation et acidification des terres), la réduction de la main d'œuvre agricole, le niveau d'utilisation faible d'intrants performants dans la production (semences améliorées, engrais, produits phytosanitaires).

Par exemple dans la riziculture seulement 18 vallées contre 70 vallées utilisent les semences améliorées (PADERCA, 2008) et 41 % des vallées sont aménagées contre 59 % des vallées non aménagées (Manzelli et al., 2015).

De plus en plus, les projets de développement mettent l'accent sur l'utilisation de semences certifiées dans leurs interventions. Ils accompagnent la production de semences en collaboration avec les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) à travers une structuration et un renforcement des capacités

⁷ Taux d'inactivité (%) = (Nombre de personnes - nombre d'actif) / Nombre de personnes.

techniques et organisationnelles des coopératives agricoles dans le but de mettre en place du capital semencier.

A cela, s'ajoutent les contraintes d'ordre structurelles comme les retards dans la délivrance des intrants (semences, engrais) auprès des paysans, ce qui entraîne un démarrage tardif des campagnes agricoles.

Enfin, la main d'œuvre s'est rétrécie au fil des années notamment en milieu urbain avec les nouvelles opportunités économiques qu'offrent les activités non agricoles. En 2010, une équipe de l'ISRA-BAME a effectué une étude sur les exploitations agricoles familiales de toute la Casamance naturelle et elle a trouvé une moyenne de 6 actifs agricoles dans la région.

De nos jours, la main d'œuvre dans la riziculture de vallée diminue de plus en plus à cause de son non renouvellement. Dans le plateau, le même scénario s'y déroule avec le vieillissement de la main d'œuvre homme. En effet, les jeunes d'aujourd'hui, hommes et femmes, sont attirés par d'autres activités non agricoles présentant des opportunités économiques considérables et qui ne leur prennent pas beaucoup de temps contrairement à la pratique ancienne de l'agriculture qui non seulement nécessite un investissement énorme en temps, mais aussi des efforts physiques intenses. Il s'y ajoute le fait que les équipements agricoles restent traditionnels et difficiles à manier.

Toutefois, la région de Sédhiou reste toujours une zone rurale, avec seulement 15 % des ménages en zone urbaine et 78,9 % des ménages exploitent entre 1 et 5 ha (ANSD, 2014).

En plus, l'agriculture reste dans la plupart des productions peu productif et traditionnel. L'équipement agricole reste rudimentaire composé essentiellement du petit matériel⁸ traditionnel à utilisation manuelle (daba, kadiando, kobadour et dabading) notamment au niveau des vallées avec les femmes. Les hommes utilisent la traction animale au niveau du plateau mais les équipements mécaniques (tracteurs, moissonneuses-batteuses) restent encore faiblement maîtrisés voire quasi existants dans la zone.

Toutefois, l'effort d'appuyer le secteur agricole se montre aussi par la création de l'ANCAR en 2001 qui permet au conseil agricole et rural de prendre une nouvelle tournure dans la région. En plus, avec l'érection du département de Sédhiou en région en 2008, qui a permis l'installation de diverses structures publiques de développement dont l'ARD, le DRDR, le SRSD, l'IREF, le SRADL, les services des pêches, l'ANA, l'IRH, la région pourrait aspirer à un développement économique grâce aux actions coordonnées dans l'ensemble de ces organisations de développement.

3.2. Les superficies emblavées

3.2.1. De 1979 à 1990⁹

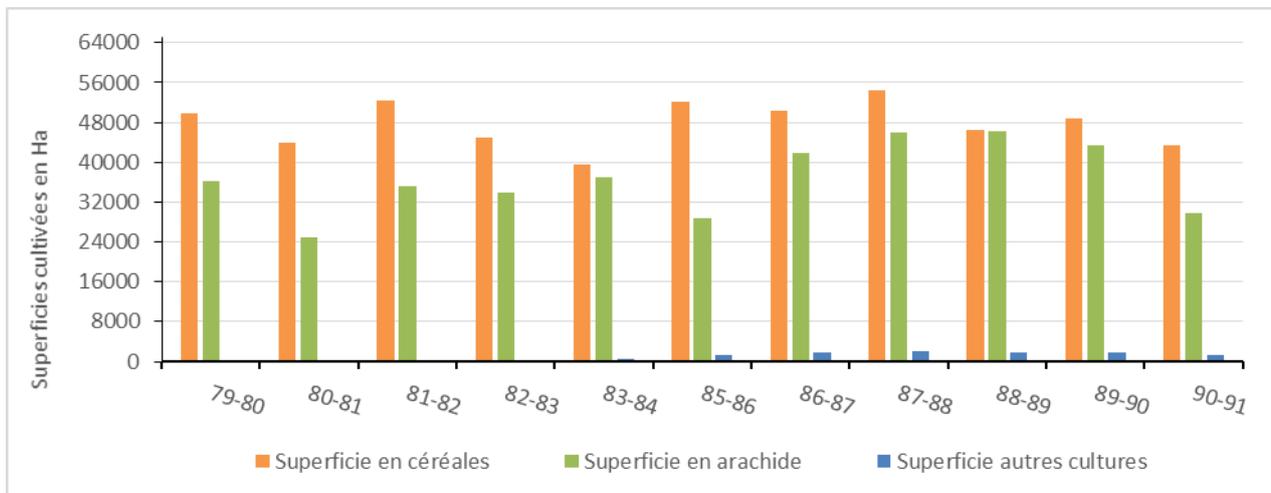
La superficie moyenne emblavée par année sur la période est de 85 928 ha. On note une particularité dans l'assolement avec une importance des superficies emblavées en arachide notamment entre les campagnes agricoles 1986-1987 et 1989-1990. Toutefois les superficies emblavées en céréalières sont plus grandes sur la période. Les superficies emblavées pour d'autres cultures composées de manioc, de niébé et de patate douce, restent très faibles (Cf. figure 2).

En effet, dans les années 1980, la production de rente était orientée principalement vers l'arachide et à l'époque des structures, comme la SOMIVAC qui a hérité de la SODAICA, ont joué un rôle important dans la diffusion et la promotion de cette culture dans la moyenne Casamance.

⁸ Matériels agricoles donnés en nom vernaculaire

⁹ Les moyennes sont calculées sur 11 campagnes agricoles à l'exception des données de la campagne agricole 1984-1985 qui sont incomplètes pour certaines spéculations.

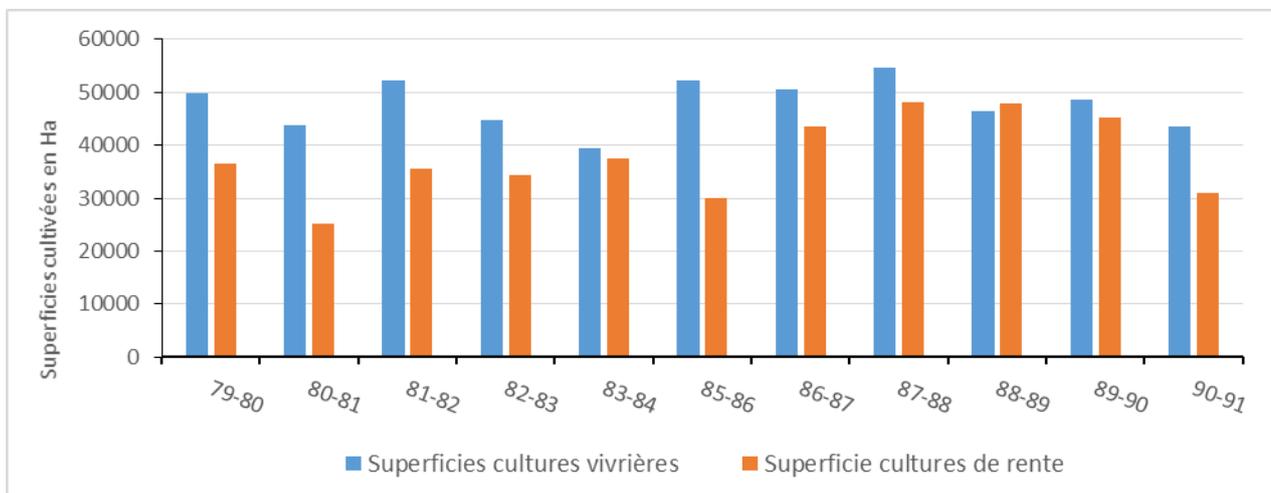
Figure 2. Evolution comparée des superficies emblavées en céréales, en arachide et en autres cultures de 1979 à 1990 dans la région de Sédhiou.



Source : Auteurs/données PRIMOCA

Les superficies emblavées en cultures vivrières sont supérieures à celles emblavées en cultures de rente dans le système de culture sur la période. Cependant, à la fin des années 1980, on observe une augmentation des superficies emblavées en cultures de rente et qui coïncide à la période où l'activité agricole se diversifie avec d'autres cultures comme le manioc, la patate et le sésame (Cf. figure 3). Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des superficies emblavées est négatif pour les deux cultures avec respectivement pour les cultures vivrières et les cultures de rente, -1.23% et -1.46%.

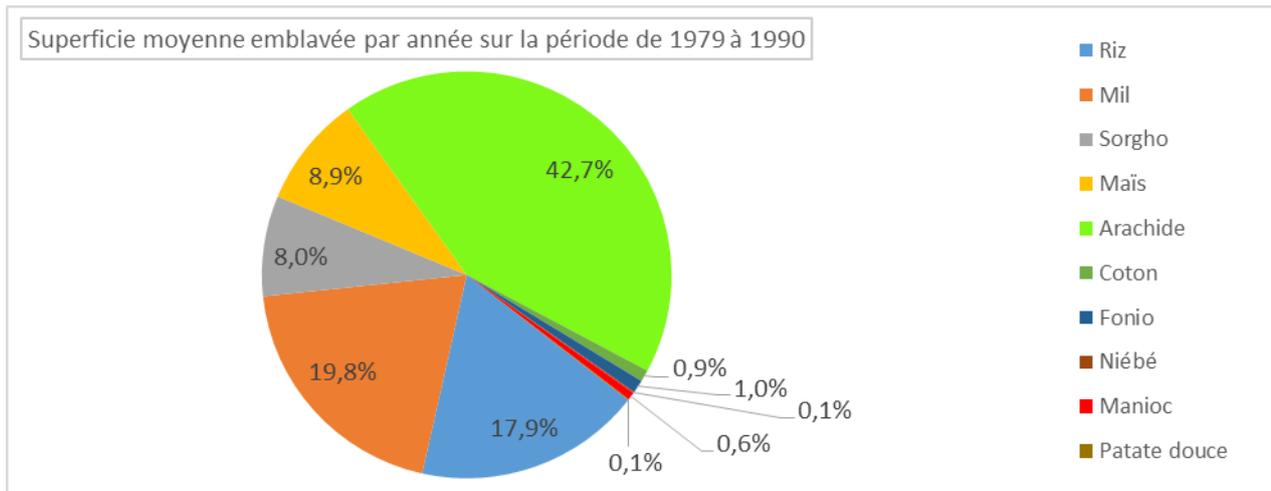
Figure 3 : Evolution comparée des superficies emblavées en cultures vivrières et en cultures de rente de 1979 à 1990 dans la région de Sédhiou.



Source : Auteurs/données PRIMOCA

Ainsi dans les années 1980, l'arachide domine largement le paysage agricole avec en moyenne 42.7 % des superficies agricoles emblavées. Les cultures céréalières s'ensuivent avec respectivement pour le riz, le mil, le sorgho, le maïs et le fonio 17,9 %, 19,8 %, 8,0 %, 8,9 %, et 1,0 %. Les superficies emblavées dans les autres spéculations restent faibles avec un total de 1,7 % seulement (Cf. figure 4).

Figure 4 : Superficie moyenne cultivée par année pour les différentes spéculations de 1979 à 1990 dans la région de Sédhiou

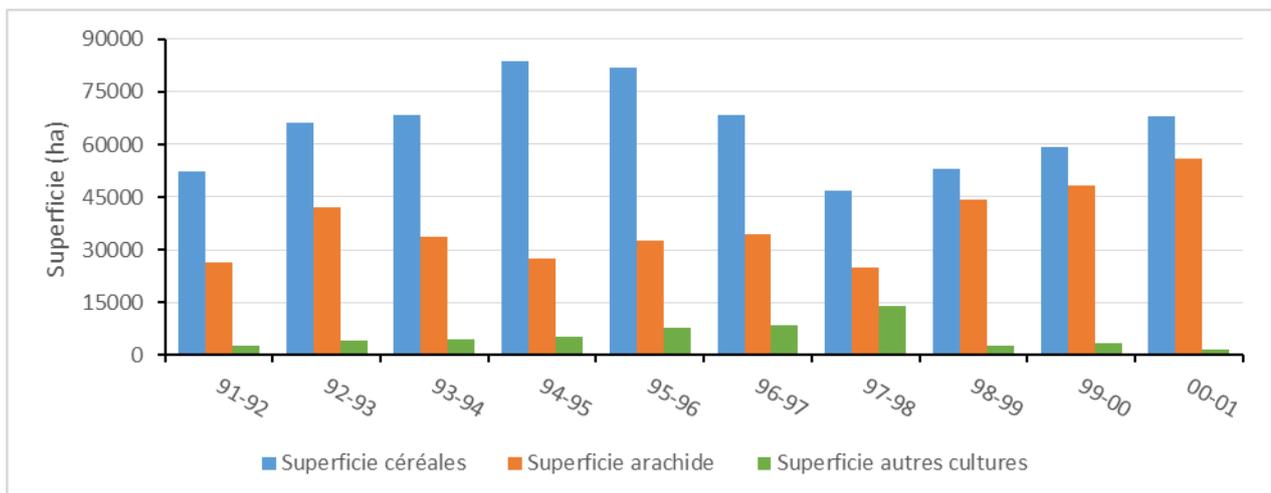


Source : Auteurs/données PRIMOCA

3.2.2. De 1991 à 2000

La superficie moyenne emblavée par année sur la période a passé de 85 928 ha sur l'intervalle (1979-1990) à 108 058 ha sur l'intervalle (1991-2000) pour toute spéculation confondue. Le coefficient de variation (CV) sur la période est de 26 %. Au début des années 1990, on note une évolution considérable des superficies emblavées en céréales avec un pic de 83 834 ha atteint lors de la campagne 1994-1995. Les superficies emblavées en arachide ont également augmenté sur la période pour atteindre un pic de 55 888 ha en 2000. Les superficies des autres cultures ont augmenté avec une moyenne de 6 274 ha de superficies cultivées par an pour toutes les autres spéculations confondues (Cf. figure 5).

Figure 5 : Evolution comparée des superficies emblavées en céréales, en arachide et en autres cultures de 1991 à 2000 dans la région de Sédhiou.

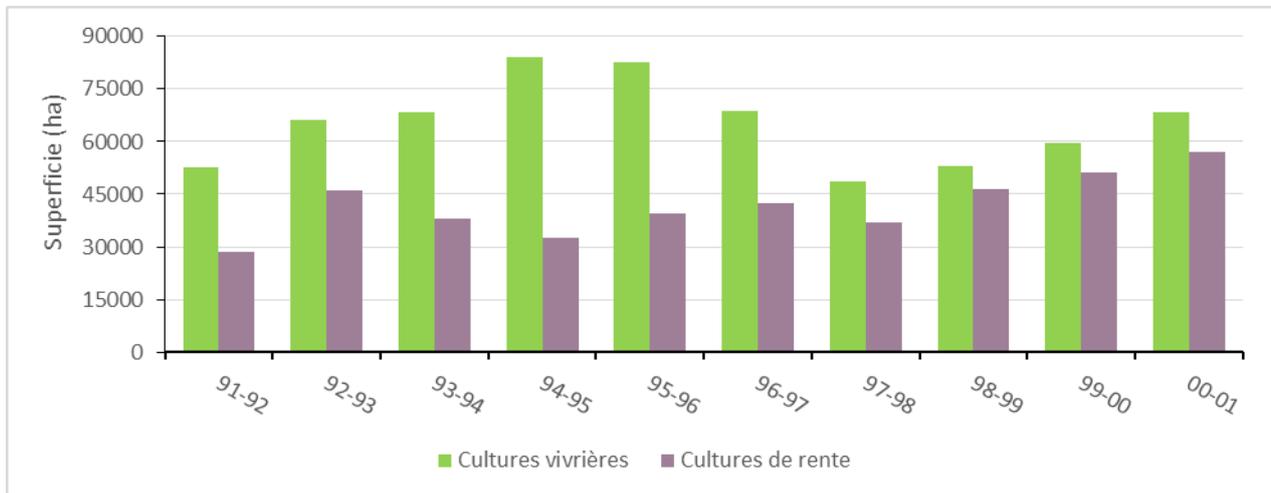


Source : Auteurs/données DRDR Kolda

Les superficies emblavées en cultures vivrières ont fortement augmenté pour atteindre un pic de 83 964 ha en 1994-1995 avant de connaître une forte baisse lors de la campagne 1997-1998. En effet, dès le début des années 1990, des projets comme le PROGES et le PRIMOCA ont fortement promu la culture du riz qui a connu un pic jamais atteint de 31 469 T en 1993-1994. Les cultures de rente se diversifient avec le sésame qui fait partie désormais du système de culture augmentant ainsi les superficies emblavées en cultures de rente.

Le PRIMOCA dès le début de ses activités au début des années 1990 a fortement promu le sésame comme une alternative aux cultures d'arachide et de coton étant donné que plus de la moitié des producteurs est composé de femmes et la culture peut être ainsi une activité génératrice de revenus pour ces femmes et donc un moyen de lutte contre la pauvreté (Cf. figure 6).

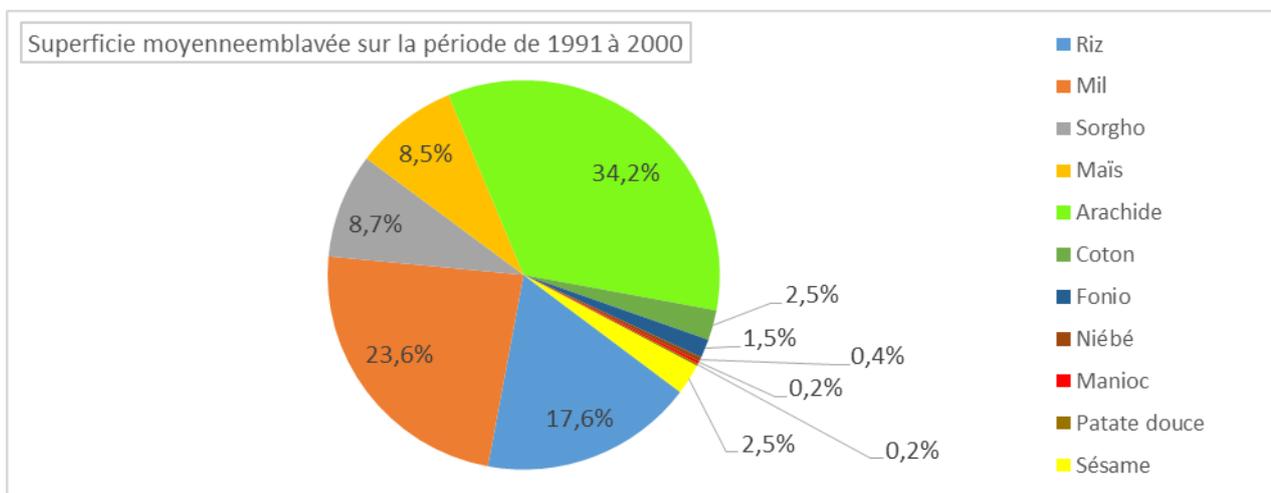
Figure 6 : Evolution comparée des superficies emblavées en cultures vivrières et en cultures de rente de 1991 à 2000 dans la région de Sédhiou



Source : Auteurs/données DRDR Kolda

L'arachide reste toujours dominante dans le système de culture dans les années 1990 (34,2 % des superficies moyennes emblavées par année sur la période pour toutes les spéculations). Cependant, l'agriculture se diversifie avec une augmentation des superficies en mil, en fonio et en coton et l'apparition de nouvelles cultures dans le paysage agricole avec le sésame (Cf. figure 7).

Figure 7 : Superficie moyenne cultivée par année pour les différentes spéculations de 1991 à 2000 dans la région de Sédhiou

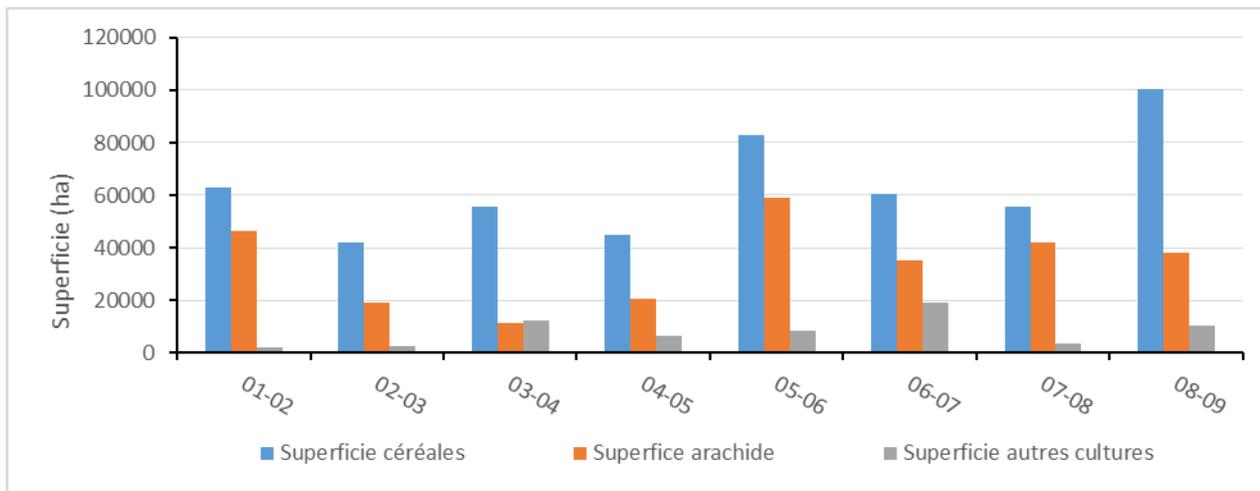


Source : Auteurs/données DRDR Kolda

3.2.3. De 2001 à 2014

La superficie moyenne emblavée sur l'intervalle (2001-2008) est de 105 276 ha. Les superficies céréalières restent dominantes dans le système de cultures avec un pic de 100 473 ha emblavées en 2008. Les superficies emblavées en arachide sont très variables passant de 11 331 ha en 2003 à 58 84 ha en 2005. L'agriculture se diversifie avec l'augmentation de la superficie emblavée en autres cultures où nous avons obtenu un pic de 19 033 ha en 2006 (Cf. figure 8).

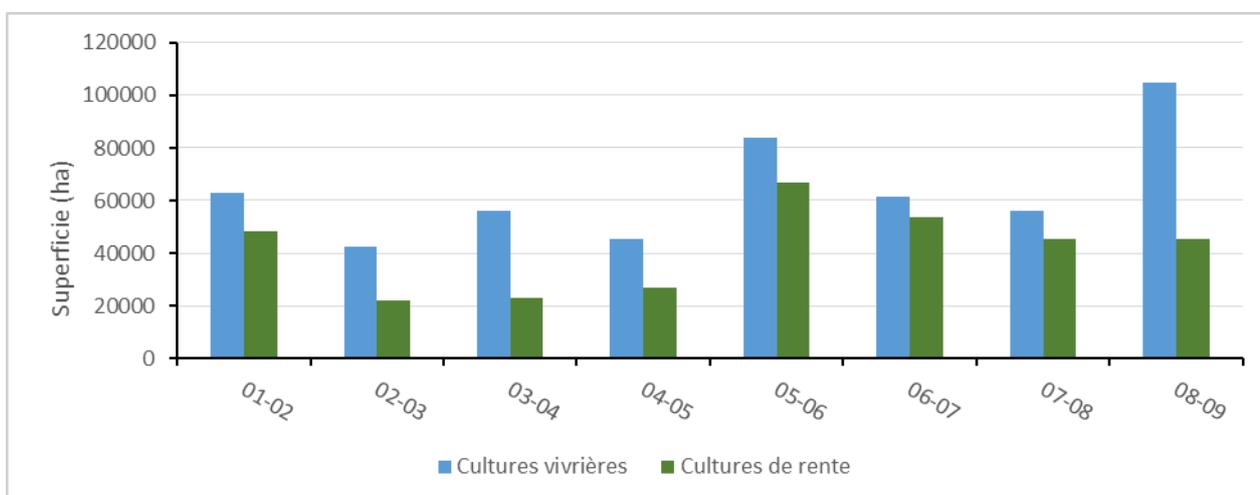
Figure 8 : Evolution comparée des superficies emblavées en céréales, en arachide et en autres cultures de 2001 à 2008 dans la région de Sédhiou.



Source : Auteurs/données DRDR Kolda

Les superficies emblavées en cultures vivrières ont évolué de façon mitigée sur la période jusqu'en 2008 année à laquelle un pic de 104 883 ha est obtenu. De même, les superficies emblavées en cultures de rente ont évolué de manière irrégulière sur la période (Cf. figure 9).

Figure 9 : Evolution comparée des superficies emblavées en cultures vivrières et en cultures de rente de 2001 à 2008 dans la région de Sédhiou

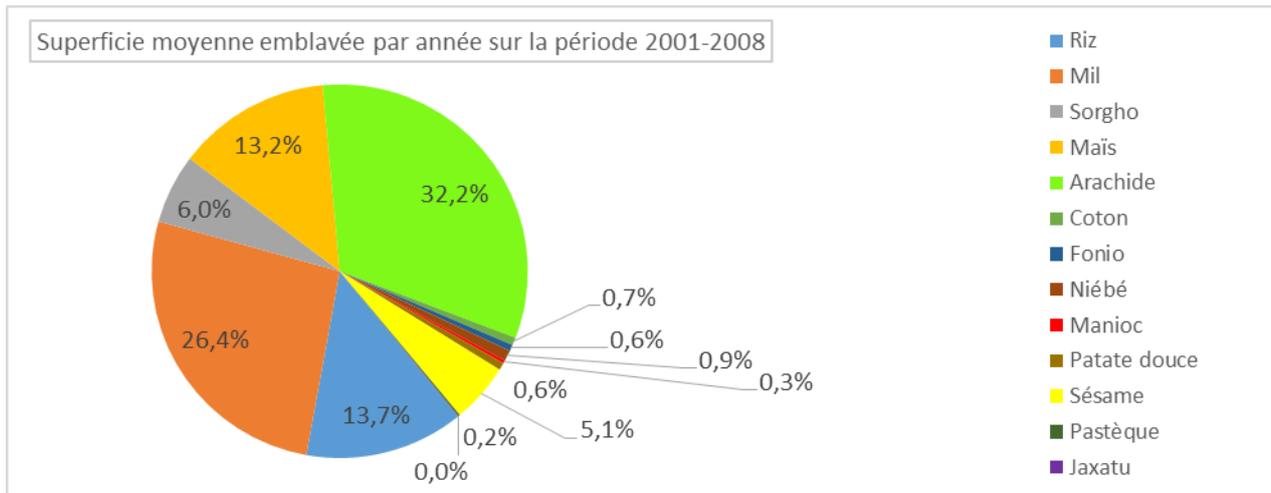


Source : Auteurs/données DRDR Kolda

Le Figure 10 fait état d'une diversification dans le système de culture qui a débuté dans les années 1990 avec l'introduction de plus en plus importante dans le système des cultures de rente comme le sésame, la pastèque, et certaines cultures maraichères. Ces cultures peuvent procurer des revenus non négligeables aux ménages agricoles pour leur permettre de satisfaire d'autres besoins de consommations en dehors de la nourriture.

L'arachide domine dans l'ensemble les autres cultures, le mil gagne du terrain et le riz continue de diminuer dans le paysage agricole.

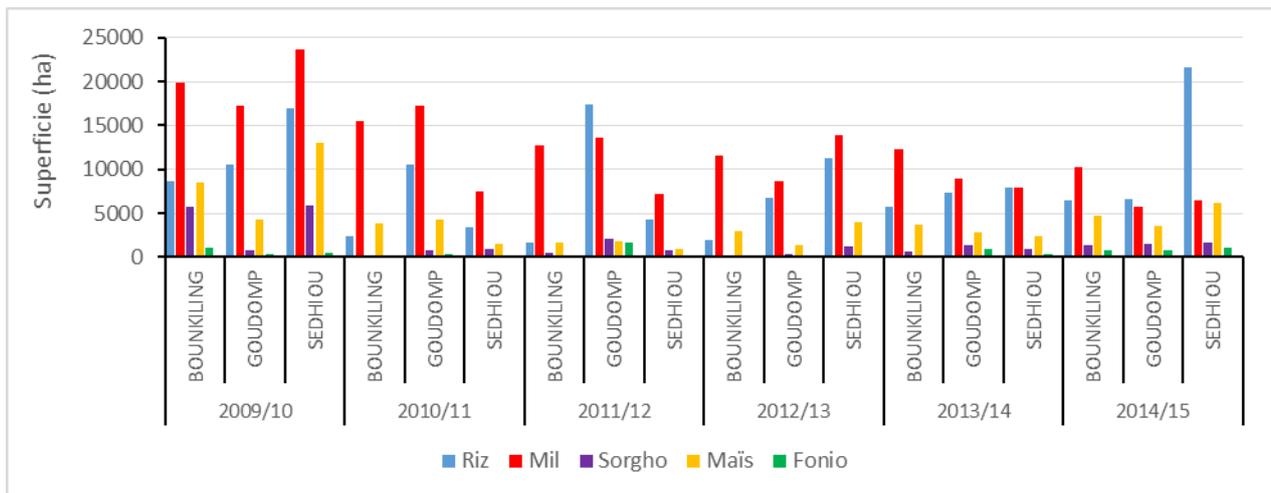
Figure 10 : Superficie moyenne cultivée par année pour les différentes spéculations sur la période de 2001 à 2008 dans la région de Sédhiou



Source : Auteurs/données DRDR Kolda

Sur la période de 2009 à 2014, les superficies emblavées en céréalières restent variables dans la région de Sédhiou. Les céréales sèches (mil, maïs, sorgho et fonio) sont présentes dans tous les départements de la région du nord dans le Bounkiling au sud dans le Goudomp en passant par Sédhiou au centre. Le riz est plus présent à Sédhiou et à Goudomp (Cf. figure 11).

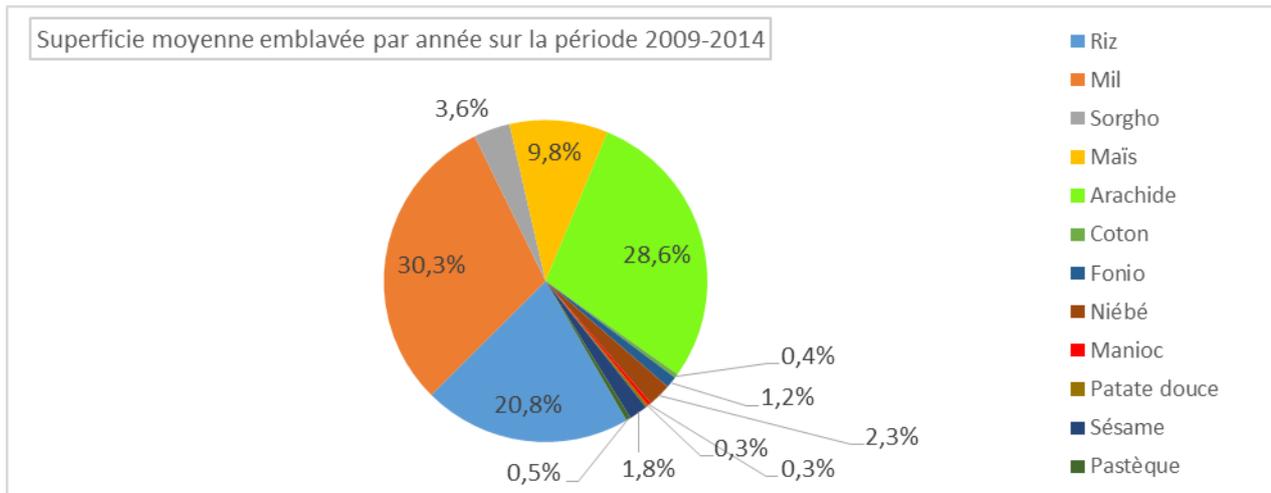
Figure 11 : Evolution de la superficie des cultures céréalières par département dans la région de Sédhiou de 2009 à 2014



Source : Auteurs/données DRDR Sédhiou

La superficie emblavée en mil supplante la superficie emblavée en arachide sur l'intervalle 2009-2014 et domine dans le paysage agricole ces dernières années. Le riz vient en troisième position. Les céréales occupent en moyenne 66 % des superficies emblavées par année sur l'intervalle 2009-2014 (Cf. figure 12).

Figure 12 : Superficie moyenne cultivée par année pour toutes les spéculations sur la période de 2009 à 2014 dans la région de Sédhiou



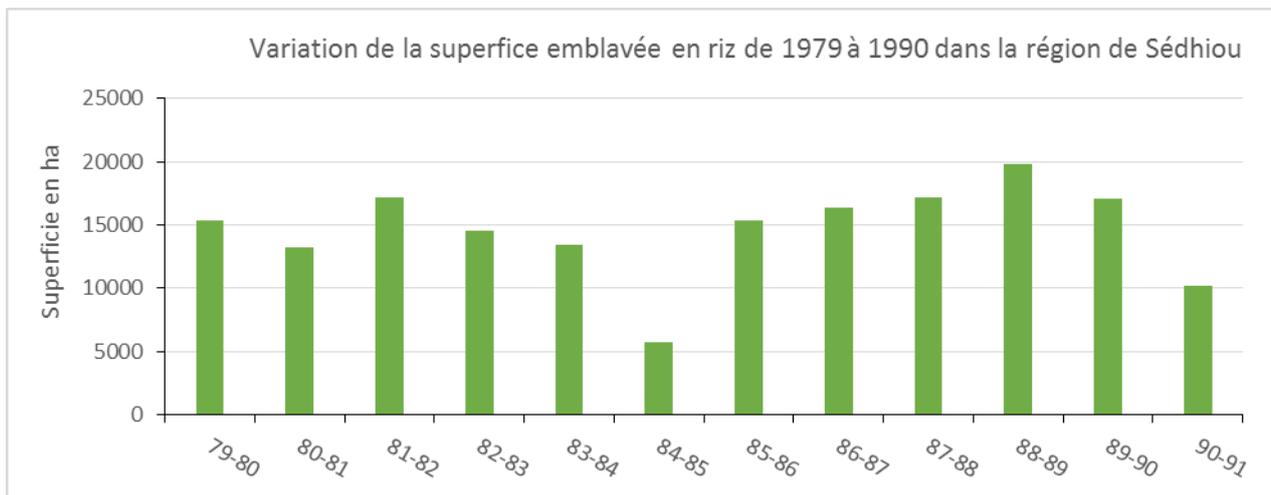
Source : Auteurs/données DRDR Sédhiou

3.3. Evolution des superficies emblavées en riz

3.3.1 De 1979 à 1990

La superficie emblavée en riz dans la région de Sédhiou est très variable sur la période de 1979 à 1990. La moyenne annuelle emblavée sur la période est de 14 608 ha. La superficie emblavée la plus faible a été obtenue lors de la campagne 1984-1985 avec seulement 5 778 ha. Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) sur la période est négatif avec -3,67 % (Cf. figure 13).

Figure 13 : Superficie moyenne emblavée en riz sur la période de 1979 à 1990 dans la région de Sédhiou

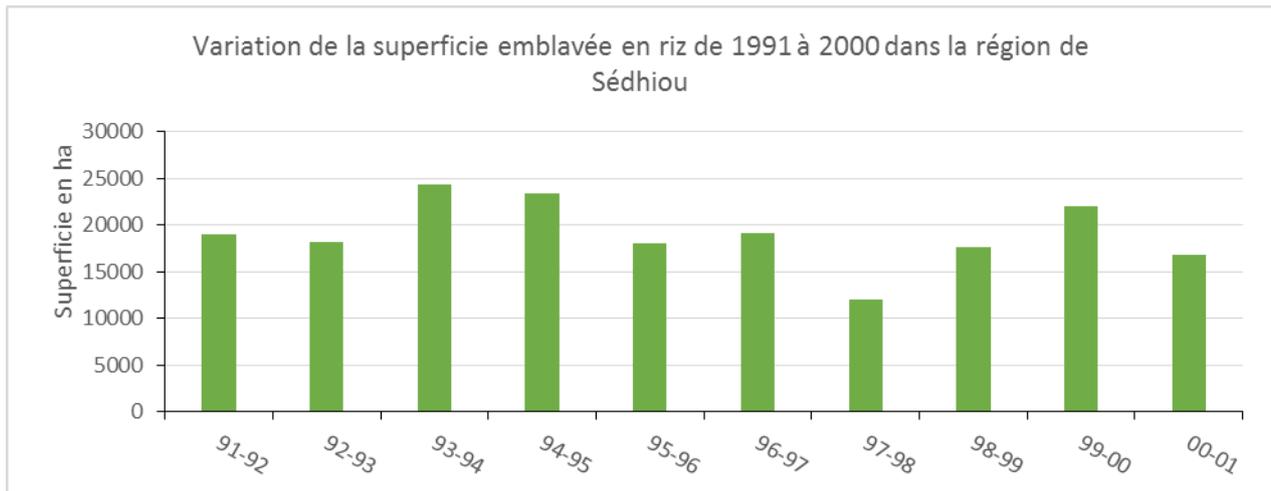


Source : Auteurs/données PRIMOCA

3.3.2. De 1991 à 2000

Sur la période de 1991-2000, la moyenne annuelle des superficies emblavées en riz est de 19 072 ha. On note ainsi une augmentation des superficies emblavées en riz durant cette période avec un pic de 24 376 ha obtenu en 1993-1994. Ces performances sont obtenues notamment grâce aux efforts du PRIMOCA durant cette période. Toutefois, la variation de la superficie emblavée en riz continue d'évoluer en dent de scie durant la période (Cf. figure 14).

Figure 14 : Superficie moyenne emblavée en riz sur la période de 1991 à 2000 dans la région de Sédhiou

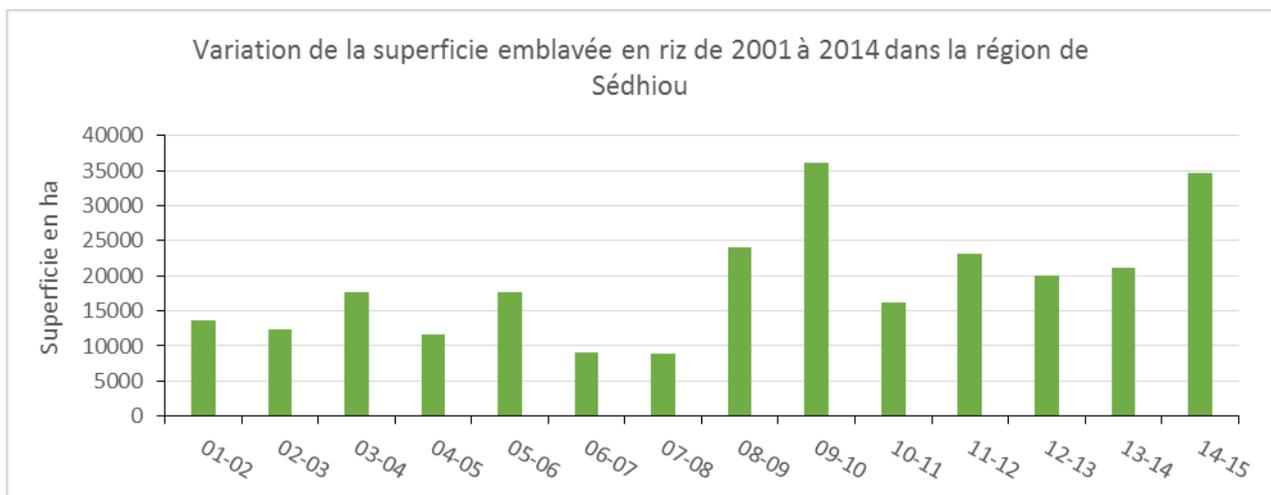


Source : Auteurs/données DRDR Kolda

3.3.3. De 2001 à 2014

Au début des années 2000, les performances atteintes dans les années 1990 avec une augmentation considérable des superficies emblavées en riz n'ont pas été maintenues avec une moyenne annuelle emblavée de 13 018 ha entre 2001 et 2007. A partir de la campagne 2008-2009, les superficies emblavées en riz ont presque doublé avec un pic de 36 182 ha atteint en 2009-2010. Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) sur la période est de 7,39 % (Cf. figure 15).

Figure 15 : Superficie moyenne emblavée en riz sur la période de 2001 à 2014 dans la région de Sédhiou



Source : Auteurs/données DRDR Kolda et Sédhiou

3.4. La production agricole

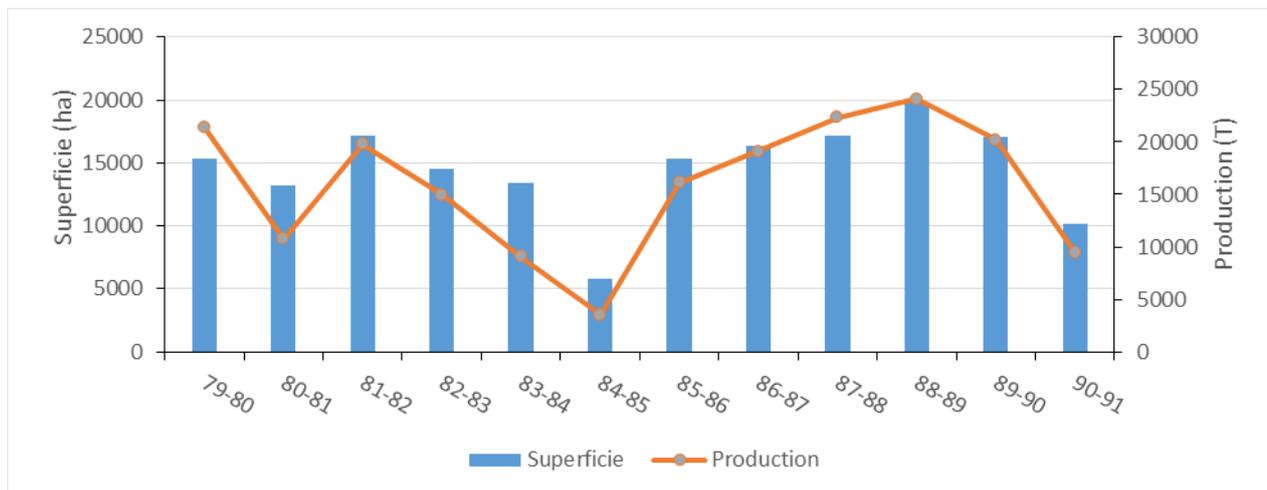
3.4.1. Les cultures vivrières

3.4.1.1. Riz

a. De 1979 à 1990

La production moyenne annuelle de riz dans la région de Sédhiou entre les campagnes 1979-1980 et 1990-1991 est dessous des 20 000 T par an soit 15 914 T par année sur la période. Entre 1981 et 1984, la production de riz a baissé fortement pour atteindre 3 536 T lors de la campagne 1984-1985, soit une baisse de 82 %. Une forte augmentation est notée lors de la campagne 1985-1986. Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) de la production sur la période est de -7,15 %. Les rendements sont très faibles durant cette période soit en moyenne 1,045 T/ha.

Figure 16 : Evolution comparative de la production de riz et des superficies emblavées de 1979 à 1990 de la région de Sédhiou



Source : Auteurs/données PRIMOCA

La superficie emblavée pratiquement de la même manière sur la période avec une forte baisse notée en 1984-1985. Le TCAM de la superficie sur la période est de -3,67 % (Cf. figure 16).

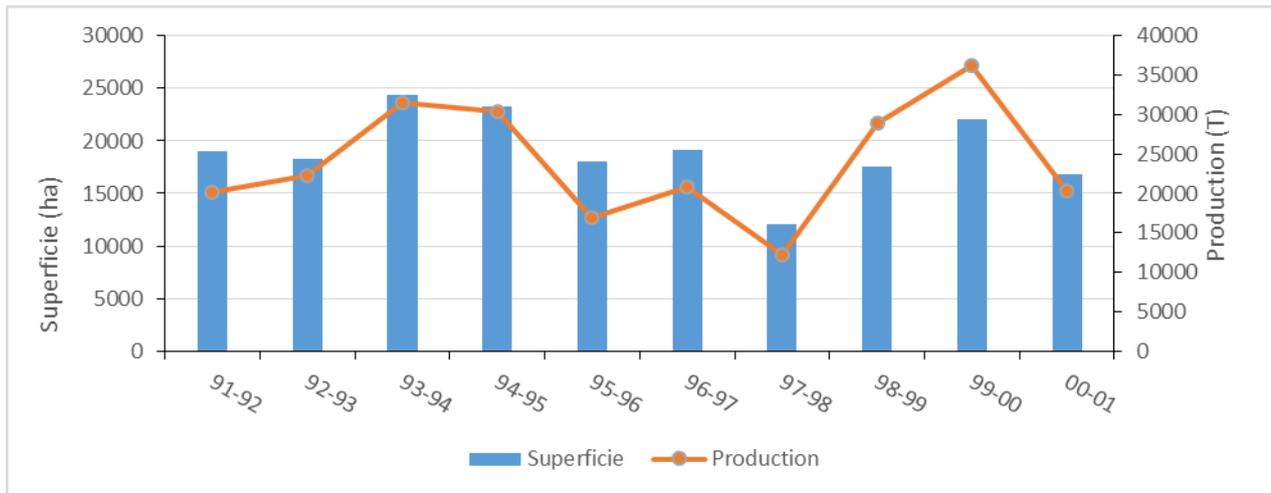
b. De 1991 à 2000

Dans les années 1990, les rendements en riz ont fortement évolué pour atteindre en moyenne 1,242 T/ha soit une augmentation de 19 % par rapport à la période 1979-1990. La production moyenne de riz de la région de Sédhiou sur cette période est de 23 994 T avec un pic de 36 369 T atteint lors de la campagne 1999-2000.

Toutefois sur la période, la production connaît une évolution irrégulière avec des baisses et des augmentations qui se succèdent. Le TCAM de la production sur la période est de 0,08 %.

Les superficies emblavées en riz ont connu une légère augmentation par rapport à la période 1979-1990. Cependant, leur TCAM de la superficie sur la période est de -1,42 % (Cf. figure 17).

Figure 17 : Evolution comparative de la production de riz et des superficies emblavées de 1991 à 2000 de la région de Sédhiou



Source : Auteurs/données DRDR Kolda

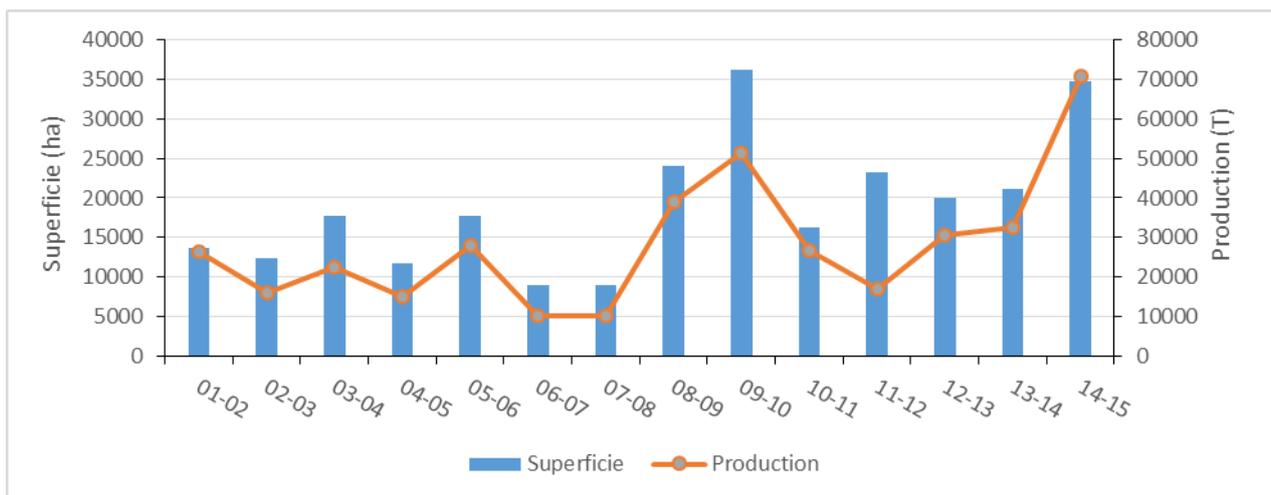
c. De 2001 à 2014

Durant cette période, la production a évolué très peu avec les intervalles 2001-2007 et 2010-2013 où la production de riz dans la région reste en dessous de la barre des 30 00 T. Toutefois, des pics ont été atteints lors des campagnes 2009-2010 (51 347 T) et 2014-2015 (70 721 T) où l'augmentation est de 117 % par rapport à la campagne 2013-2014.

Le rendement moyen durant cette période est de 1,508 T/ha soit une augmentation de 21 % par rapport à la période 1991-2000. Le TCAM de la production de riz sur la période est positif avec 7,85 %.

Les superficies emblavées en riz ont connu un pic sur période lors de la campagne 2009-2010 avec 36 198 ha qui sont emblavées dans la région (Cf. figure 18).

Figure 18 : Evolution comparative de la production de riz et des superficies emblavées de 2001 à 2014 de la région de Sédhiou



Source : Auteurs/données DRDR Kolda et Sédhiou

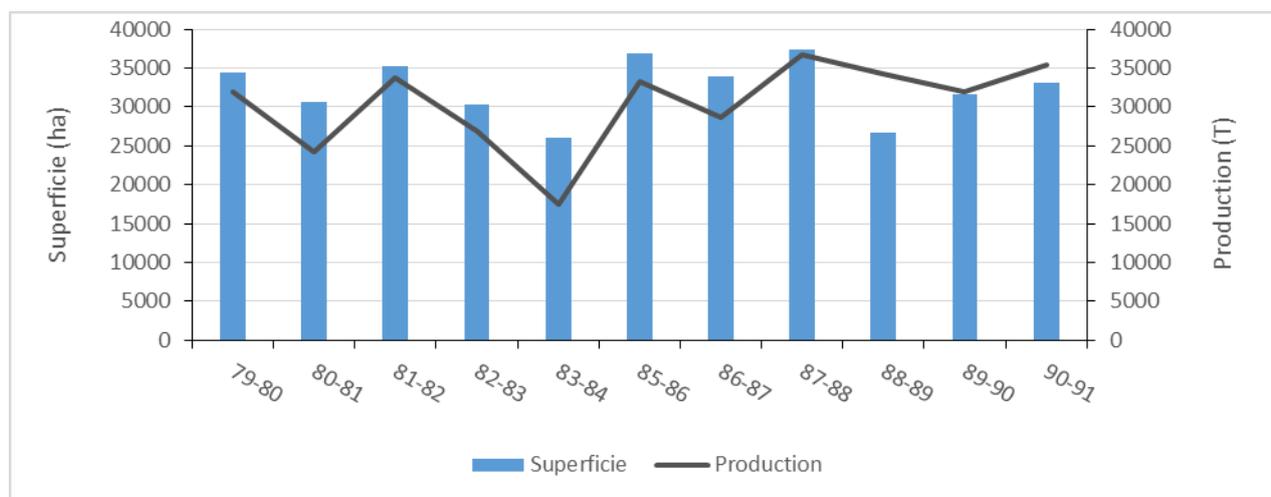
3.4.1.2. Autres céréales¹⁰

a. De 1979 à 1990

La production moyenne des autres cultures céréalières dans les années 1980, a très peu progressé et elle s'est stagnée sous la barre des 40 000 T. Cependant, elle connaît une légère chute sur la campagne 1983-1984 avant de revenir à la normale lors de la campagne 1985-1986. Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) de la production sur la période est dans l'ensemble négatif pour la production céréalière, soit 0,95 %. Ce TCAM est respectivement pour le mil 1 %, le sorgho 5 %, le maïs -1 % et le fonio 7,01 %.

La superficie emblavée présente une faible variation sur la période avec une moyenne annuelle de 32 392 ha (TCAM = -0.35 %) (Cf. figure 19).

Figure 19 : Evolution comparative de la production des autres céréales et des superficies emblavées de 1979 à 1990 de la région de Sédhiou



Source : Auteurs/données PRIMOCA

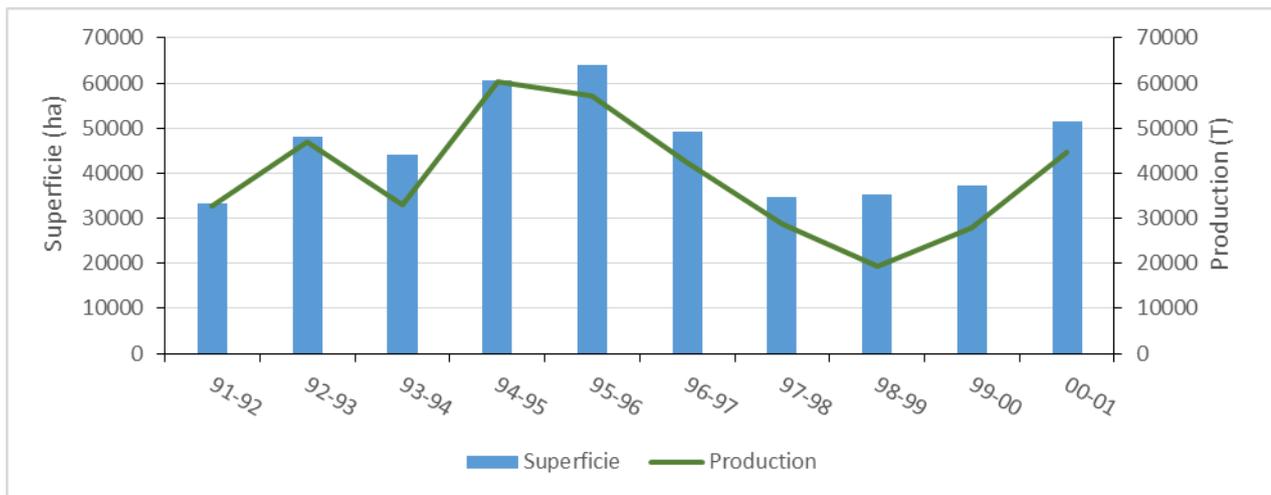
b. De 1991 à 2000

La production des autres céréales a fortement augmenté au début dans années 1990 avec un pic de 60 261 T atteint en 1994-1995. Cependant, elle s'est dégradée à la fin des années 1990. Le taux de croissance annuel moyen de la production sur la période est toutefois positif avec 3,51 %. Le TCAM est respectivement pour le riz, le mil, le sorgho, le maïs et le fonio, 0,08 %, 10 %, 3,13 %, -7,21 % et 1,88 %.

Les superficies emblavées en céréales évoluent de la même manière que la production avec un TCAM de 4,96 % (Cf. figure 20).

¹⁰ Les autres céréales sont le mil, le maïs, le fonio et le sorgho. Les données de la campagne 1984-1985 ne sont prises en compte pour ces céréales car elles sont incomplètes. Nous n'avons pas obtenu les données de la campagne 1984-1985 pour le fonio et le sorgho. Les données sont complètes pour le mil et le maïs.

Figure 20 : Evolution comparative de la production des autres céréales et des superficies emblavées de 1991 à 2000 de la région de Sédhiou



Source : Auteurs/données DRDR Kolda

c. De 2001 à 2014

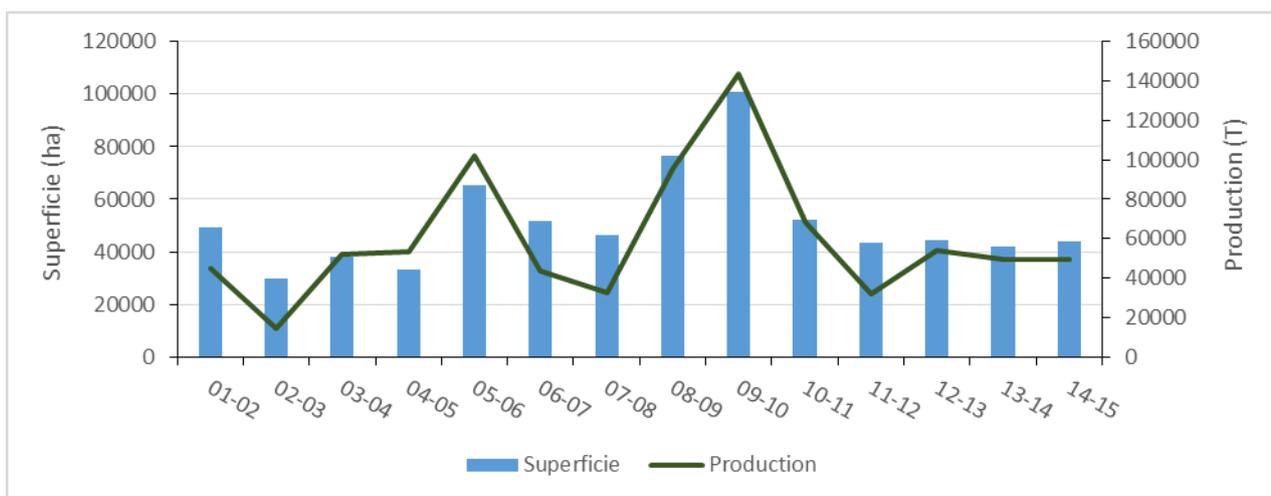
La production des autres cultures céréalières a évolué de manière irrégulière dans les années 2000 avec des baisses drastiques notées en 2002, 2007 et 2011 en dessous de la barre des 35 000 T.

La production de 2002 (14 438 T) est le niveau de production des autres céréales le plus bas jamais atteint par la production. En effet, 2002 a été une année particulièrement sèche avec 737 mm de pluie dans la région.

Un pic de 143 674 T a été atteint en 2009 grâce notamment à une forte augmentation des superficies emblavées accompagnée d'une bonne pluviométrie obtenue durant cette année avec une moyenne de 1 141 mm dans la région.

Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) de la production est de 0,75 %. Les superficies emblavées ont enregistré un TCAM de -87 % sur la période (Cf. figure 21).

Figure 21. Evolution comparative de la production des autres céréales et des superficies emblavées de 2001 à 2014 de la région de Sédhiou



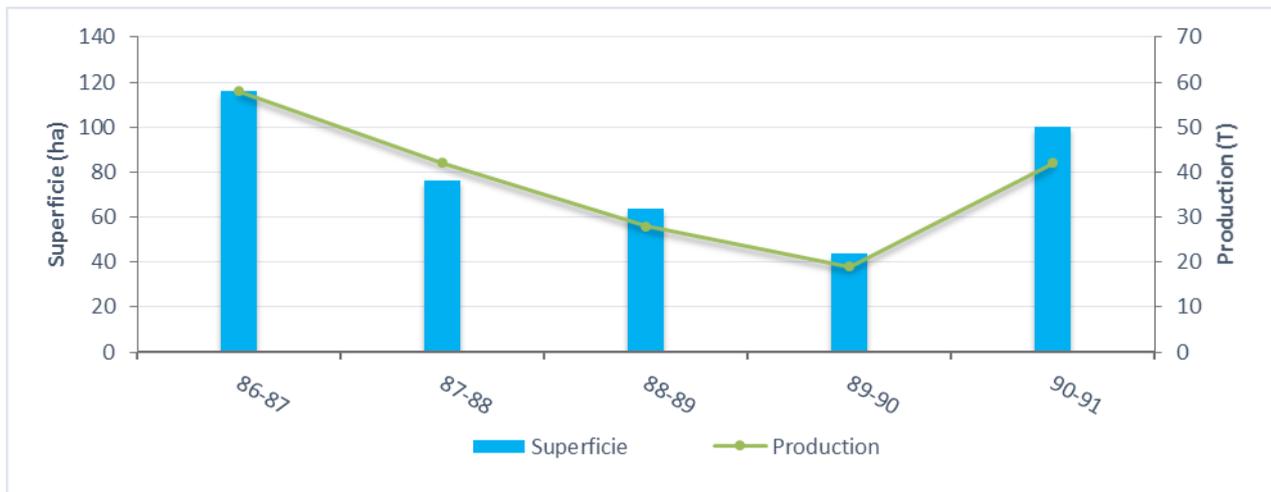
Source : Auteurs/données DRDR Kolda et Sédhiou

3.4.1.3. Niébé

a. De 1979 à 1990

La production de niébé est très faible sur la période avec une tendance à la baisse entre 1986 et 1990. La production moyenne est 38 T. Le taux de croissance annuel moyen est de -7,75 %. La superficie moyenne annuelle est de 80 ha avec un taux de croissance annuel moyen de -3,64 % (Cf. figure 22) montrant ainsi une faible intégration de cette spéculacation dans le système de culture.

Figure 22 : Evolution comparative de la production de niébé et des superficies emblavées de 1979 à 1990 de la région de Sédhiou

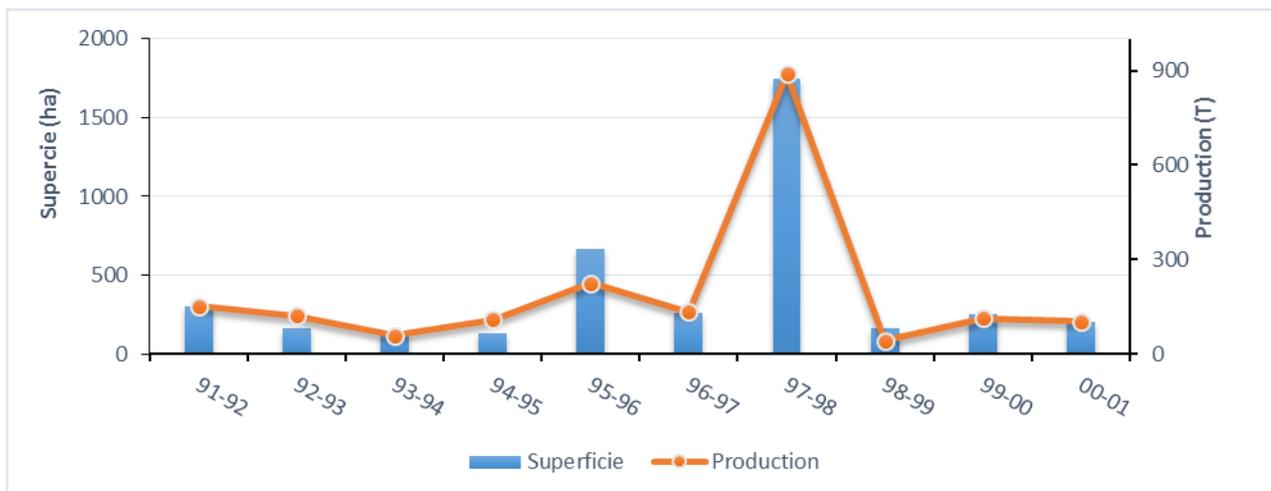


Source : Auteurs/données PRIMOCA

b. De 1991 à 2000

La production de niébé est restée très faible au début des années 1990. Elle a connu un pic sur en 1997 avec une production de 889 T avant de revenir à 102 T en 2000. Le TCAM de la production sur la période est de -4,3 %. La superficie a évolué de la même façon sur la période (Cf. figure 23).

Figure 23 : Evolution comparative de la production de niébé et des superficies emblavées de 1991 à 2000 de la région de Sédhiou



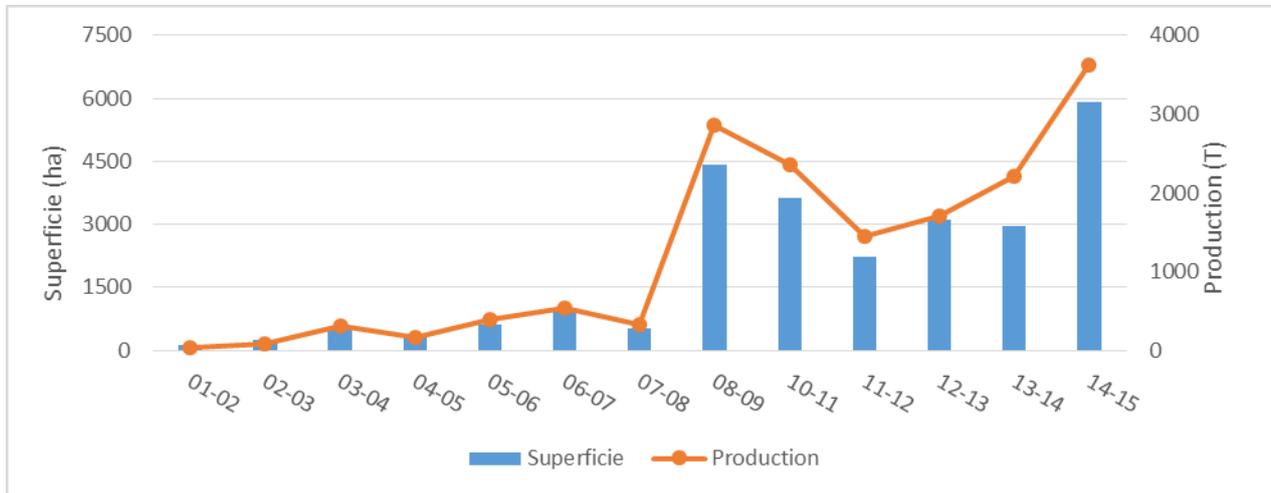
Source : Auteurs/données DRDR Kolda

c. De 2001 à 2014

A la fin des années 90, la production de niébé était à son niveau le plus faible (moins de 150 T). Cette dynamique a continué jusqu'en 2006, année à laquelle la production a atteint 541 T. A partir de 2008, la

production de niébé dans la région de Sédhiou connaît une nouvelle tournure avec une augmentation importante des superficies emblavées (une hausse de 772 % entre 2007 et 2008 est notée). Ceci entraîne une augmentation de 502 % de la production entre 2007 et 2008. Un pic de 3622 T a été atteint lors de la campagne 2014-2015. Le TCAM de la production sur la période est de 42 %. La superficie a évolué de façon parallèle à la production (Cf. figure 24).

Figure 24 : Evolution comparative de la production de niébé et des superficies emblavées de 2001 à 2014 de la région de Sédhiou



Source : Auteurs/données DRDR Kolda et Sédhiou.

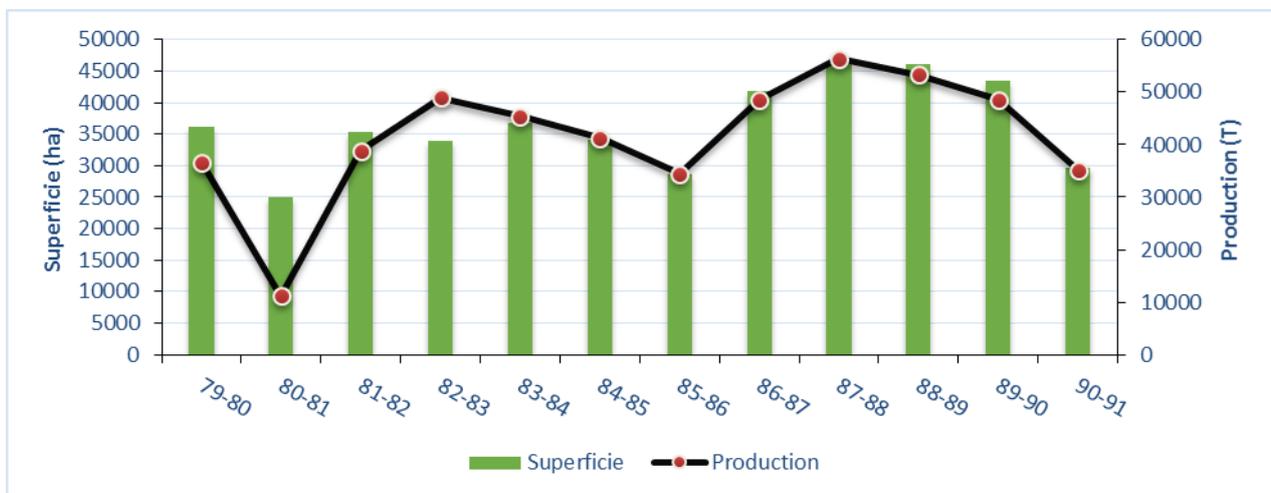
3.4.2. Les cultures de rente

3.4.2.1. Arachide

a. De 1979 à 1990

La production moyenne de l'arachide a connu une progression sur la période en passant de 36 470 T sur la campagne 1979-1980 à un pic de 56 355 T en 1987-1988, avant de chuter à 35 167 T en 1990-1991 (TCAM = -0,33 %). La superficie moyenne cultivée est de 36 452 ha avec un taux de croissance annuel de -1,79 % (Cf. figure 25).

Figure 25 : Evolution comparative de la production d'arachide et des superficies emblavées de 1979 à 1990 de la région de Sédhiou

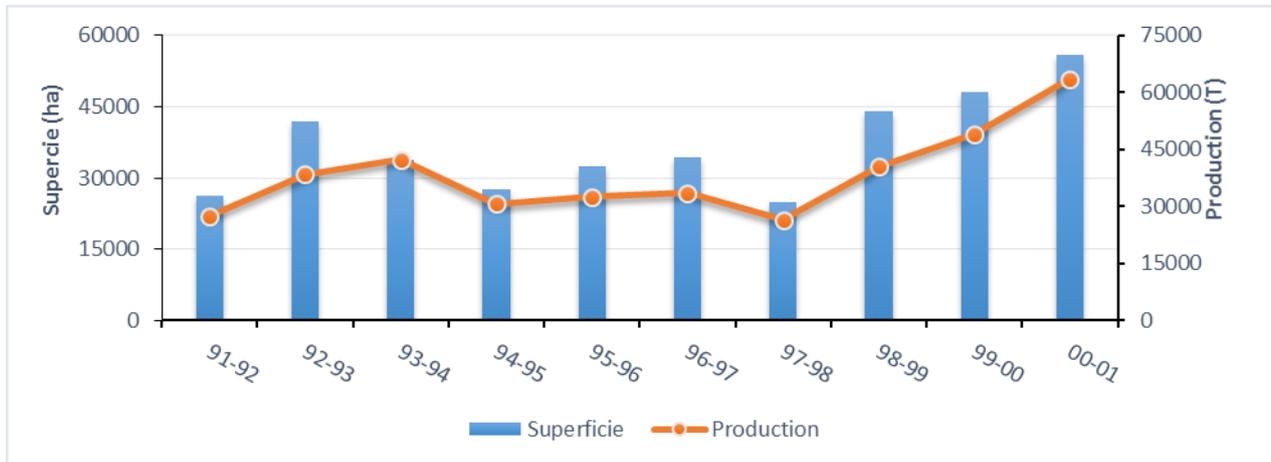


Source : Auteurs/données PRIMOCA

b. De 1991 à 2000

La production arachidière a faiblement évolué jusqu'en 1998 avant de connaître une forte augmentation à la fin des années 2000 avec un pic de 63 601 T obtenu durant la campagne 2000-2001. La production moyenne annuelle est de 38 500 T sur la période. Le TCAM est de 9,72 % sur la période (Cf. figure 26).

Figure 26 : Evolution comparative de la production d'arachide et des superficies emblavées de 1991 à 2000 de la région de Sédhiou



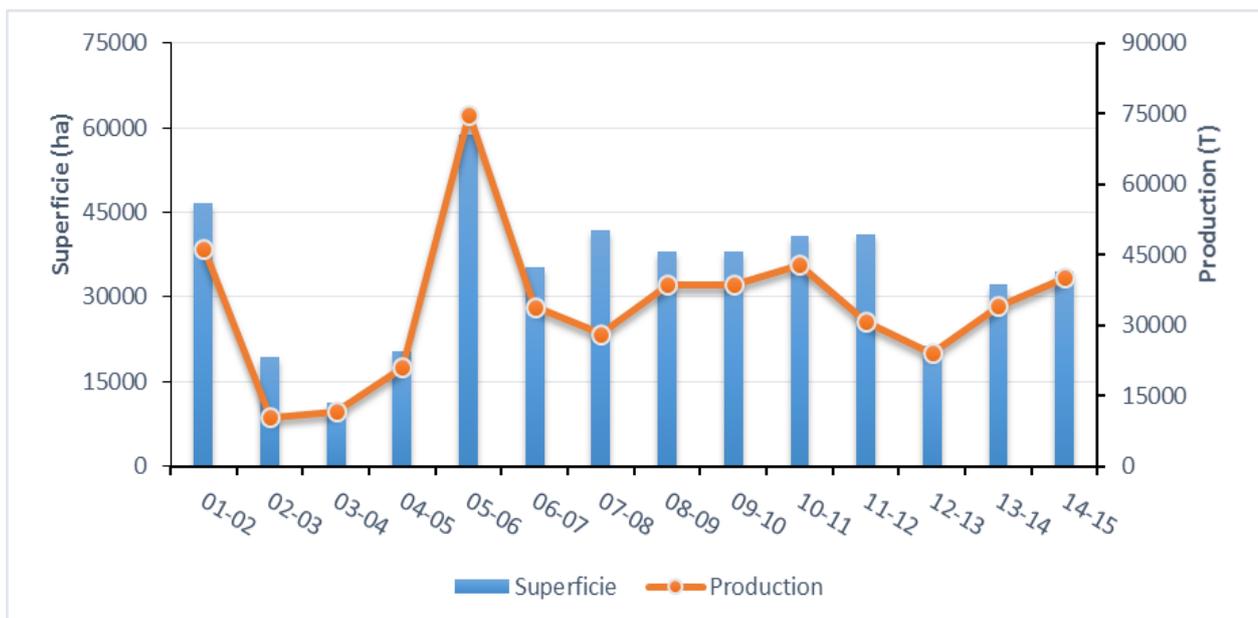
Source : Auteurs/données DRDR Kolda

c. De 2001 à 2014

La production arachidière a connu de forte baisse en 2002, 2003 et 2004. En 2002, la production est à 10 445 T, le plus bas niveau jamais atteint depuis 1980 (une baisse de 359 % entre 2001 et 2002). Cette contreperformance de 2002 est imputée à une mauvaise pluviométrie durant cette année. Cette contreperformance était générale sur l'ensemble du territoire national en 2002.

La production s'est redressée très vite en 2005 pour atteindre un pic 74 856 T. Sur la période de 2006 à 2014, la production a très peu varié et elle s'est maintenue sur la moyenne de 34 586 T (moyenne 2006-2014). Toutefois, le TCAM de la production entre 2001 et 2014 est négatif. Les superficies emblavées enregistrent également un taux de croissance annuel moyen négatif sur la période (Cf. figure 27).

Figure 27 : Evolution comparative de la production d'arachide et des superficies emblavées de 2001 à 2014 de la région de Sédhiou



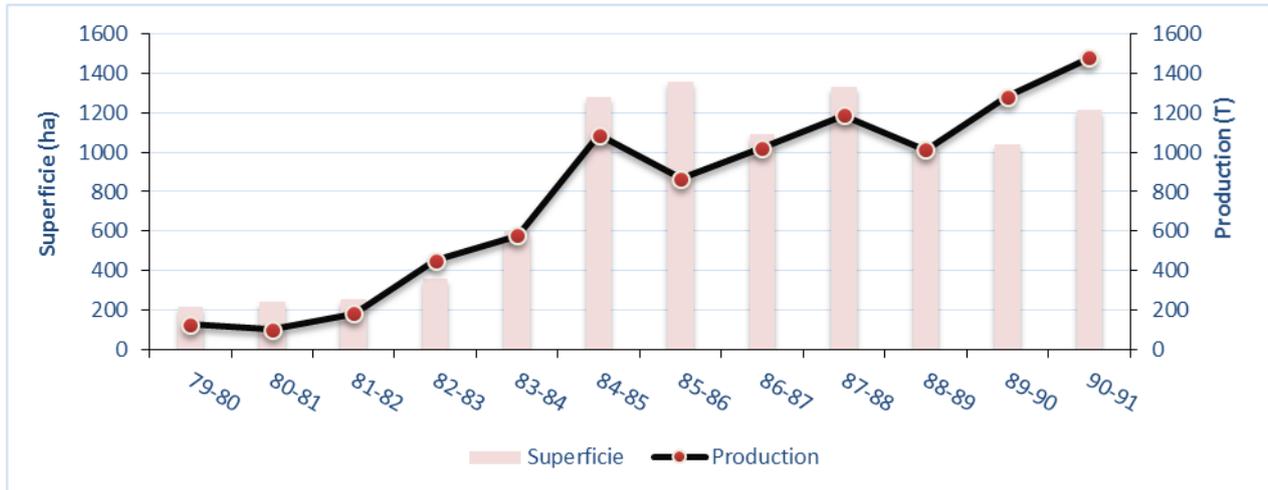
Source : Auteurs/données DRDR Kolda et Sédhiou

3.4.2.2. Coton

a. De 1979 à 1990

La production cotonnière connaît une hausse importante sur la période avec un TCAM positif de 25 % notamment dans le nord de la région, dans l'actuel département de Bounkiling. La superficie moyenne emblavée par année est de 836 ha (TCAM = 17 %) (Cf. figure 28).

Figure 28 : Evolution comparative de la production de coton et des superficies emblavées de 1979 à 1990 de la région de Sédhiou

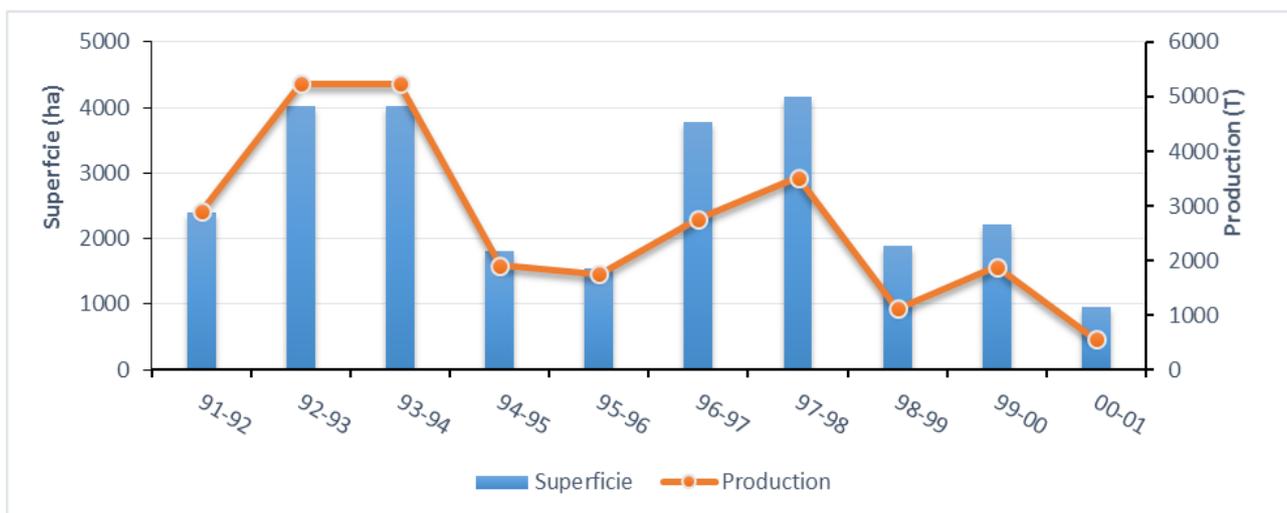


Source : Auteurs/données PRIMOCA

b. De 1991 à 2000

La production cotonnière a connu une bonne progression à la fin des années 1980. Cette progression s'est poursuivie au début des années 1990 pour atteindre un pic de 5242 T en 1992. Cependant, elle a fortement baissé dans les années qui suivent avant d'atteindre son niveau le plus bas sur la période en 2000 avec 556 T de coton produit dans la région. Le taux de croissance est donc négatif. Les superficies emblavées ont fortement diminué dans les dernières années de la période (Cf. figure 29).

Figure 29 : Evolution comparative de la production de coton et des superficies emblavées de 1991 à 2000 de la région de Sédhiou



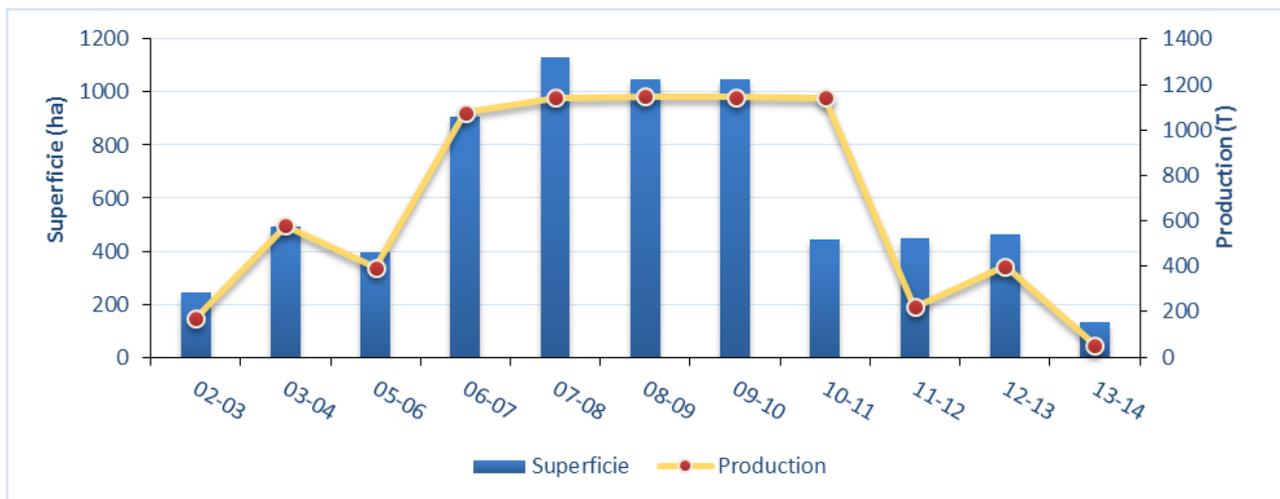
Source : Auteurs/données DRDR Kolda

c. De 2001 à 2014

La production cotonnière a fortement baissé durant cette période. En effet, lors des campagnes 1992-1993 et 1993-1994, la production était à un pic de 5 242 T et la superficie a atteint un pic de 4 171 ha durant la campagne 1997-1998. Ces performances au début des années 90 n'ont pas pu être consolidées par les producteurs. La baisse de la production a commencé à la fin des années 90 et s'est poursuivie dans les années 2000. Ainsi la production a atteint son niveau le plus bas jamais atteint en 2013 avec 53 T de coton produite dans la région. La production annuelle moyenne sur la période est de 679 T contre 2 687 T sur la période 1991 à 2000.

En effet, la culture du coton connaît ces dernières années un déclin dans la région de Sédhiou avec une baisse drastique des superficies emblavées (Cf. figure 30).

Figure 30 : Evolution comparative de la production de coton et des superficies emblavées de 2002 à 2013 de la région de Sédhiou



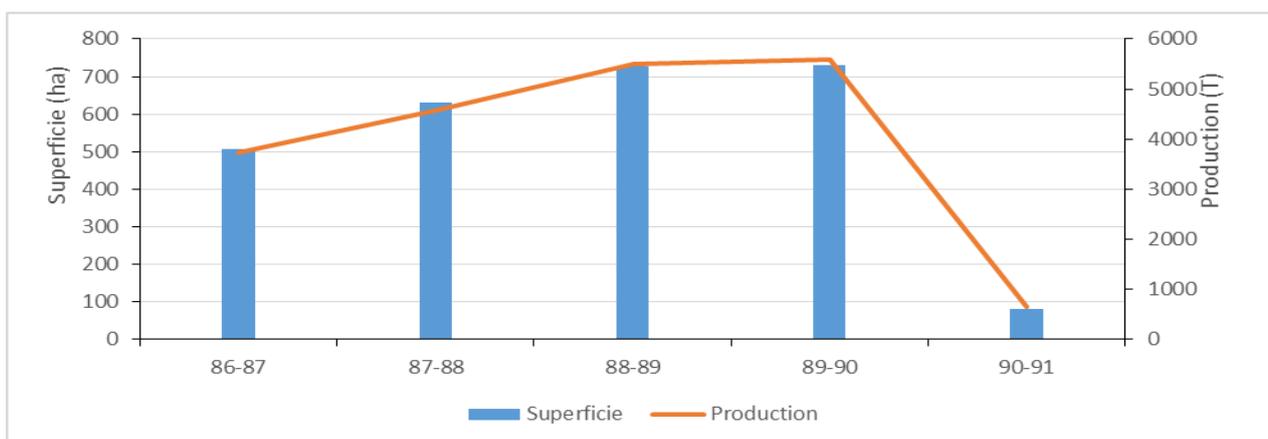
Source : Auteurs/données DRDR Kolda et Sédhiou

3.4.2.3. Manioc

a. De 1979 à 1990

La production de manioc a connu une légère augmentation entre 1986 et 1989 avant de chuter fortement en 1990 (TCAM = -35,47 %). Quant à la superficie emblavée, elle évolue de la même façon avec un TCAM de -36,78 % (Cf. figure 31).

Figure 31 : Evolution comparative de la production de manioc et des superficies emblavées de 1979 à 1990 de la région de Sédhiou

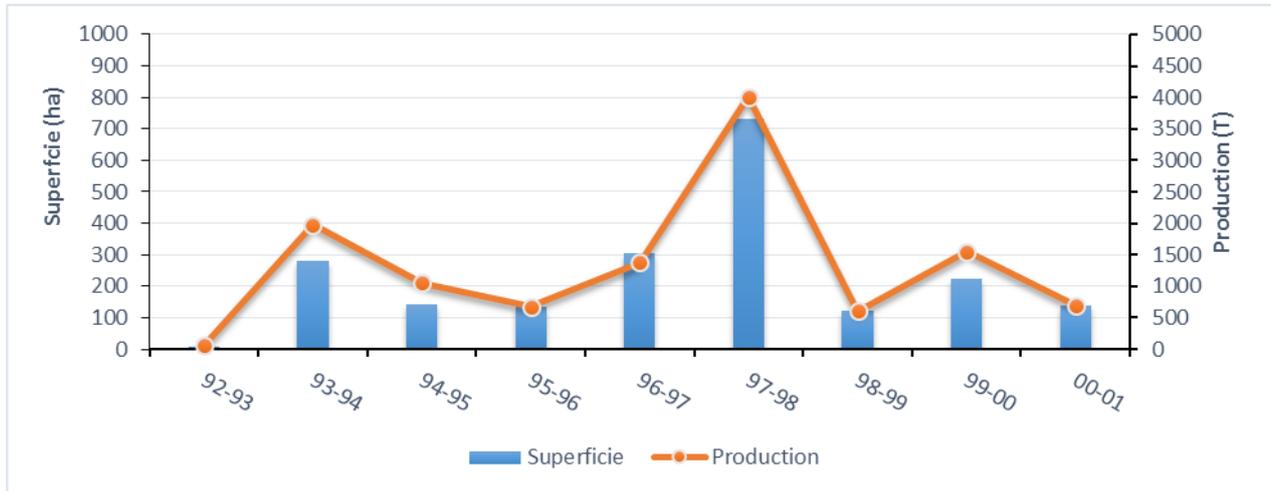


Source : Auteurs/données PRIMOCA

b. De 1991 à 2000

La production de manioc a atteint son pic sur la période à la campagne 1997-1998 avec 4 004 T avant de baisser de manière drastique à la campagne qui suit à 605 T. Les superficies emblavées ont évolué de la même façon sur la période. Toutefois, le taux de croissance annuel moyen de la production reste positif avec 35,95 % (Cf. figure 32).

Figure 32 : Evolution comparative de la production de manioc et des superficies emblavées de 1991 à 2000 de la région de Sédhiou



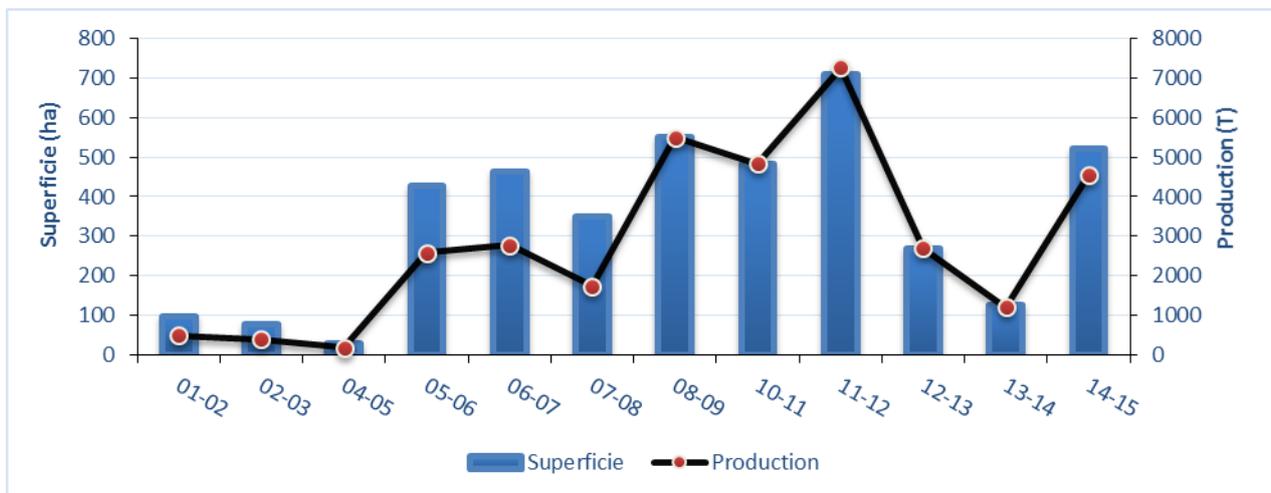
Source : Auteurs/données DRDR Kolda

c. De 2001 à 2014

Le manioc a connu une évolution forte de sa production entre 2001 et 2011 avec un pic de 7 277 T en 2011-2012. Cependant les superficies emblavées ont fortement diminué en 2013-2014 soit 124 ha seulement emblavée entraînant une diminution de la production. En 2014-2015, les superficies ont augmenté et la production obtenue est de 4 541 T (Cf. figure 33).

La production de manioc est également très irrégulière et les superficies emblavées sont très instables et peuvent subir de forte variation d'une année à une autre.

Figure 33 : Evolution comparative de la production de manioc et des superficies emblavées de 2001 à 2014 de la région de Sédhiou



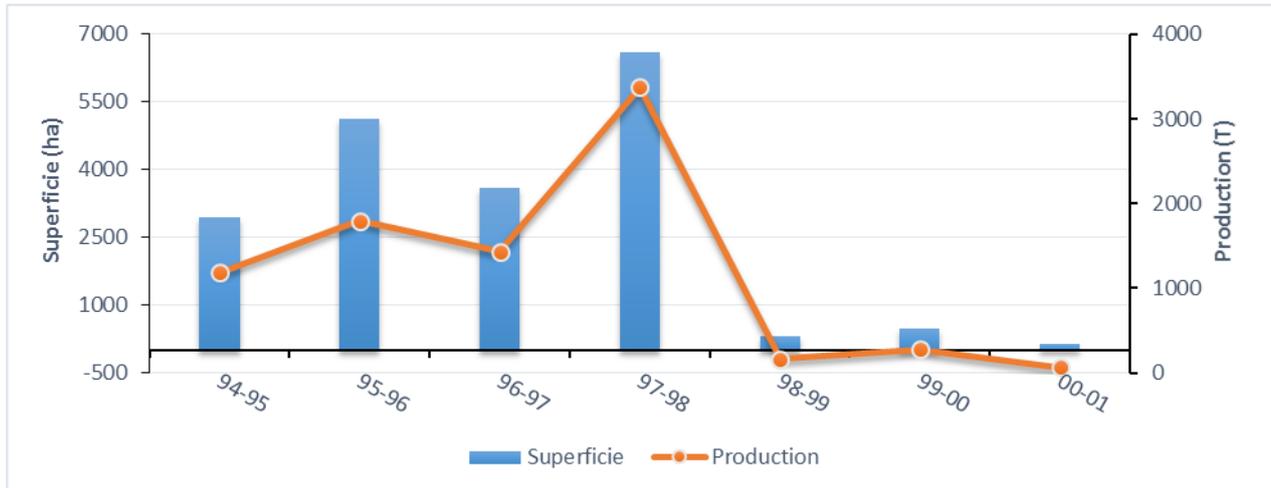
Source : Auteurs/données DRDR Kolda et Sédhiou

3.4.2.4. Sésame

a. De 1991 à 2000

Comme le coton, les superficies emblavées en sésame ont fortement diminué dans les trois dernières années entrainant une forte diminution de la production avec 64 T en 2000. Le taux de croissance est négatif sur la période (Cf. Figure 34).

Figure 34 : Evolution comparative de la production de sésame et des superficies emblavées de 1991 à 2000 de la région de Sédhiou

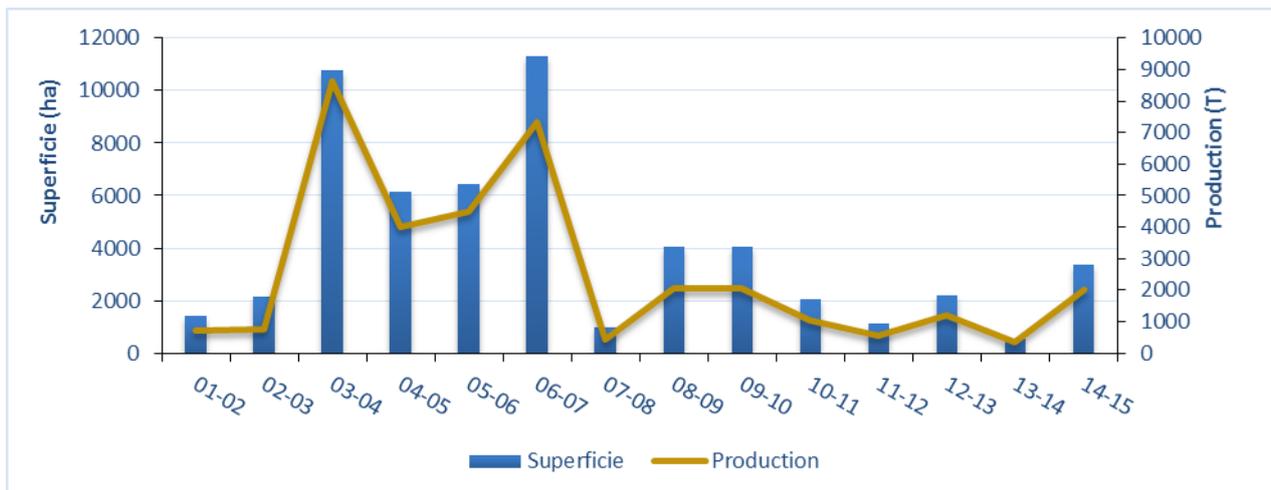


Source : Auteurs/données DRDR Kolda

b. De 2001 à 2014

La production de sésame est très irrégulière. Elle a atteint un pic de 8 626 T en 2003-2004 avant de descendre à 442 T en 2007-2008 et à 331 T en 2013-2014. Ainsi la production est fortement en baisse continue depuis la campagne 2007-2008. Les superficies emblavées sont également en forte baisse.

Figure 35 : Evolution comparative de la production de sésame et des superficies emblavées de 2001 à 2014 de la région de Sédhiou



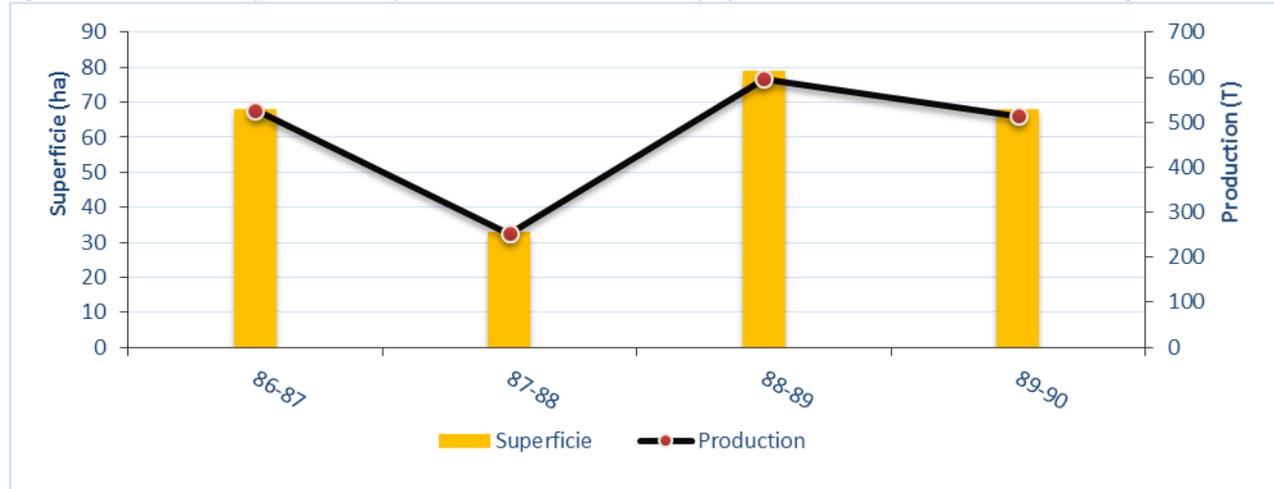
Source : Auteurs/données DRDR Kolda et Sédhiou

3.4.2.5. Patate douce

a. De 1979 à 1990

La production de patate douce a très peu évolué sur la période 1986-1989 avec une moyenne annuelle de 473 T (TCAM = -0,83 %). La superficie emblavée a évolué également de la même manière avec une moyenne annuelle de 62 ha (Cf. figure 36).

Figure 36 : Evolution comparative de la production de manioc et des superficies emblavées de 1979 à 1990 de la région de Sédhiou

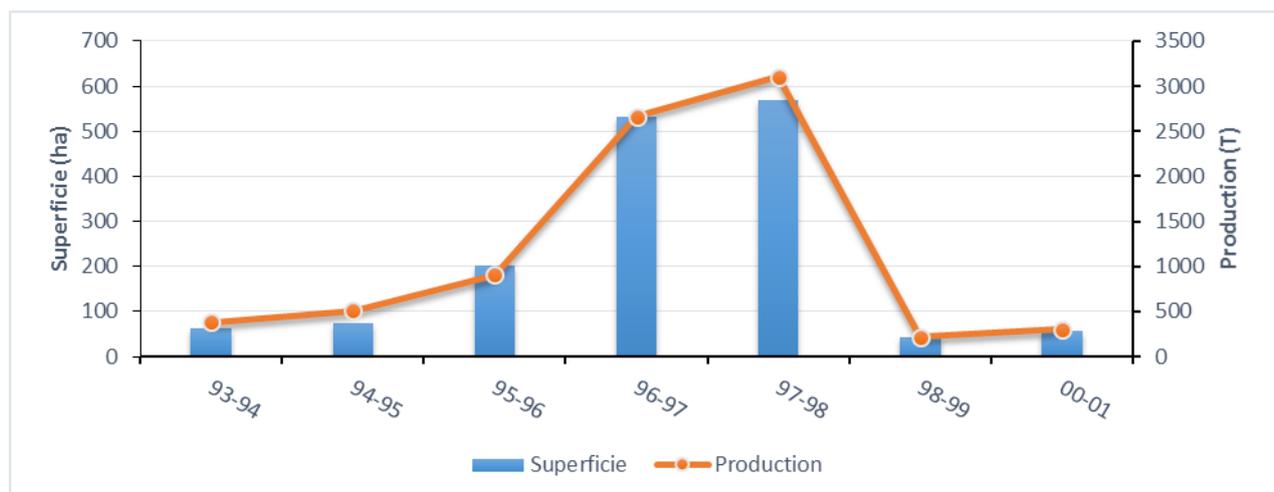


Source : Auteurs/données PRIMOCA

b. De 1991 à 2000

La production de patate douce a connu une forte augmentation sur la période pour atteindre la production record de 3 103 T en 1997. Elle a fortement chuté en 1998 et en 2000. Les superficies évoluent également de la même manière. Le taux de croissance annuel moyen est légèrement négatif pour la production et pour la superficie emblavée sur la période (Cf. figure 37).

Figure 37 : Evolution comparative de la production de patate douce et des superficies emblavées de 1991 à 2000 de la région de Sédhiou

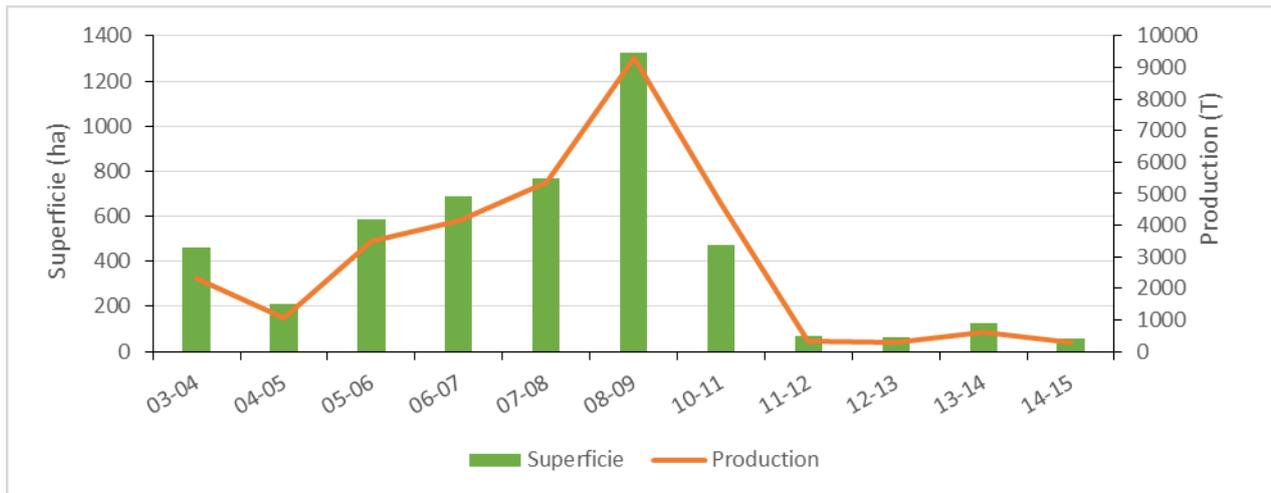


Source : Auteurs/données DRDR Kolda

c. De 2001 à 2014

La culture de la patate douce a connu une forte évolution au début des années 2000 pour atteindre 9 289 T en 2008-2009. Cependant, elle a fortement baissé ces dernières années.

Figure 38. Evolution comparative de la production de patate douce et des superficies emblavées de 2001 à 2014 de la région de Sédhiou

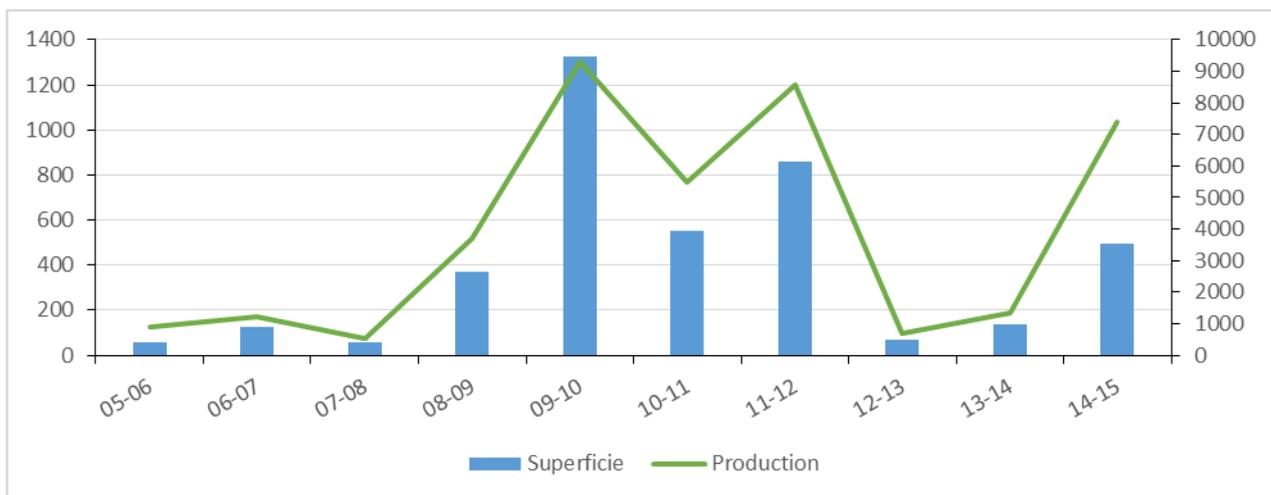


Source : Auteurs/données DRDR Kolda et Sédhiou

3.4.2.6. Pastèque

La production de pastèque évolue également de manière irrégulière. Elle a atteint un pic de 9 289 T en 2009-2010 avant de descendre à 681 T en 2012-2013. En 2014-2015, les rendements obtenus sont très bons et la production a atteint 7 395 T. Le TCAM entre 2005 et 2014 est positif 26 %.

Figure 39 : Evolution comparative de la production de pastèque et des superficies emblavées de 2001 à 2014 de la région de Sédhiou



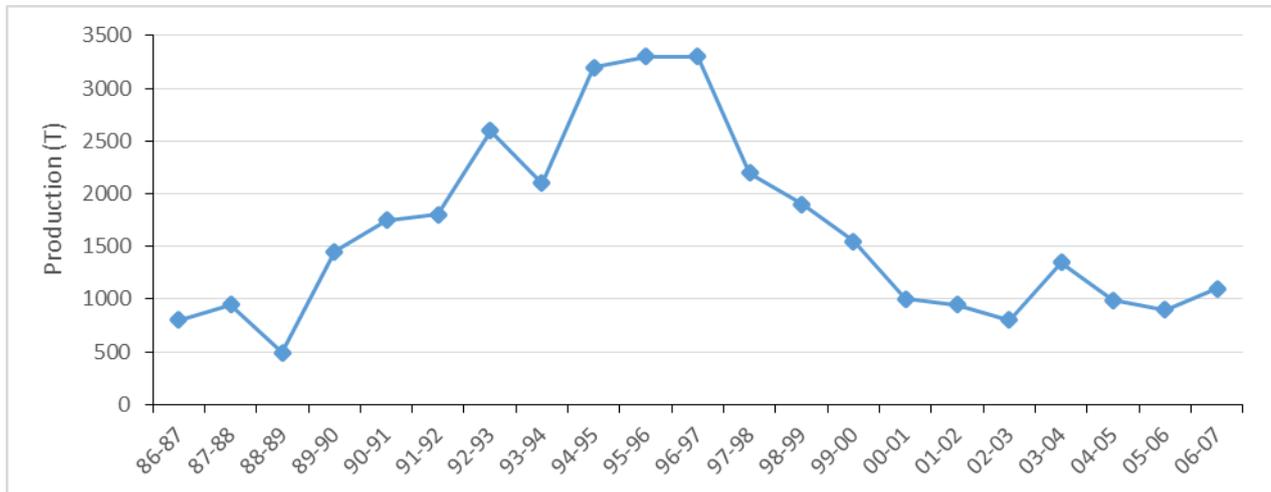
Source : Auteurs/données DRDR Kolda et Sédhiou

3.4.2.7. Autres productions agricoles

Sédhiou est la deuxième région productrice de banane au Sénégal. Depuis 1981, plus d'une douzaine de périmètres bananiers ont vu le jour dans différentes localités notamment au sud de la région dans le « balantecounda » et au centre (Témento, Sibanna, Kougne, Sathioume, Mangaroungou, Malifara, Bambaly, Nguindir, Soumboundou, Pakao, Diannah Malary, Djirédji). En effet, avec l'appui des projets tel que le projet des petits périmètres bananiers au début des années 80 sous la supervision de la SOMIVAC, plusieurs périmètres ont vu le jour dans la région.

La production a connu une forte progression entre la fin des années 80 et le début des années 90 pour atteindre un pic de 3 300 T en 1995. Ces dernières années, la production a fortement baissé et elle tourne autour de 1 000 T par an (Cf. figure 40).

Figure 40 : Dynamique de la production de banane de la région de Sédhiou de 1986 à 2006



Source : Auteurs/données DRDR Kolda

- **L'anacarde**

La production d'anacarde se positionne de plus en plus comme une activité génératrice de revenu non négligeable pour les populations de la région de Sédhiou. La région de Sédhiou produit à elle seule près de la moitié de la production nationale d'anacardes. La production annuelle nationale de noix d'anacarde est estimée à environ 13 000 à 15 000 T avec un apport de 6 720 T de la région de Sédhiou soit 48 % de la production nationale.

- **La production laitière**

La production de lait est très importante dans la région. Les résultats obtenus à ce niveau montrent la place importante et stratégique que pourrait occuper l'élevage dans le développement économique de la région. La production a atteint 6 500 000 L de lait dans la région en 2009 (Cf. tableau 1).

Tableau 1 : Dynamique de la production laitière de la région de Sédhiou entre 2008 et 2010

Production de lait (quantité en litres)	6 370 000	6 500 000	6 500 000
-----------------------------------------	-----------	-----------	-----------

Source : ARD Sédhiou

- **La production de viande**

La production de la viande est très importante dans la région de Sédhiou. En effet, il existe un potentiel pastoral considérable d'où l'importance de la place occuper par l'élevage dans le développement économique de la région. La production a atteint un pic de 6 042 T de viande produite par abat en 2010 (Cf. tableau 2).

Tableau 2. Dynamique de la production de viande de la région de Sédhiou

Année	2008	2009	2010
Production de viande (quantité en tonnes)	2 141	1 397	6 042

Source : ARD Sédhiou

- **La pêche**

Arrosé par le fleuve Casamance et ses affluents qui traversent la région toute entière du nord dans le département de Bounkiling avec le Soungroungrou, au sud dans le département de Sédhiou et de

Goudomp, la région dispose de ressources halieutiques très importantes. La pêche constitue une activité secondaire génératrice de revenus pour les populations rurales comme urbaines. Le tableau 3 donne la dynamique de la production entre 2004 et 2007.

Tableau 3 : Dynamique de la production de poissons de la région de Sédhiou entre 2004 et 2007

Année	2004	2005	2006	2007
Production halieutique (T)	30 000	40 000	25 000	32 000

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Kolda

- **L'apiculture**

La région de Sédhiou possède d'importantes potentialités mellifères, grâce à la richesse de ses formations forestières. En 2011, cette production a généré la recette de 9 600 000 FCFA. La capacité de production apicole de la région est estimée à plus de 150 T de miel par an, soit pratiquement 50 % de la production nationale (Cf. tableau 4).

Tableau 4 : Dynamique de la production de miel de la région de Sédhiou entre 2008 et 2010

Année	2008	2009	2010
Production de miel (T)	111	200	8

Source : ARD Sédhiou

3.5. Conclusion sur la dynamique agricole

3.5.1. De 1979-1990

La production agricole est mitigée dans l'ensemble sur la période des années 1980. De forte baisse de la production sont notées entre les années 1982 et 1984, avec la production céréalière notamment qui a connu son niveau le plus bas avec une production totale de 26 608 T.

Cette période (1982-1984) coïncide avec la forte sécheresse qu'a connue la bande sahélienne avec une pluviométrie moyenne annuelle de 741,1 mm enregistrée lors de la campagne 1983-1984, soit la valeur la plus faible observée pendant cette période au niveau de la région de Sédhiou.

Cette sécheresse a provoqué une baisse forte des rendements des principales céréales cultivées entre 1983 et 1984 (Riz : 676 kg/ha ; Mil : 613 kg/ha ; 634 kg/ha ; Maïs : 812 kg/ha ; Fonio : 299 kg/ha)¹¹ et l'éclosion de certains phénomènes négatifs comme la salinisation et l'acidification des terres dans les vallées rizicoles du centre et sud de la région.

La production arachidière s'est maintenue à la barre des 41 552 T durant cette période. Le coton a connu de forte croissance de la production pour se positionner comme la deuxième culture de rente derrière l'arachide dans le système de production.

Les rendements ont faiblement évolué. Au niveau des céréales, le riz s'est stagné à moins de 1,5 T/ha, le mil, le sorgho et le fonio sont à moins de 1 T/ha, le maïs atteint 1,6 T/ha lors de la campagne 1990-1991. L'arachide est aussi à moins de 1,5 T/ha.

3.5.2. De 1991-2000

La production agricole dans le début des années 90 s'est inscrite dans une dynamique progressive qui a débuté à la fin des années 80. Toutefois, une baisse notable est observée lors de la campagne 1997-1998

¹¹ Source : PRIMOCA (1990).

principalement au niveau des cultures céréalières (soit une baisse de 35 % par rapport à la campagne 1996-1997) et au niveau de l'arachide (soit une baisse de 21 % par rapport à la campagne 1996-1997).

Cependant, des pics sont atteints lors de la campagne 1997-1998 avec certaines cultures de rente comme le coton (une hausse de 27 % par rapport à la campagne 1996-1997), le sésame (une hausse de 135 % par rapport à la campagne 1996-1997), la patate douce (une hausse de 16 % par rapport à la campagne 1996-1997), le manioc (une hausse de 191 % par rapport à la campagne 1996-1997) et le niébé (une hausse de 565 % par rapport à la campagne 1996-1997).

Cette baisse de la production chez les céréales et l'arachide est due à la longue pause pluviométrique enregistré au mois de juillet 1997 et la stratégie que les paysans ont adoptée était de diversifier la production avec une augmentation des superficies des autres qui peuvent faire au long stress hydrique ce qui a valu ces performances au niveau de ces cultures.

Les campagnes 1998-1999 et 1999-2000 verront une augmentation des superficies emblavées en céréales et en arachide qui ont repris leur place de leader dans le système de production agricole suite à un retour de la régularité de la pluviométrie.

Les cultures vivrières se sont maintenues en dessous de la barre des 90 000 T durant la période alors que la production arachidière a dépassé la barre des 60 000 T à la fin des années 90.

Durant cette période, les rendements ont peu évolué. Le riz est resté à moins d'1 T/ha, de même que le sorgho et le fonio. Le riz pluvial et le maïs restent stagner à moins de 1,5 T/ha. L'arachide est également stagnée à moins de 1,5 t/ha.

3.5.3. De 2001-2014

La production agricole sur la période 2001-2014 est caractérisée par sa forte irrégularité. La production des cultures de rente a connu une bonne progression au début des années 2000 avant de chuter ces dernières années au profit des cultures céréalières qui sont dans une dynamique progressive depuis 2012. L'arachide a augmenté pour la campagne 2005-2006 de 257 % par rapport à la campagne 2004-2005 et a baissé de 55 % à la campagne 2006-2007 par rapport à la campagne 2005-2006. Pour les céréales, la production augmente de 218 % lors de la campagne 2008-2009 par rapport à la campagne 2007-2008, puis une augmentation de 45 % entre les campagnes 2008-2009 et 2009-2010 avant de baisser de 51 % lors de la campagne 2010-2011.

La production de banane a fortement diminué au cours des années 2000 après avoir connu une belle période durant les années 1990 avec des pics de plus 3 000 T entre 1994 et 1997. Cependant, depuis 2000, la production annuelle s'est stagné à une moyenne de 1 000 T environ et la filière souffre d'un déficit de structuration au niveau de la production et la commercialisation. La filière anacarde se développe de plus en plus et la région de Sédhiou est la première région productrice d'anacarde au Sénégal.

Les rendements ont évolué par rapport aux années 80 et 90. Le rendement du riz pluvial est en moyenne 1,5 T/ha avec 3 pics de 2 T/ha atteint lors des campagnes 2001-2002, 2003-2004 et en 2014-2015. Le maïs a atteint un rendement de 3 T/ha lors de la campagne 2005-2006. Les autres céréales sont restées à un rendement de moins de 1,5 T/ha.

Chapitre IV : Analyse de la dynamique de la démographie

4.1. Evolution de la population

4.1.1. Effectif

La population de la région de Sédhiou a doublé sur la période de 1976 à 2013 avec un taux d'accroissement annuel de 2,4 %, 1,4 % et 2,6 % respectivement pour les périodes de 1976-1988, 1988-2002 et 2002-2013. La population croit très vite ces dernières années avec une variation de 32,8 % entre 2002 et 2013 en l'espace de 11 ans (Cf. tableau 5).

Tableau 5 : Effectif officiel de la population de la région de Sédhiou

Années de recensement	Effectif	Variation (%)	TCAM (%)
1976	212 804	-	-
1988	282 248	32,6%	2,4%
2002	341 144	20,9%	1,4%
2013	452 994	32,8%	2,6%

Source : ANSD, 1993; ANSD, 2008; ANSD, 2014.

En 2013, la population actuelle est répartie de manière égale sur les trois départements avec de légères différences¹². Toutefois, le département de Goudomp est le plus peuplé de la population totale de la région (Cf. tableau 6).

Tableau 6 : Répartition par sexe de la population de la région de Sédhiou de 2013

Année	Département	Hommes	Femmes	Total
2013	Sédhiou	76 975	74 352	151 327
	Boukiling	74 151	71 419	145 570
	Goudomp	78 342	77 755	156 097
	Total région	229 468	223 526	452 994

Source : RGPFAE 2013, ANSD, 2015

Au recensement de 1988, La population de la région était à 282 248 habitants. Les départements de Goudomp et de Sédhiou avaient dépassé la barre des 100 000 habitants. Le département de Boukiling était très peu peuplé avec une densité de peuplement de 26 Hbts/km². Au recensement de 2013, la population du département de Boukiling a doublé par rapport à 1988 pour atteindre une densité de 52 habitants soit le double par rapport à celle de 1988. La population de ce département a sans doute été renforcée par l'arrivée de migrants « saloum-saloum » agriculteurs venus du bassin arachidier dans les années 1990. La population du département de Sédhiou et de Goudomp a augmenté respectivement de 29% et 32% sur la période de 1988 à 2013 (Cf. tableau 7).

Tableau 7 : Evolution spatio-temporelle de la population de la région de Sédhiou entre 1988 et 2013

Année	Département	Population	Superficie (km ²)	Densité (Hbts/km ²)
1988	Sédhiou	103 700	2786	37
	Boukiling	72 951	2820	26
	Goudomp	105 597	1735	61
	Total région	282 248	7341	38
2013	Sédhiou	151 327	2786	54
	Boukiling	145 570	2820	52
	Goudomp	156 097	1735	90
	Total région	452 994	7341	62

Source : RGPFAE-ANSD, 2013

¹² 33,41 % département de Sédhiou, 32,14 % département de Boukiling, 34,46 % département de Goudomp.

4.1.2. Flux migratoires

Dans la région de Sédhiou nous remarquons une forte vague migratoire avec deux flux principaux entre les années 1960 et 1970. Un premier flux venant du nord au niveau du bassin arachidier avec une importante population provenant du sud du bassin arachidier (Kaolack, Kaffrine et Fatick) qui se sont installées au nord de la région dans le département de Bounkiling. Ces populations sont probablement attirées par les opportunités agricoles que présente cette partie de la moyenne Casamance. Cette migration est essentiellement composée de Wolofs, de Peulhs et de Sérères.

Un deuxième flux venant du sud en Guinée Bissau avec les troubles politiques qui font migrer vers le sud de la région de Sédhiou dans le « Balantecounda », une population importante composée essentiellement de Manjaques et de Balantes. Les localités du département de Goudoump comptent plusieurs membres de ces ethnies dans leurs effectifs.

Ces migrants ont contribué au rayonnement économique de plusieurs localités de la région (Bounkiling, Goudoump, Marsassoum, Diattacounda) dans les années 1970.

La région a connu également de forte émigration entre 1960 et 1970. Les régions de Dakar, de Kaolack et de Thiès ont constitué les principales destinations des migrants. La région de Dakar a attiré plus de 60 % de la population originaire de la Casamance naturelle entre 1960 et 1990.

Dans le sud, des déplacements sont également notés vers la Guinée Bissau qui correspond à la période de retour des populations dans leur terre d'origine à la fin de la guerre de libération dans le pays.

Ainsi, le solde migratoire sur la migration durée de vie¹³ de la région au recensement 1988 est négatif pour la région de Kolda. Au recensement de 2002, le solde migratoire sur la migration durée de vie est également négatif dans la région de Kolda. Au recensement de 2013, ce solde reste négatif pour la région de Sédhiou avec les sorties qui sont largement supérieurs aux entrées (Cf. Tableau 8).

En effet, la région de la moyenne Casamance et de la Casamance toute entière a toujours connu une haute migration de la tranche jeune de sa population vers les autres villes du nord du pays (Dakar, Thiès, Saint Louis, Kaolack, etc.) à la recherche d'emploi et d'opportunités.

Tableau 8 : Evolution de l'effectif de la migration interne durée de vie entre 1988 et 2013

Années de recensement	Immigrants	Emigrants	Solde migratoire	Migration totale
1988*	32 033	42 677	-10 644	74 710
2002*	75 446	78 820	-3 374	154 266
2013**	24 480	69 575	-45 095	94 055

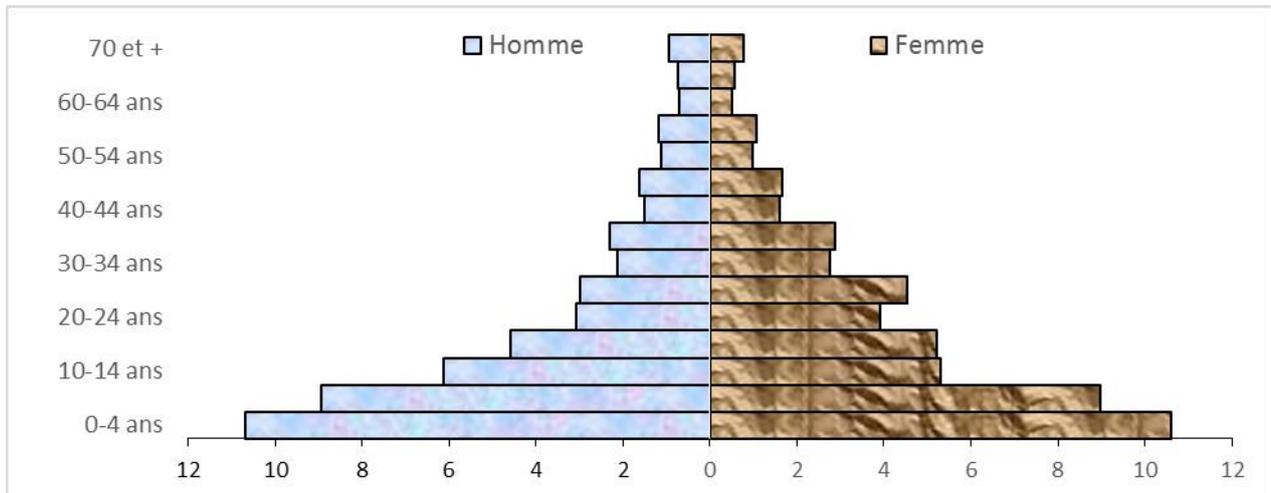
*Données région de Kolda (y compris département de Sédhiou) ; ** Données région de Sédhiou. Source : RGPHAE-ANSD, 2013

4.2. Structure de la population

La population de la région de Sédhiou est caractérisée par sa jeunesse. La pyramide des âges s'est rétréci davantage au sommet et s'est agrandi à la base avec une augmentation de la proportion de la tranche 5-9 ans, entre les recensements de 1988 et de 2013. En effet 67,4 % de l'effectif de la population ont moins de 24 ans et 4,8 % seulement ont 60 ans et plus (Cf. Figure 42 et 43).

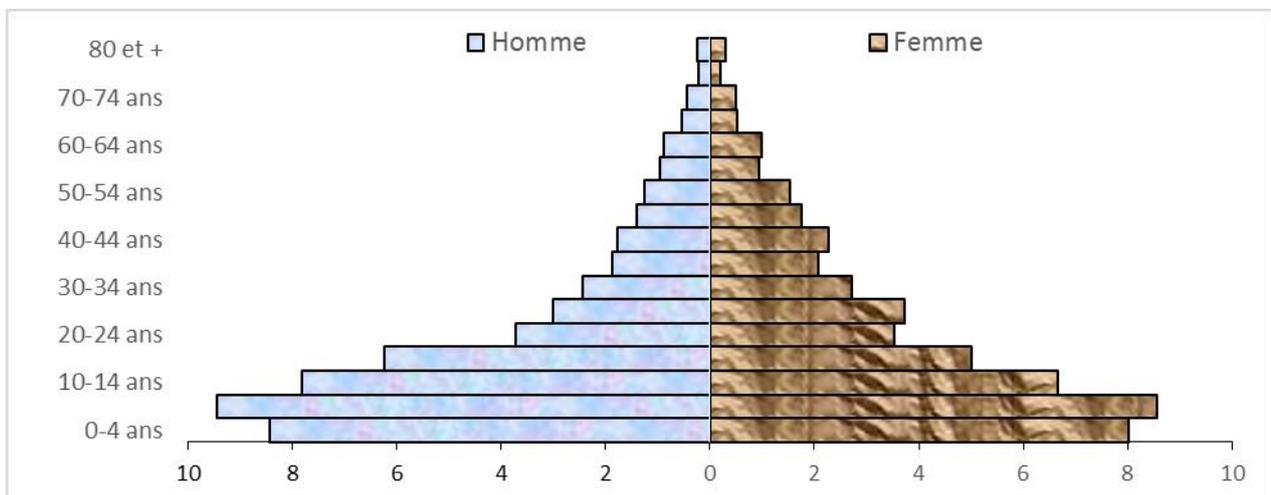
¹³ La migration durée de vie survient lorsque le lieu de résidence actuel du migrant est différent du lieu de naissance. Le lieu de résidence ou de naissance est au niveau régional dans les données de l'ANSD.

Figure 41 : Pyramide des âges de la région de Sédhiou au recensement de 1988



Source : Elaboration des auteurs à partir des données du RGPH 1988, ANSD

Figure 42 : Pyramide des âges de la région de Sédhiou au recensement de 2013



Source : Elaboration des auteurs à partir des données du RGPHAE 2013, ANSD

En 2013, nous observons que la population est répartie en 229 468 hommes pour 223 526 femmes, soit un rapport de masculinité (RM)¹⁴ d'environ 103 hommes pour 100 femmes dans la région de Sédhiou (Cf. tableau 9). En plus, nous observons que le RM est inférieur pour tranche d'âge 25 - 54, ce qui montre un flux migratoire des hommes en âge de travail.

Tableau 9 : Répartition par sexe et par âge de la population de la région de Sédhiou de 2013

Groupe d'âges	Rapport de masculinité (%)
0-4 ans	105,02%
5-9 ans	110,48%
10-14 ans	117,10%
15-19 ans	124,43%
20-24 ans	105,69%
25-29 ans	80,60%
30-34 ans	90,07%
35-39 ans	89,85%
40-44 ans	77,77%
45-49 ans	79,69%
50-54 ans	80,94%

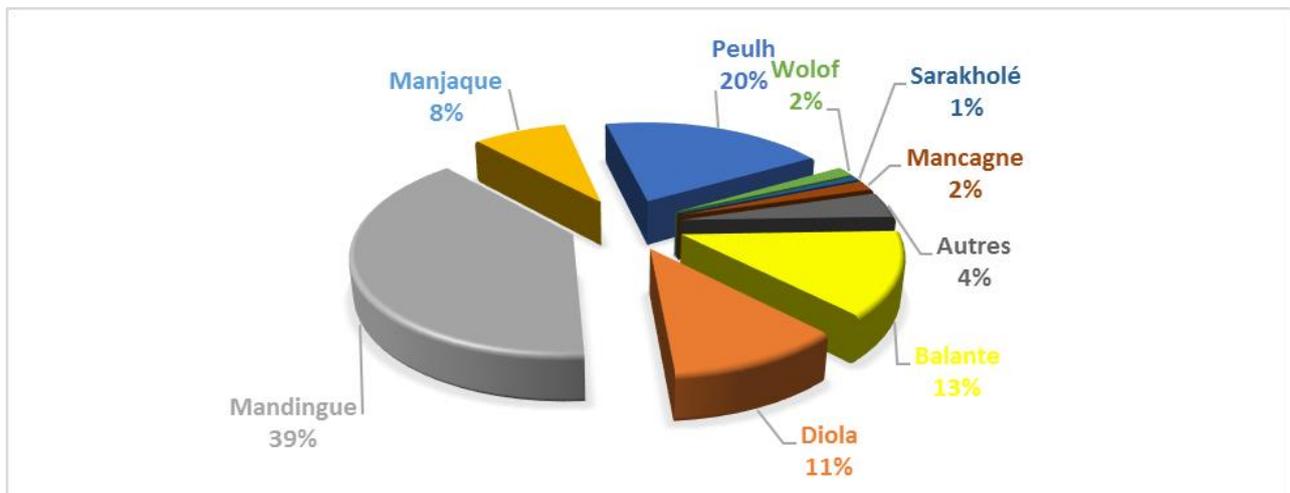
¹⁴ Le rapport de masculinité (RM) est le rapport entre l'effectif masculin et l'effectif féminin, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes.

Groupe d'âges	Rapport de masculinité (%)
55-59 ans	102,07%
60-64 ans	88,15%
65-69 ans	102,57%
70-74 ans	87,96%
75-79 ans	104,81%
80 et +	81,77%
Total	102,66%

Source : RGPHE-ANSD, 2013

En 1988 la composition ethnique de la population de la région de Sédhiou est représentée par les mandingues (39 %) les peulhs (20 %), les Balantes (13 %), les diolas (11 %) et les manjaques (8 %), en fin les wolofs et les mancagnes font 2 % chacune (Cf. figure 44).

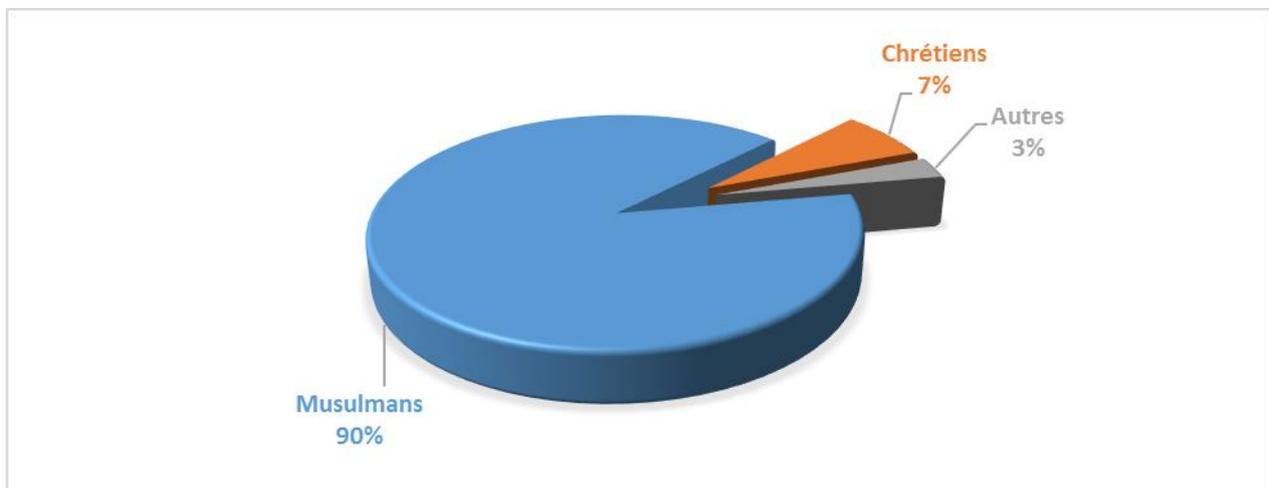
Figure 43 : Composition ethnique de la population de la région de Sédhiou au recensement de 1988



Source : Elaboration des auteurs à partir des données du RGPH 1988, ANSD

La figure 45 montre la composition religieuse de la population de la région de Sédhiou au recensement de 1988. La religion musulmane domine fortement avec 90 % de la population, alors que La religion chrétiens s'ensuivent avec seulement 7 % de la population. Les autres religions représentent tout de même 3 % dans la population. En effet, les ethnies dominantes (Mandingue, peulh, Balante) sont des ethnies musulmanes. En outre, nous observons une proportion importante de musulmans chez l'ethnie diolas et manjaques. La religion chrétienne est majoritaire dans les ethnies mancagnes, manjaques et diolas (Cf. figure 45).

Figure 44 : Composition religieuse de la population de la région de Sédhiou au recensement de 1988



Source : Elaboration des auteurs à partir des données du RGPH 1988, ANSD

En ce qui concerne le niveau d'éducation, la région de Sédhiou présente une amélioration dans les taux de scolarité au Sénégal. Le taux brut de scolarité (TBS) primaire a connu une forte progression passant de 45,9 % en 1989 (PRIMOCA 1990) à 82,7 % en 2013 (ANSD 2014).

4.3. Répartition spatiale de la population

La région de Sédhiou présente un taux d'urbanisation très faible au dernier recensement de l'ANSD de 2013, soit 19,2 % seulement. En effet, la population urbaine représente le 19,2 % contre le 80,8 % de la population rurale (Cf. tableau 10).

Tableau 10 : Répartition de la population de la région de Sédhiou selon le milieu de résidence

Milieu	Homme	Femme	Ensemble	%
Zone urbaine	45 136	41 876	87 012	19,2
Zone rurale	184 332	181 650	365 982	80,8
Région	229 468	223 526	452 994	100

Source : RGPHAE-ANSD, 2013

L'urbanisation de la région de Sédhiou s'est constitué suivants les pôles commerciaux, les pôles administratifs, les « carrefours » et les localités frontalières des pays limitrophes de la sous-région. La polarisation de la population dans la région est organisée donc comme suit :

- Au nord, nous citons la commune de Bounkiling et la commune de Madina Wandifa, la commune de Touba Mouride, la commune de Ndiamacouta et la commune de Diaroumé.
- Au centre, nous citons la commune de Sédhiou, la commune de Marsassoum, la Diannah Malary et la commune de Diendé.
- Au Sud, nous citons la commune de Diattacounda, la commune de Goudomp, la commune de Tanaff et la commune de Samine.

La partie urbanisée de la population se trouve, en majorité, localisée dans le département de Sédhiou et de Goudomp sur un axe reliant Marsassoum, Sédhiou, Diannah Malary, Tanaff, Samine, Diattacounda et Goudomp. Le nord apparaît moins urbanisé, avec seulement deux pôles urbains : Bounkiling et Madina Wandifa.

4.4. Evolution tendancielle de la population sur la période de 1979 à 2025

Nous avons effectué une projection antérieure de la population à partir de la population recensée par l'ANSD sur les dates de 1976, 1988, 2002 et 2013, pour ces trois intervalles :

- 1979-1988
- 1988-2002
- 2002-2013

Pour l'intervalle 2013-2025, nous avons utilisé les résultats de la projection de l'ANSD sur la population effectuée après le recensement général de 2013.

Nous avons utilisé la formule mathématique suivante :

$$P_t = (1 + \lambda) * P_{t-1}$$

P_t : Population à la date t

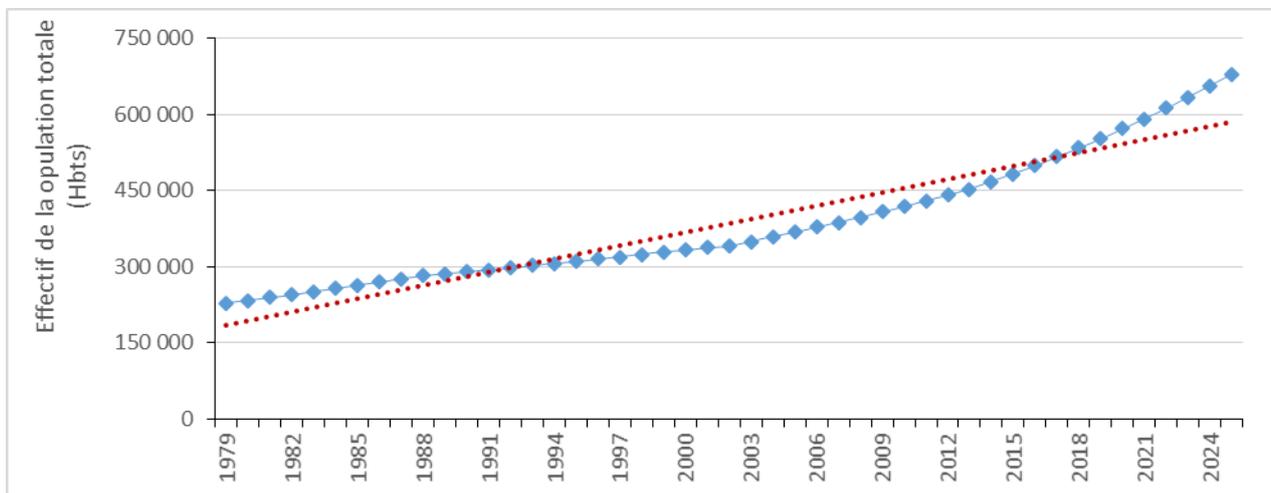
P_{t-1} : Population à la date $t-1$

λ : Taux de croissance annuelle moyenne (TCAM) ou taux intercensitaire, prise sur les effectifs entre deux dates. Ainsi nous avons :

- 1979-1988, $\lambda = 2,4 \%$
- 1988-2002, $\lambda = 1,4 \%$
- 2002-2013, $\lambda = 2,6 \%$

Les résultats obtenus sont consignés dans la figure 45. La courbe présente un point d'inflexion à la date $t = 1992$ qui correspond à la période de ralentissement de la croissance de la population où le taux de croissance est très faible. Cette période va de 1989 à 1995. A partir de 2000, la croissance la population a fortement augmenté et cette tendance s'est accélérée à partir de 2007 pour ces 10 prochaines années (Cf. Figure 45).

Figure 45 : Allure de la tendance évolutive de la population de la région de Sédhiou de 1979 à 2025



Source : Auteurs/données de l'ANSD

4.5. Conclusion sur la démographie

La population de la région de Sédhiou est très jeune dans l'ensemble et elle connaît une croissance très forte pendant toute la période analysée. La population masculine est légèrement supérieure à la population féminine et la région est marquée par une faible urbanisation.

La jeunesse de la population entraîne une forte demande en services sociaux de base (éducation, santé, eau potable, électricité, espace jeune, infrastructures de transports) d'autant plus que la majorité de la population vit en milieu rural où il n'existe quasiment aucun service social de base.

En plus nous remarquons un flux migratoire constant qui reverse la population en dehors de la région de Sédhiou. Le flux migratoire rend la croissance de la population moins forte sur la région de Sédhiou bien que cette migration se reflète sur les autres régions du Sénégal, notamment la Région de Dakar.

Toutefois, l'augmentation rapide de la population combinée à la faiblesse de la production, entraîne une paupérisation progressive des ménages. Ainsi, la population devient proie à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire.

Chapitre V : Analyse de la dynamique de la sécurité alimentaire

5.1. Etat de la pauvreté dans la Région de Sédhiou

5.1.1 Pauvreté des ménages

En 2010 les ménages qui appartiennent aux quintiles des « pauvres » et des « plus pauvres » représentent le 59,8 % dans le département de Sédhiou, le 65 % dans le département de Goudomp et le 66,5 % dans le département de Bounkiling (WFP, 2010). L'indice de pauvreté était de 68,3 % dans la région de Sédhiou en 2010 (ANSD, 2013).

En 2013, les ménages ruraux appartenant aux quintiles des « pauvres » et des plus « pauvres » représentent au total 57 % dans la région (WFP, 2014a). Selon ces statistiques, la pauvreté est en baisse dans la région entre 2010 et 2013.

L'agriculture constitue le principal moyen de subsistance dans la région de Sédhiou. En 2009¹⁵ l'agriculture occupait le 50 % des moyens de subsistance contre le 65 % en 2013¹⁶ (WFP, 2014a). Les autres moyens de subsistance les plus utilisés par les ménages sont le salariat, la pêche, l'artisanat, les transferts monétaires et le commerce.

En effet, l'agriculture est la première activité économique des ménages dans la région de Sédhiou. Le 90 % des ménages sont impliqués dans l'agriculture pour la campagne 2009-2010 et le 85 % dans la campagne 2012-2013 (WFP, 2014a).

Cette activité agricole est à la fois le premier pourvoyeur de revenus avec les cultures de rente (arachide, coton, sésame, manioc) et le premier pourvoyeur de denrées de consommation alimentaires avec les cultures vivrières (céréales et niébé) dans la région de Sédhiou.

L'élevage constitue également une source de revenus et denrées alimentaires de taille à côté de l'agriculture. Dans la région de Sédhiou, 80,8 % des ménages possèdent des animaux (WFP, 2014a). Le cheptel est composé de bovins, ovins, caprins, porcins, équins, asins, et volailles (Cf. tableau 11).

Tableau 11 : Répartition du cheptel dans la région de Sédhiou en 2013

Départements	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asines	Porcins	Volailles
Sédhiou	4 937	70 900	58 300	100	1 700	22 400	427 300
Bounkiling	70 050	77 750	64 200	1 000	2 600	28 300	590 500
Goudomp	51 150	14 250	12 200	100	1 400	8 270	118 000
Région	126 137	162 900	134 700	1 200	5 700	58 970	1 135 800

Source : IRSV de Sédhiou

5.1.2. Dépenses des ménages et consommation alimentaire

Les dépenses alimentaires dominent largement dans le portefeuille des ménages. Dans la région de Sédhiou, 72 % des dépenses des ménages sont consacrées à l'alimentation en 2009 (WFP, 2010) contre 55

¹⁵ Les enquêtes de l'Analyse globale de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire et de la nutrition (AGVSAN) 2010, se sont déroulées d'avril à juin 2009.

¹⁶ L'Analyse globale de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire et de la nutrition (AGVSAN) 2013 s'est basée essentiellement sur les données de l'Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (ENSAN) qui s'est déroulée au mois de juin 2013.

% en 2013 (WFP, 2014a). Donc nous observons une diminution des dépenses alimentaires, ce qui montre une diminution de la pauvreté dans la Région.

Les dépenses alimentaires dans la région sont essentiellement composées de riz (environ 44 %) de céréales et tubercules (environ 9 %), d'huile (environ 10 %), de sucre (environ 9 %), de poisson (environ 11 %), le thé (environ 9 %). Les autres dépenses alimentaires (Viande, lait, œufs, etc.) représentent seulement 8 % (WFP, 2010).

Cette situation montre qu'en moyen les ménages ont une alimentation de base dominée par le riz et les céréales. En plus, il n'y a pas une grande différence entre les trois départements, alors que si on considère l'évolution 2009-2013 le pourcentage de dépense en alimentation est diminuée.

Tableau 12 : Part des dépenses alimentaires des ménages dans la région de Sédhiou en 2009 et 2103

Année	Département	Dépenses mensuelles par ménage (FCFA)		Dépenses mensuelles per capita (FCFA)		Part des dépenses alimentaires (%)
2009	Sédhiou	123	92	12	9	73
	Goudomp	98	69	11	7	71
	Boukiling	100	68	11	8	71
	Sédhiou (Région)	107	76	11	8	72
2013	Sédhiou (Région)	-	-	-	-	55

Source : AVGSAN 2010 et ENSAN 2013, in AGVSAN 2014

Toutefois, la région de Sédhiou présente une faible diversification de l'alimentation avec un faible niveau de consommation des aliments riches en nutriments et en vitamines (légumes et fruits). La proportion des ménages qui n'ont pas une consommation alimentaire satisfaisante (pauvre et limité) est passée de 19 % en 2010 à 63 % en 2013, soit une augmentation de 44 % dans l'espace de 3 ans (WFP, 2014a). Cette hausse est la plus grande observée dans l'ensemble du territoire national.

5.3. Marché et prix

L'un des principaux freins aux échanges commerciaux dans la région de Sédhiou est son enclavement. La région se situe au sud Sénégal entre le fleuve Gambie et le fleuve Casamance pour les départements de Boukiling et de Sédhiou et au sud du fleuve Casamance se trouve le département de Goudomp en frontière avec le Guinée Bissau. Cette situation a entraîné une déconnexion de la région avec les flux commerciaux importants venant du nord et du centre du pays.

Dans la région, les marchés suivent la dynamique de la polarisation de la population agricole. Ainsi, la région compte en 2013, 22 marchés commerciaux où les populations peuvent vendre et acheter des denrées alimentaires, dont 10 permanents et 12 hebdomadaires (Cf. tableau 13).

Tableau 13 : Inventaire des marchés selon le type dans la région de Sédhiou en 2013

Département	Département	Localisation	Type de marché	Jour de marché
Boukiling		Touba mouride	Hebdomadaire (louma ¹⁷)	Samedi
		Boukiling	Permanent	Tous les jours
		Saré alkaly	Hebdomadaire (louma)	Jeudi
		Diaroumé	Hebdomadaire (louma)	Lundi
		Carrefour diaroumé	Permanent	Tous les jours
Goudomp		Goudomp	Hebdomadaire (louma)	Dimanche
		Tanaff	Hebdomadaire (louma)	Dimanche
		Yarang	Hebdomadaire (louma)	Mercredi

¹⁷ Les marchés hebdomadaires sont appelés « louma » en wolof.

Département	Localisation	Type de marché	Jour de marché
	Niagha	Hebdomadaire (louma)	Samedi
	Goudomp	Permanent	Tous les jours
	Samine	Permanent	Tous les jours
Sédhiou	Carrefour n'diaye	Hebdomadaire (louma)	Mardi
	Nguindir	Hebdomadaire (louma)	Vendredi
	Djirédji	Hebdomadaire (louma)	Jeudi
	Touba	Hebdomadaire (louma)	Vendredi
	Sédhiou	Permanent	Tous les jours
	Marsassoum	Permanent	Tous les jours
	Diana Malary	Permanent	Tous les jours

Source : ARD Sédhiou

Cependant, plusieurs contraintes se trouvent dans l'approvisionnement en denrées alimentaires de base des marchés dans la région de Sédhiou. En effet, la région ne dispose pas d'un réseau de transport capable de lier pendant toute l'année les grands centres urbains et le reste du monde rural. En plus, l'insuffisance des marchés hebdomadaires ruraux entraîne une importance du rayon auquel ils se positionnent, environ 11 à 20 km dans la région.

Au niveau rural, les marchés qui se localisent dans un rayon de moins d'1 km représentent seulement 23 %, contre 19 % qui se trouvent dans un rayon de moins de 5 km et 58 % qui se trouvent dans un rayon de 5 km et plus (WFP, 2014a).

Ceci combiné à l'impraticabilité des certaines pistes ruraux en saison hivernale, entraîne une accessibilité difficile des marchés pour les populations.

Cette situation engendre des ruptures de stock dans certaines localités de la région durant certaines périodes de l'année notamment en période hivernale avant les récoltes (période de soudure alimentaire annuelle). A Sédhiou, 96 % des ménages ont des difficultés d'approvisionnement au pic de la soudure du mois d'août (WFP, 2010).

Les principaux centres d'approvisionnements en céréales de la région de Sédhiou sont le marché de Diaobé dans la région de Kolda, le marché de Goudomp et le marché de Touba Mouride situés dans le département de Bounkiling. Le marché de Touba Mouride est alimenté par les flux venant du nord du pays (Touba, Kaffrine et Kaolack) et la Gambie. Le marché de Goudomp reçoit des flux venant de la sous-région (Guinée Bissau), de Diaobé et de Ziguinchor. Quant au marché de Diaobé, les principaux flux qui l'alimentent, sont originaires de la sous-région (Guinée, Mali, Gambie) et de l'intérieur de du pays (Touba, Kaffrine et Kaolack).

Les deux principaux flux de bétail qui alimentent les échanges commerciaux dans la région de Sédhiou sont le flux venant de la région de Kaffrine au nord, qui alimente le marché de Touba Mouride dans le département de Bounkiling et le flux venant de Diaobé dans la région de Kolda, qui alimente toute la région.

Tableau 14 : Bilan du trafic commercial des animaux dans la région de Sédhiou en 2013

Département	Flux	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Porcins	Asines
Bounkiling	Entrée	15648	250488	20160	3264	0	4512
	Sortie	15648	24576	19536	1680	0	2304
	Solde	0	225912	624	1584	0	2208
Sédhiou	Entrée	271	342	292	0	97	0
	Sortie	0	0	0	0	0	0
	Solde	271	342	292	0	97	0
Goudomp	Entrée	0	0	0	0	0	0
	Sortie	223	110	22	0	28	0
	Solde	223	110	22	0	28	0
Région	Entrée	15919	250830	20452	3264	97	4512

Département	Flux	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Porcins	Asines
	Sortie	15871	24686	19558	1680	28	2304
	Solde	48	226144	894	1584	69	2208

Source : IRSV de Sédhiou

Compte tenu la difficulté dans l'approvisionnement des marchés, la Région de Sédhiou présente une haute volatilité des prix qui impacte fortement la consommation alimentaire du ménage. En effet, dans la région de Sédhiou, les « achats au comptant » constitue près de 75 % de la provenance des aliments consommés en milieu rural et près de 80 % dans les départements de Goudomp et de Bounkiling (WFP, 2010).

Toutefois au niveau national, à partir de la crise de la hausse des prix en 2008, le gouvernement du Sénégal a pris la mesure de baisser les prix en 2012. Ces mesures entrées en vigueur en avril 2013, ont contribué fortement à une baisse des prix des produits concernés, notamment riz ordinaire importé, riz non parfumé, sucre et huile. Ainsi, en juin 2013, le prix du riz importé est légèrement inférieur à la moyenne des cinq dernières années (WFP, 2014a).

Au contraire les prix des céréales non concernées par les mesures d'homologation des prix étaient en augmentation par rapport à la moyenne des 5 dernières années. Les prix du riz parfumé et du maïs importé étaient supérieurs de 12 % et 7 % respectivement par rapport à la moyenne des 5 dernières années et le niveau général des prix des céréales locales (mil et sorgho) pour l'année 2013 est en hausse d'environ 10 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. En fin, le prix du mil est resté élevé depuis fin 2010 suite à la forte baisse de la production durant les campagnes 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 (WFP, 2014a).

Au niveau de la région de Sédhiou, le Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA) s'est intéressé sur les prix de ventes de toutes les céréales durant l'année 2013. Cette étude a montré que le niébé est la denrée alimentaire la plus chère avec un prix maximum de 600 FCFA, le riz parfumé est vendu à 450 FCFA et le riz ordinaire à 280 FCFA. Le mil et le maïs sont les céréales les moins chères avec des prix variant entre 200 et 300 FCFA.

En plus, le tableau 14 montre le prix moyen annuel dans les trois principaux marchés de la Région de Sédhiou. Nous observons que plus le marché est loin des axes routiers plus le prix est élevé. Ceci est un symptôme de la difficulté des ménages ruraux en s'approvisionner en céréales.

Tableau 15 : Prix moyen annuel de l'offre de céréales en 2013 (en FCFA/Kg)

Denrées	Sédhiou	Touba mouride	Goudomp
Mil/Souna	250	200	300
Maïs	250	200	250
Riz brisé parfumé	450	450	500
Riz ordinaire	280	280	280
Arachide coque	250	200	250
Arachide décortiquée	500	400	500
Niébé	600	400	600

Source : CSA de Sédhiou

Une diminution des prix est observée en 2013 dans la région de Sédhiou par rapport à l'année 2012. Entre 2012 et 2013, 32 % des prix des denrées alimentaires sont revus à la hausse alors que 50 % revus à la baisse et 19 % en situation de stabilité (WFP, 2014a).

Par ailleurs, le tableau 15 montre l'évolution des prix de certaines denrées alimentaires dans la région de Sédhiou entre 2011 et 2015. A part le prix du riz brisé non parfumé qui a baissé à 280 FCFA à partir de 2014, les prix des autres denrées sont restés constant durant cette période

Tableau 16 : Evolution du prix moyen annuel de différents produits disponibles dans le marché permanent de Sédhiou (en FCFA/Kg)

Denrées	2011	2012	2013	2014	2015
Riz brisé parfumé	-	-	465	365	-
Riz brisé non parfumé	300	300	300	280	280
Mil	250	250	250	250	250
Maïs	250	250	250	250	250
Fonio	1000	1000	1000	1000	1000
Niébé ¹⁸	350	350	350	350	350
Arachide décortiqué	500	500	500	500	500
Arachide non décortiqué	150	150	150	150	150

Source : Service Régional du Commerce de Sédhiou

5.3. Evolution des indicateurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition

5.3.1. Couverture des besoins céréaliers annuels de la population par la production céréalière régionale de 1979 à 2014

Les céréales qui sont considérées dans l'analyse sont le mil, le sorgho, le riz, le maïs et le fonio. La couverture des besoins céréaliers annuels de la population par la production céréalière régionale est évaluée sur la base de :

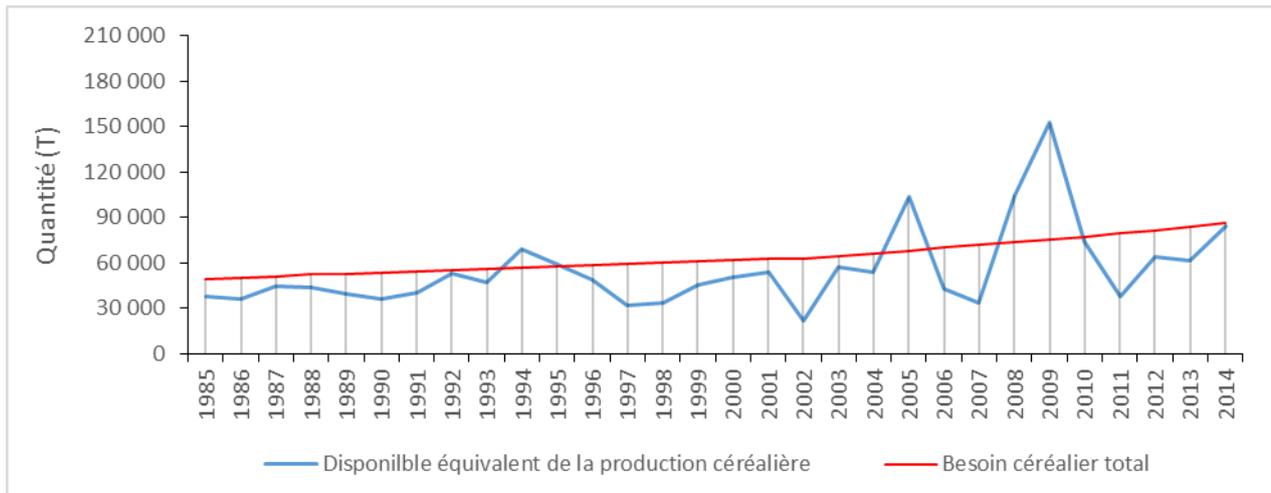
- Population : la population de la région de Sédhiou prise sur l'intervalle 1985-2012, sont issu des prévisions antérieures développées dans la partie démographie. Pour l'intervalle 2013-2025, nous avons utilisés les projections officielles de l'ANSD faites après le recensement de 2013.
- Besoins : ils ont été calculés à partir de la norme de consommation de 185 Kg/Hbts/an en céréales entières, utilisée par la DAPSA¹⁹.
- Disponible équivalent de la production (DEP) céréalière : c'est la production brute de la céréale, moins les 15 % de pertes et de semences. Pour le cas spécifique du riz, nous avons défalqué également 30 % sur le DEP constituant les pertes au décortilage (rendement au décortilage 70 %).

La figure 46 montre les résultats obtenus, la production céréalière régionale a été déficitaire dans l'ensemble dans la région de Sédhiou entre 1985 et 2014. Les taux de couverture des besoins céréaliers annuels par la production régionale les plus bas ont été obtenus ces dernières années avec 35 % en 2002 et 47 % en 2007 et en 2011. Cependant en 2008 et en 2009, le taux de couverture obtenu, est positif avec respectivement 142 % et 202 %.

¹⁸ Le prix du niébé peut atteindre 600 FCFA durant certaines périodes de l'année.

¹⁹ Direction de l'Analyse et de la Prévision des Statistiques Agricoles.

Figure 46 : Evolution de la couverture des besoins céréaliers par la production locale



Source : Auteurs

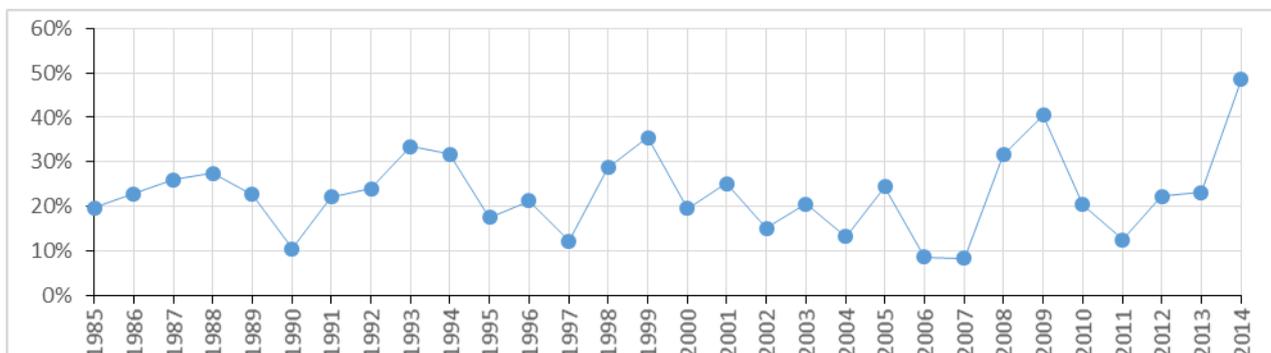
Ces résultats sont confirmés par WFP (2014a) qui affirme comme parmi les ménages qui pratiquent l'agriculture, seuls 8 % avaient des stocks issus de leur dernière récolte en juin 2013 (WFP, 2014a). Cette situation prévaut un état d'insécurité alimentaire durant tout l'hivernage. En effet, la durée des stocks calculée en mois est de 0,05, presque nulle. De ce fait au mois de juin 2013, pratiquement les ménages agricoles de la région de Sédhiou avaient épuisé totalement leurs stocks d'aliments issus de la dernière récolte de la campagne 2012-2013 (WFP, 2014a).

Ces déficits récurrents de la production céréalière sont complétés par les aides des programmes alimentaires, ainsi que par les importations d'autres régions.

5.3.2. Contribution du riz dans la sécurité alimentaire

Le riz est traditionnellement destiné à l'autoconsommation dans la Casamance. L'évolution du taux de couverture des besoins en céréales totaux par le riz de 1985 à 2014 est présentée dans la figure 47. Elle montre que le riz est le principal contributeur dans les besoins alimentaires des ménages de la région de Sédhiou. Cette contribution varie fortement durant les années sous forme de dent de scie et il faut noter que le riz assure en moyenne par année 20 % de la couverture des besoins en céréales. Le pic de contribution a été atteint en 2014 où le riz a couvert près de 50 % des besoins en céréales des ménages de la région de Sédhiou (Cf. figure 47).

Figure 47 : Evolution du taux de couverture des besoins en céréales totaux par le riz dans la région de Sédhiou



Source : Auteurs

5.3.3. Evolution du taux de prévalence à l'insécurité alimentaire

La sécurité alimentaire des ménages de la région de Sédhiou s'est fortement dégradée entre 2009 et 2013. En effet, en 2009, WFP (2010) a montré que la région de Sédhiou est à un taux de prévalence à l'insécurité alimentaire faible. Le score de consommation alimentaire est l'indicateur proxy de la sécurité alimentaire des ménages utilisé dans WFP (2010). La région de Sédhiou est la seule région à présenter un bon score de toutes les régions de la Casamance avec une « diversité alimentaire acceptable » chez près 89,6 % des ménages en milieu rural. Ces scores ont permis de constituer des classes d'insécurité alimentaire. Au niveau de la région de Sédhiou, le tableau 17 donne les résultats obtenus.

Tableau 17 : Etat de la sécurité alimentaire dans la région de Sédhiou en 2009

Département	Insécurité alimentaire sévère (%)	Insécurité alimentaire modérée (%)	Insécurité alimentaire (%)	Sécurité alimentaire (%)
Boukiling	1,9	11,1	13,0	87,0
Goudomp	4,4	18,8	23,2	76,8
Sédhiou	9,6	10,9	20,5	79,5
Région	5,3	13,6	18,9	81,1

Source : WFP 2010

Le tableau 17 montre qu'en 2009, les ménages en insécurité alimentaire dans la région de Sédhiou représentent au total 18,9 % (5,3 % en insécurité alimentaire sévère et 13,6 % insécurité alimentaire modérée). En 2013, la classification dans la région de Sédhiou effectuée par WFP (2014a) est présentée dans le tableau 18.

Tableau 18 : Etat de la sécurité alimentaire dans la région de Sédhiou en 2013

Département	Insécurité alimentaire sévère (%)	Sécurité alimentaire limite (%)	Sécurité alimentaire (%)
Région	58	29	13

Source : AGVSAN 2014

En 2013, selon WFP (2014a), le taux de prévalence des ménages en insécurité alimentaire est de 58 % dans la région de Sédhiou (62 % dans le département de Goudomp, 57 % dans celui de Boukiling et 55 % dans celui de Sédhiou) (WFP, 2014a).

En 2014, nous avons obtenu cette classification à partir de la consommation alimentaire qui est un indicateur de mesure de la sécurité alimentaire au niveau des ménages (Cf. tableau 19).

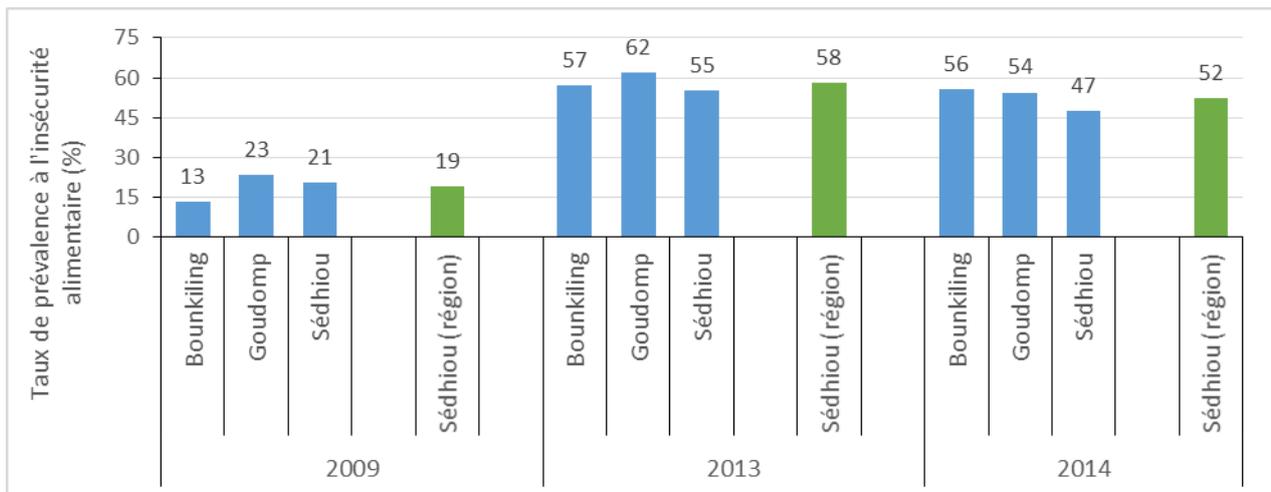
Tableau 19 : Etat de la sécurité alimentaire dans la région de Sédhiou en 2014

Département	Insécurité alimentaire sévère (%)	Sécurité alimentaire limite (%)	Sécurité alimentaire (%)
Boukiling	23,6	31,9	44,4
Goudomp	12,4	42	45,7
Sédhiou	14,6	32,7	52,7
Région	16,87	35,53	47,6

Source : SECNSA - ERASAN 2014

La figure 49 donne l'évolution du taux de prévalence de l'insécurité alimentaire dans la région de Sédhiou ces dernières années. Il met en exergue une dégradation de la sécurité alimentaire dans la région ces deux dernières années. Cette dégradation est plus frappante dans le département de Boukiling où le taux de prévalence est passé de 13 % en 2009 à 57 % en 2013, puis 56 % en 2014.

Figure 48 : Dynamique de la sécurité alimentaire dans la région de Sédhiou ces dernières années



Source : Auteurs/données AVGSAN 2010, AGVSAN 2014, SE/CNSA - ERASAN 2014

5.3.4. Evolution de l'état nutritionnel et de sante des enfants de 6-59 mois

L'état nutritionnel des enfants est évalué selon trois indicateurs anthropométriques standards : l'indicateur poids/taille qui reflète la malnutrition aiguë ou émaciation, l'indicateur taille/âge qui reflète la malnutrition chronique ou le retard de croissance et l'indicateur poids/âge qui reflète l'insuffisance pondérale.

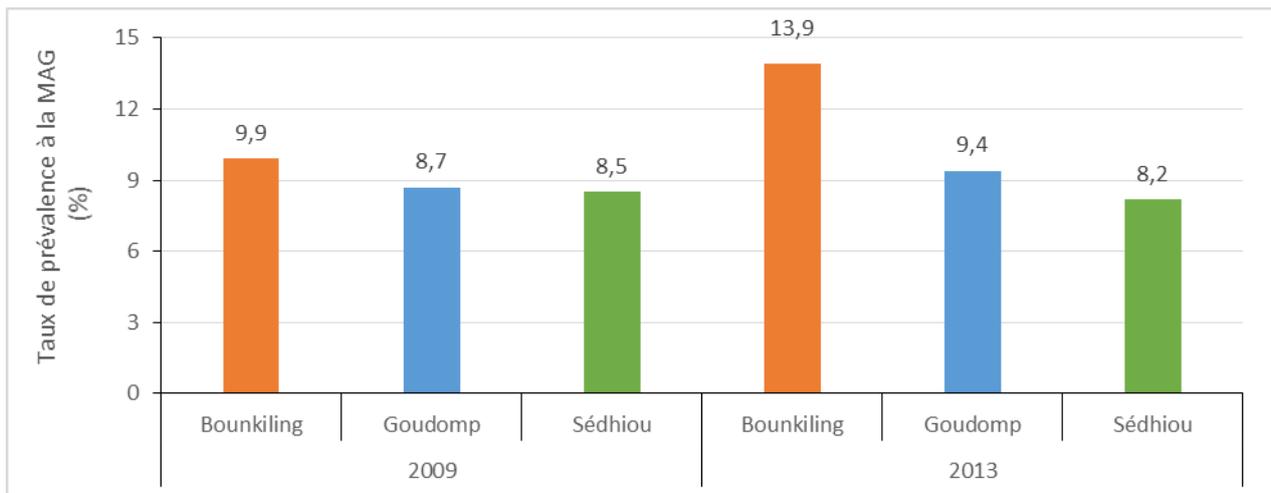
5.3.4.1. La malnutrition aiguë

La malnutrition aiguë est la conséquence d'une prise calorique insuffisante, résultat d'une consommation alimentaire inadéquate (pauvre) et/ou d'un problème de santé (maladie). Plusieurs indicateurs mesurent l'émaciation : la présence d'œdèmes bilatéraux, le rapport Poids-Taille (P/T) et le périmètre brachiale (PB).

Le taux de prévalence à la malnutrition aiguë globale (MAG) a augmenté relativement dans la région de Sédhiou avec des disparités entre les trois départements. Le département de Bounkiling est le plus touché. En 2009, le taux de prévalence dans le département est de 9,9 % presque égal au seuil d'alerte de 10 % défini par l'OMS. En 2013, le département a atteint le taux 13,9 % très proche du taux critique de 15 % de l'OMS. Les départements de Sédhiou et de Goudomp sont moins touchés et voient leur taux de prévalence diminué entre 2009 et 2013 (Cf. figure 49).

En outre, la forme sévère de la maigreur est plus rependue dans le département de Bounkiling où le taux de prévalence à la malnutrition aiguë sévère (MAS) est de 4,6 %. Ce taux supérieur à 2 %, est jugé élevé. Le taux de MAS est de 0 % dans le département de Sédhiou et 0,4 % dans celui de Goudomp (SE/CNSA, 2013).

Figure 49 : Dynamique de la malnutrition aiguë dans la région de Sédhiou en 2009 et 2013



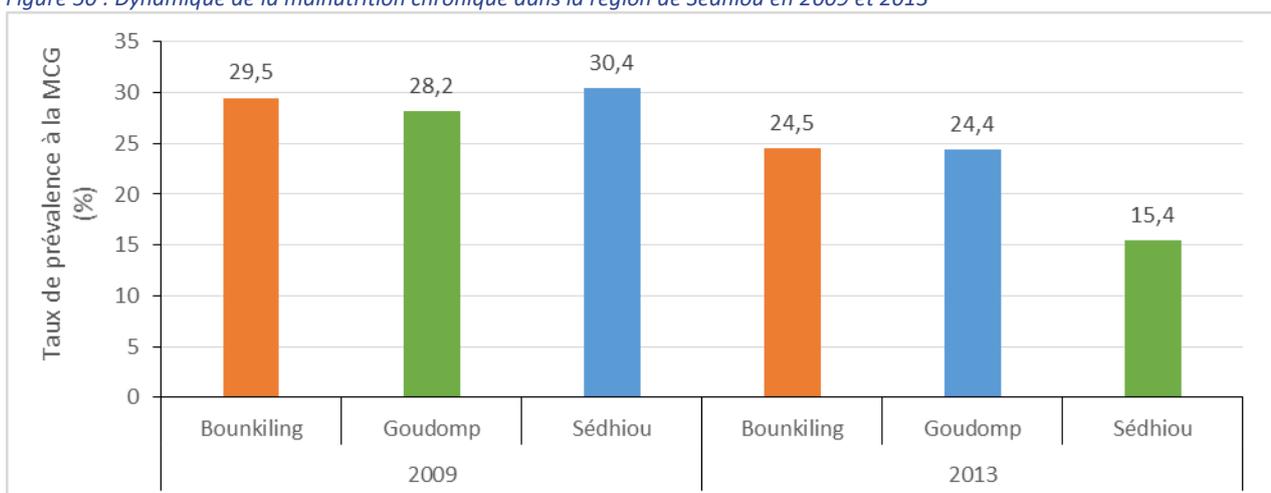
Source : Auteurs/données AVGSAN 2010, AGVSAN 2014, SECNSA - ERASAN 2014

5.3.4.2. La malnutrition chronique

La malnutrition chronique exprime le retard de croissance et se manifeste par une taille trop petite pour l'âge correspondant. Elle est le résultat d'une accumulation d'une mauvaise alimentation (en qualité et en quantité) et/ou de maladies. Elle renseigne sur les conditions socio-économiques et environnementales d'une communauté. Le retard de croissance est à la fois une cause directe de la petite taille à l'âge adulte et un facteur de risque contribuant à la diminution de la survie de l'enfant. Il peut également provoquer des troubles de la croissance et du développement moteur et cérébral.

Le taux de prévalence des enfants souffrant de malnutrition chronique globale (MCG) a relativement diminué dans la région entre 2009 et 2013. Le niveau de prévalence à la MCG était dans l'ensemble préoccupant (seuil préoccupant de 30 % de l'OMS) dans la région de Sédhiou en 2009. En 2013, les taux ont baissé dans les trois départements. Dans le département de Sédhiou voit son taux baissé de moitié passant de 30,4 % à 15,4 % (Cf. figure 50).

Figure 50 : Dynamique de la malnutrition chronique dans la région de Sédhiou en 2009 et 2013

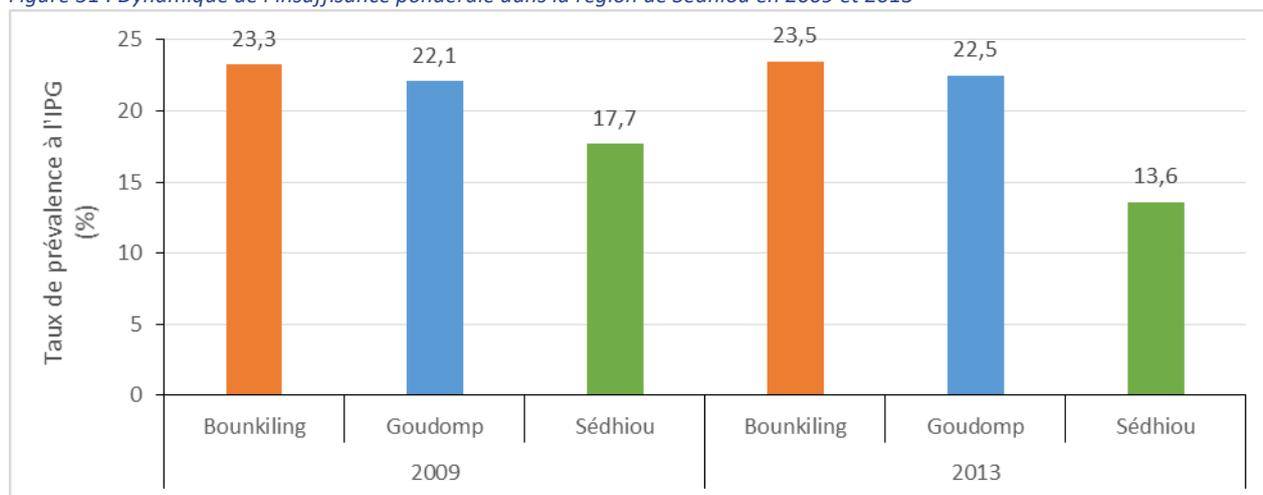


Source : Auteurs/données AVGSAN 2010, AGVSAN 2014, SECNSA - ERASAN 20

5.3.4.3. L'insuffisance pondérale

L'insuffisance pondérale est l'insuffisance de poids par rapport à l'âge. C'est un indicateur qui combine les deux formes précédentes de la malnutrition. Un faible poids pour l'âge peut être du soit à un retard de croissance, soit à une maigreur ou même à une coïncidence des deux chez le même enfant. C'est l'indicateur nutrition qui est utilisé dans le suivi de l'OMD²⁰ dont la cible qui était définie est de 10 % en 2015. La prévalence de l'insuffisance pondérale au niveau de la population est jugée critique par l'OMS lorsqu'elle atteint 30 %. Au niveau de la région de Sédhiou, le taux de prévalence à l'insuffisance pondérale est jugé préoccupant selon l'OMS. Les départements de Bounkiling et de Goudomp sont plus touchés. Le département de Sédhiou a vu son taux de prévalence diminué considérablement entre 2009 et 2013, passant de 17,7 % à 13,6 % (Cf. figure 51).

Figure 51 : Dynamique de l'insuffisance pondérale dans la région de Sédhiou en 2009 et 2013



Source : Auteurs/données AVGSAN 2010, AVGSAN 2014, SECNSA - ERASAN 2014

5.4. Conclusion sur la sécurité alimentaire

La région de Sédhiou est une de plus pauvres du Sénégal et les dépenses des ménages sont dédiées en grande partie à la consommation alimentaire.

La région de Sédhiou présente une détérioration du niveau de sécurité alimentaire. En 2009 le taux des ménages en sécurité alimentaire était de 81,1 %. Par contre en 2014 le taux est de 47,6 %. En 2014, les départements de Bounkiling et de Goudomp sont les plus touchés.

La consommation alimentaire est très pauvre dans la région de Sédhiou avec une faible diversité des aliments. L'alimentation est essentiellement à base de riz et les légumes sont très peu consommés.

En effet, la disponibilité des aliments riches en nutriments (fruits et légumes) dans le marché est limitée pour une bonne partie de l'année due notamment à l'enclavement de la région provoquant des ruptures dans l'approvisionnement, à la faiblesse de la production locale et à la hausse des prix durant cette période de l'année.

L'aliment de base, le riz, est acheté dans le marché par les ménages pour une bonne partie de l'année, compte tenu que les productions étant limitées. Cette dépendance du marché expose les ménages aux fluctuations des prix, augmentant leur vulnérabilité.

²⁰ Objectif du millénaire pour le développement.

Chapitre VI : Analyse diachronique de la situation des vallées de Samiron et de Djimbana

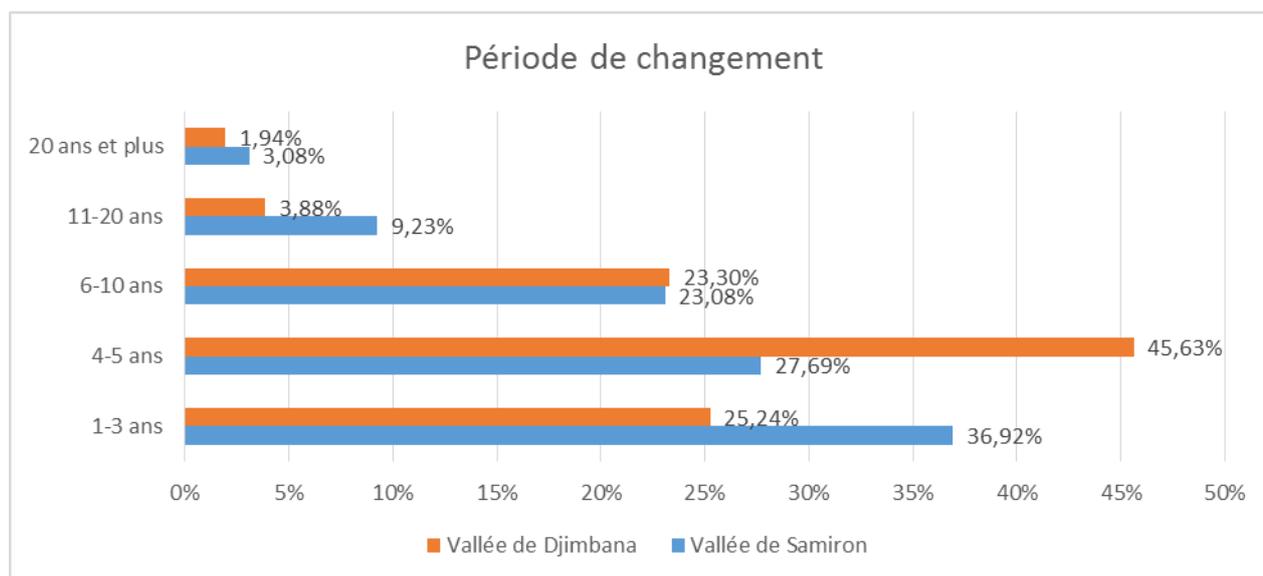
Dans la vallée de Samiron 40,53 % des ménages affirment avoir subi des changements dans leurs activités agricoles, au contraire dans la vallée de Djimbana le pourcentage des ménages qui ont subi un changement est supérieur et il s'élève à 84 %.

Ces changements sont récurrents avec des variations rapprochées dans les deux vallées (Cf. figure 52). Dans la vallée de Samiron la plupart des changements ont eu lieu dans la période 1-3 ans au contraire dans la vallée de Djimbana les changements ont eu lieu dans la période 4-5 ans. Toutefois, dans la vallée de Samiron on observe une présence importante de ménages qui ont eu des changements depuis 10 ans au contraire dans la vallée de Djimbana peu de ménages ont eu des changements depuis 10 ans.

En effet, plusieurs mutations se sont effectuées dans les activités agricoles entraînant une nouvelle structuration du système de culture avec une régression des grandes cultures au profit de l'arboriculture et des cultures maraichères qui sont plus rentables. Ces changements se manifestent également par le rétrécissement de la main d'œuvre dans l'exploitation agricole qui se tourne vers les activités non agricoles.

En général, ces changements ont commencé d'abord dans la vallée de Samiron qui est influencé par la présence de la ville de Sédhiou, chef-lieu de la région, puis dans la vallée de Djimbana qui est plus enclavé.

Figure 52 : Période des changements dans les activités agricoles.



Source : Auteurs

Dans la poursuite du chapitre nous présentons les changements qui ont eu lieu dans les divers productions agricoles, soit dans la production vivrière soit dans la production de rente. Nous analysons seulement les ménages qui ont subi une variation.

6.1. Production vivrière

6.1.1 Mil

Dans les vallées de Samiron et de Djimbana, plus de la moitié des ménages affirment avoir subi une diminution de la culture du mil.

Les raisons de cette diminution dans la vallée de Samiron sont la réduction de la main d'œuvre, les contraintes climatiques et l'absence de moyens financiers pour la campagne. Dans la vallée de Djimbana, les raisons sont les contraintes climatiques, l'absence d'accessibilité aux intrants et la réduction de terres.

Une autre raison de la diminution de la culture du mil est aussi la prolifération du *Striga hermontica* décrit par les producteurs comme étant une herbe parasite très envahissante et qui diminue fortement les rendements.

Ainsi, on assiste à une forte régression de la culture du mil dans le plateau en plein champ, du coup le peu de champs de mil qui s'y trouvent sont fortement attaqués par les oiseaux granivores du fait de leur vulnérabilité. Donc, le mil quitte le plein champ petit à petit pour s'installer derrière les cases et devenir une culture de case avec de faible quantité produite. Toutefois, comparée à la vallée de Samiron, dans la vallée de Djimbana le mil reste toujours cultivé dans l'agrosystème du plateau même si cette pratique se raréfie de plus en plus.

En outre, les opportunités économiques qu'offrent les cultures arboricoles (anacarde, banane, palmier à huile) et le maraichage entraînent également un délaissement des céréalières traditionnelles au profit de ces cultures de rente et qui se manifeste par une forte diminution de la main d'œuvre consacrée aux cultures céréalières.

6.1.2. Sorgho

La culture du sorgho a subi une diminution pour tous les ménages de la vallée de Samiron, alors que dans la vallée de Djimbana 83,33 % des ménages ont eu une diminution et 16,67 % des ménages ont eu une augmentation.

Les raisons de cette diminution sont la réduction de la main d'œuvre et l'inaccessibilité des intrants dans la vallée de Samiron tandis que dans la vallée de Djimbana les raisons sont les contraintes climatiques et l'inaccessibilité des intrants.

Avec l'invasion des oiseaux granivores, le sorgho est de plus en plus cultivé derrière les cases sur de petites superficies et elle est pratiquée par les femmes notamment chez les mancagnes dans la vallée de Samiron. Par contre dans la vallée de Djimbana, on note une pratique de cette culture sur de grandes superficies dans le plateau et même derrière les cases.

6.1.3. Maïs

Aussi la culture du maïs a fortement régressé ces dernières années dans les villages de notre zone d'étude. 91,67 % des ménages de la vallée de Samiron ont constaté une diminution de leurs activités agricoles sur le maïs et 8,33 % une augmentation. Dans la vallée de Djimbana la situation est similaire avec 82,61 % des ménages qui ont subi une diminution et 17,39 % une augmentation.

Les raisons de la diminution sont la réduction de la main d'œuvre dans la vallée de Samiron et les contraintes climatiques et l'inaccessibilité des intrants dans la vallée de Djimbana. Toutefois, le maïs représente une opportunité économique et ceci conduit à une augmentation de cette culture. En effet, le maïs devient une culture de rente avec les revenus qu'elle procure au ménage surtout en période de soudure permettant aux ménages de subvenir aux besoins alimentaires durant la période d'avant-récolte du riz.

Cependant, sa pratique régresse fortement comparée aux années passées. Dans la vallée de Samiron, le maïs a pratiquement disparu du plateau pour finir autour des concessions en culture de case. Par contre dans la vallée de Djimbana, la culture reste néanmoins pratiquée dans le plateau. Les autres raisons sont

diverses. Nous avons l'invasion des ravageurs avec les singes mais aussi les vols et la divagation des troupeaux de bœufs. Cette situation entraîne la vulnérabilité du peu de champs qui reste isolé dans le plateau.

6.1.4. Niébé

Le niébé comme pour les autres céréales a subi une diminution (73,68 % dans la vallée de Samiron et 81,25 % dans la vallée de Djimbana). Toutefois, le 26,32 % dans la vallée de Samiron et le 18,75 % dans la vallée de Djimbana ont affirmé une augmentation.

Parmi les raisons de la diminution nous observons toujours la réduction de la main d'œuvre dans la vallée de Samiron et les contraintes climatiques et économiques dans la vallée de Djimbana. Les mêmes raisons influencent aussi l'augmentation de la culture, c'est-à-dire la disponibilité de la main d'œuvre et les opportunités économiques.

6.1.5. Fonio

Le fonio est une céréale qui est voie de disparation dans la moyenne Casamance. En effet le 88,89 % des ménages dans la vallée de Samiron ont remarqué une diminution.

Les raisons de la diminution sont toujours liées à la réduction de la main d'œuvre et aux contraintes climatiques.

6.1.6. Riz

La culture du riz aussi est e train de diminuer avec 90 % des ménages dans la vallée de Samiron et 82,35 % des ménages dans la vallée de Djimbana.

Les raisons de cette diminution sont liées encore une fois à la réduction de la main d'œuvre, l'inaccessibilité des intrants et aux contraintes climatiques.

A l'instar des autres céréales, la pratique de la culture du riz a subi une régression due au déficit de la main d'œuvre notamment dans les plateaux où la main d'œuvre devient de plus en plus rare.

6.2. Production de rente

6.2.1. Arachide

La culture de l'arachide régresse de plus en plus dans les deux vallées. Dans la vallée de Samiron 97,44% des ménages remarque une diminution. Pour Djimbana, 89,04 % des ménages ont constaté une diminution.

Les raisons de cette diminution sont toujours la réduction de la main d'œuvre, l'inaccessibilité des intrants, les contraintes économiques et climatiques.

Les raisons de l'augmentation sont les opportunités commerciales et économiques que présente l'arachide, mais aussi l'augmentation de la main d'œuvre. En particulier, dans la vallée de Samiron l'arachide est exploitée par les femmes mandingues et les hommes mancagnes.

L'arachide reste une culture de rente qui procure aux ménages des revenus avec les ventes de récolte fraîche sur le marché local (Sédhiou et Ziguinchor). Toutefois, sa pratique régresse dans le plateau.

6.2.2. Anacarde

Les plantations d'anacarde ont connu un développement fulgurant ces dernières années dans la région de Sédhiou. L'anacarde se positionne parmi les premiers pourvoyeurs de revenus monétaires aux ménages agricoles. Dans la vallée de Samiron le 75 % des ménages ont affirmé une augmentation et 96% des ménages dans la vallée de Djimbana.

Les premières raisons de ce changement sont les opportunités de commercialisation et les opportunités économiques offertes par cette culture. En effet, l'anacarde constitue une culture très rentable et elle permet aux ménages de se procurer des revenus sans beaucoup de dépenses de productions et d'efforts physiques. La pomme est également valorisée avec la fabrication artisanale de boissons alcoolisées locales chez les mancagnes, les balantes et les manjaques. La récolte des noix se fait le plus souvent par ramassage.

6.2.3. Sésame

Tout comme l'anacarde, le sésame constitue une culture de rente pour les ménages aussi bien dans la vallée de Samiron que dans la vallée de Djimbana.

Toutefois la situation entre augmentation et diminution est en équilibre. En effet, dans la vallée de Samiron le 43,75 % des ménages ont remarqué une diminution contre le 56,25 % des ménages qui ont remarqué une augmentation. Dans la vallée de Djimbana la situation est plus nette avec 61,11 % des ménages qui affirment une diminution.

Les raisons de l'augmentation sont liées aux opportunités commerciales et économiques, tandis que les raisons de la diminution sont la réduction de la main d'œuvre, l'inaccessibilité des intrants et les contraintes économiques et climatiques.

Cette culture est pratiquée aussi bien par les hommes que les femmes. Comme l'arachide, le sésame permet aux ménages de disposer de revenus durant la période des ouvertures des classes pour pouvoir acheter les fournitures aux enfants. Ce mécanisme est utilisé par les femmes qui assurent ces dépenses d'éducation dans la plupart des cas. Les femmes épargnent également sur l'élevage de caprins à la suite d'une bonne campagne de sésame.

6.2.4. Horticulture

L'horticulture présente une dynamique contrastée dans les deux vallées. En effet, dans la vallée de Samiron on constate une diminution avec 66,67 % des ménages, alors que dans la vallée de Djimbana c'est l'augmentation qui prévaut avec 66,67 % des ménages.

Les raisons de la diminution et l'augmentation sont similaires aux autres cultures. Les opportunités commerciales et économiques conduisent à l'augmentation alors que la réduction de main d'œuvre, l'inaccessibilité des intrants et les contraintes climatiques ont abouti la diminution de la culture.

Dans la vallée de Samiron une raison qui influence aussi l'horticulture est la disponibilité de terre. En plus, dans la vallée de Samiron, ce sont surtout les ménages d'ethnies mancagnes qui pratiquent l'horticulture en case pendant l'hivernage ou dans la vallée en contre-saison à partir des puits qu'elles creusent sur la nappe peu profonde du bas-fond de la vallée.

Conclusion

Cette étude nous permis d'avoir un aperçu sur l'évolution, dans le temps, de la production agricole, de la structure démographique et de la sécurité alimentaire de la région de Sédhiou. Elle a également permis de retracer de manière diachronique les liens qui existent entre ces trois paramètres dans l'espace de la région de Sédhiou.

Pour la production agricole, les tendances observées sont une forte irrégularité de la production agricole durant ces 35 dernières années avec une évolution en dents de scie. Certaines spéculations ont vu leur production baissé fortement ces dernières années comme le sésame, la banane, la patate douce et le coton, contre d'autres spéculations dont la tendance est à la hausse comme l'anacarde. La production arachidière est stable ces dernières années et le riz présente une production irrégulière.

Toutefois, l'agriculture qui est essentiellement pluviale dans la région, reste caractérisée par sa précarité et la faiblesse des moyens de production (matériel agricole, semences certifiées, engrais minéraux, main d'œuvre, etc.). En général, on note une diversification productive du secteur agricole. Les exploitations agricoles préfèrent les cultures avec plus opportunités commerciales permettant d'augmenter les revenus du ménage.

La population de la région croit très rapidement avec une proportion importante de jeunes et d'enfants de moins de 5 ans. Cette situation entraine l'installation de l'insécurité alimentaire aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, à une croissance de la population ne correspond pas forcément à une croissance des productions vivrières. Pour cela, la plupart des ménages font recours à l'achat du riz au marché.

L'alimentation est essentiellement à base de riz et les légumes sont très peu consommés. En effet, la disponibilité des aliments riches en nutriments (fruits et légumes) sur le marché est limitée pour une bonne partie de l'année. Cette situation est due à l'enclavement de la région provoquant des ruptures dans l'approvisionnement, à la faiblesse de la production locale et à la hausse des prix durant cette période de l'année.

Le riz consommé est essentiellement fourni par le marché des importations. Cette dépendance vis-à-vis du marché extérieur, expose les ménages aux fluctuations des prix, augmentant ainsi leur vulnérabilité. Par ailleurs, la jeunesse de la population entraine une forte demande en services sociaux de base (éducation, santé, eau potable, électricité, espace jeune, infrastructures de transports) d'autant plus que la majorité de la population vit en milieu rural où il n'existe quasiment aucun service social de base.

Dans les deux vallées de Samiron et de Djimbana, nous observons que les cultures vivrières ont considérablement diminué. Cette situation est due à la réduction de la main d'œuvre et aux contraintes climatiques et économiques. Cette diminution s'était faite au profit des productions plus rentables ou vers les activités non-agricoles. En effet, plus les vallées sont intégrées dans les marchés plus les ménages préfèrent abandonner les productions dédiées à l'autoconsommation en faveur des productions ou activités qui fournissent une source monétaire.

Références bibliographiques

- ANSD (1993) *Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPH) 1988*, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 71p., Dakar 1993.
- ANSD (2008) *Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPH) 2002*, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 163p., Dakar 2008.
- ANSD (2011) *Situation Economique et Sociale 2010 de la région de Kolda*, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 130p., Dakar 2011.
- ANSD (2013) *Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS II 2011)*, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 191p, Dakar 2011.
- ANSD (2014) *Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) 2013*, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 416p., Dakar 2014.
- ANSD (2015a) *Rapport de projection de la population du Sénégal 2013-2063*, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 157p., Dakar 2015.
- ANSD (2015b) *Situation Economique et Sociale 2013 de la région de Sédhiou*, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 107p., Dakar 2015.
- ARD-Sédhiou (2013) *Plan Régional de Développement Intégré de Sédhiou 2013-2018*, Agence Régional de Développement de Sédhiou, 112p., Sédhiou 2013.
- Bacci M., Diop M. et Pasqui M. (2013) *Climat : encadrement climatique et évaluation du changement climatique dans les régions d'études*, Report n° 6 PAPSEN, 152p.
- Banchetti P. et Manganaro R. (1992) Note sur les statistiques agricoles 1974-1990 département de Sédhiou, Rapport PRIMOCA, 50p., Sédhiou 1992.
- Bonnefond P. (1987) *Développement agricole et blocages techniques en basse et moyenne Casamance*, Institut de Recherche pour le Développement (IRD), 16p., Dakar 1987.
- DAPSA (2009) *Bilan diagnostique du secteur agricole : Revue des Politiques, Stratégies et Programmes ; Performances du secteur*, Direction de l'Analyse de la Prévision et des Statistiques Agricoles, 121p., Dakar 2009.
- DAPSA (2012) *Rapport final de l'enquête agricole de la campagne 2011/2012*, Direction de l'Analyse de la Prévision et des Statistiques Agricoles, 24p., Dakar 2012.
- Direction de la prévision et de la statistique, Service régional de Kolda (1990) *Situation économique de la région de KOLDA 1987 & 1988*, 182p., Kolda 1990.
- Direction de la Prévision et de la Statistique (1992) *Rapport régional du RGPH 1988 de Kolda*, 50p., Kolda 1992.
- Direction régionale de l'aménagement du territoire de Kolda (1991) *Identification des mécanismes et enjeux démographiques de la région de Kolda*, 68p., Kolda 1991.
- Division des statistiques agricoles, Direction de l'agriculture (1996) *Résultats définitifs de la campagne 1995/1996*, 63p., Dakar 1996.

- Division des statistiques agricoles, Direction de l'agriculture (1997) *Résultats définitifs de la campagne 1996/1997*, 64p., Dakar 1997.
- Division des statistiques agricoles, Direction de l'agriculture (1998) *Résultats définitifs de la campagne 1997/1998*, 38p., Dakar 1998.
- Fall A. S., Savy M., Seye M., Niang D., Camara A. et Ndiaye A. (2014) *Étude causale de la persistance de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire dans les régions de Matam, Kolda, Sédhiou, Ziguinchor et le département de Podor*, Rapport du Laboratoire de Recherche sur les Transformations Economiques et Sociales (LARTES-IFAN), 142p., Dakar 2014.
- Faye M., Ba D. et Ndiaye M. (2014) *Evaluation de la sécurité alimentaire et des marchés agricoles au Sénégal*, 30p.
- Manzelli M. et Laghetti G. (2014) *Le secteur semencier dans la moyenne Casamance*, Report n° 10 PAPSEN 43p.
- Manzelli M., Fiorillo E., Bacci M. et Tarchiani V. (2015a) « La riziculture de bas-fond au sud du Sénégal (Moyenne Casamance) : enjeux et perspectives pour la pérennisation des actions de réhabilitation et de mise en valeur », *Cahiers Agricultures*, 24(5) : 301-312.
- PADERCA (2008) *Etablissement de la situation de référence du milieu naturel en basse et moyenne Casamance*, Rapport Projet d'Appui au Développement Rural in Casamance, 201p.
- PADERCA (2009a) *Etude de marché national régional et international des filières agricoles porteuses en basse et moyenne Casamance*, Rapport Projet d'Appui au Développement Rural in Casamance, 108p.
- PADERCA (2009b) *Etude de marché national, régional et international des filières agricoles porteuses en basse et moyenne Casamance*, Rapport Projet d'Appui au Développement Rural in Casamance, 113p.
- PRIMOCA (1990) *Profil socioéconomique du département de Sédhiou*, Rapport du Projet Rural Intégral de Développement de la Moyenne Casamance, 164p., Sédhiou 1990.
- PRIMOCA (1991) *Rapport de synthèse sur les enquêtes agricoles 1990-1991*, Rapport du Projet Rural Intégral de Développement de la Moyenne Casamance, 65p., Sédhiou 1991.
- SE/CNSA (2013) *Note synthétique sur l'enquête Nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (ENSAN) 2013*, Secrétaire Exécutif/Conseil National de la Sécurité Alimentaire, 14p., Dakar 2013.
- SE/CNSA (1999) *Stratégie nationale de sécurité alimentaire au Sénégal*, Secrétaire Exécutif/Conseil National de la Sécurité Alimentaire, 129p., Dakar 1999.
- Service régional de la prévision et de la statistique (2004) *Situation économique et sociale de la région de Kolda*, Kolda 2004.
- WFP (2010) *Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition (AGVSAN) 2009*, Rapport World Food Programme, 93p., Dakar 2010.
- WFP (2014a) *Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition (AGVSAN) 2013*, Rapport World Food Programme, 180p., Dakar 2010.
- WFP (2014b) *Evaluation de la sécurité alimentaire et des marchés agricoles au Sénégal*, Rapport World Food Programme, 30p., Dakar 2010.



Programme d'Appui
au Programme National d'Investissement
de l'Agriculture du Sénégal

<http://www.papsen.org>



Consiglio Nazionale
delle Ricerche



Institut Sénégalais de
Recherches Agricoles